

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 5
1. L'identité numérique, de la notion philosophique à la notion techniciste	P. 7
1.1. Le concept d'identité	P. 8
1.1.1. Un concept philosophique initial relatif à l'unicité	P. 8
1.1.2. Les déclinaisons successives du concept d'identité	P. 9
1.1.3. Une multiplication des approches en sciences humaines et Sociales	P. 11
1.2. Le concept d'identité numérique à l'aune d'Internet	P. 12
1.2.1. Du besoin juridique à la terminologie techniciste	P. 13
1.2.2. L'information et la communication au cœur de la question	P. 15
1.2.3. L'ère du web participatif : nouveaux enjeux	P. 16
1.3. L'impact de l'usage sur la construction du concept d'identité numérique	P. 19
2. Construction d'une approche technico-scientifique du concept d'identité numérique	P. 22
2.1. Enjeux entrepreneuriaux et émergence d'une pensée scientifique	P. 23
2.1.1. Figures émergentes du monde de l'innovation	P. 24
2.1.2. Création de pôles de recherche	P. 40
3. Identité numérique et savoirs info-documentaires	P. 53
3.1. Les attentes institutionnelles	P. 54
3.1.1. Le socle commun de connaissances et de compétences	P. 54
3.1.2. Parcours de culture de l'information et de formation à l'information	P. 56
3.1.3. Les missions Fourgous	P. 56
3.2. Les ressources pédagogiques institutionnelles	P. 58
3.2.1. Le Centre national de documentation pédagogique	P. 58
3.2.2. Le portail Eduscol	P. 58
3.3. Sur le terrain	P. 60
3.3.1. Les travaux académiques mutualisés 2010-2011	P. 60
3.3.2. Ressources diffusées par des canaux indépendants	P. 61
3.3.3. Analyse d'un corpus de trois séances	P. 63

3.3.4. Evolution des registres de formulation	P. 68
CONCLUSION	P. 74
BIBLIOGRAPHIE	P. 77

ANNEXES

- **Annexe 1.1 Séance Angèle STALDER**
- **Annexe 1.2 Architecture de la séance**

- **Annexe 2.1 Séance Hélène Mulot**
- **Annexe 2.2 Dument d'accompagnement de la séance**
- **Annexe 2.3 Architecture de la séance**

- **Annexe 3.1 Séance réalisée en stage**
- **Annexe 3.2 Retour sur expérience**

INTRODUCTION

L'identité numérique est une notion polymorphe qui présente des facettes relevant de registres variés et s'adresse à des publics ou des acteurs diversifiés. Il en découle des représentations le plus souvent parcellaires. L'utilisation qui en est faite laisse également ressortir une construction en abyme qui semble quasi sans fin sauf à envisager qu'elle puisse résulter d'une confusion terminologique voire paradigmatique entre « identité numérique et « e-réputation ». Elle semble également suivre dans certains secteurs d'utilisation, et ce pour diverses raisons, une approche restrictive.

Bien que son acception désormais la plus usuelle s'inscrive fondamentalement dans une terminologie relative au développement des technologies de l'information et de la communication issues de l'Internet et plus particulièrement du Web2.0, l'identité numérique concerne à peu près toutes les disciplines relevant des sciences humaines et sociales. En faire abstraction pourrait conduire à en restreindre la compréhension alors même que se trouve peut-être là une des difficultés pour la société en général et l'école en particulier à circonvenir les champs et modalités d'intervention en matière d'enseignement et d'éducation.

En effet, si une certaine unanimité semble régner au plan international quant à la nécessité de former les usagers, et ce dès le plus jeune âge, à la gestion de l'identité numérique, cette exigence ne répond pas nécessairement aux mêmes motivations selon le regard que l'on porte sur la question, les enjeux auxquels on se réfère, les objectifs que l'on souhaite atteindre et les divergences potentielles ne résultent pas tant de positions étatiques spécifiques, que d'intérêts catégoriels particuliers au sein des organisations politiques, économiques et sociales respectives.

En tout état de cause, la demande institutionnelle, sociale et entrepreneuriale est devenue particulièrement prégnante depuis 2011 et l'école est pressentie comme le lieu privilégié des apprentissages de base dans ce domaine. Un certain nombre de préconisations ont été énoncées, quelques objectifs ont intégré les programmes et référentiels scolaires.

Les équipes pédagogiques, soucieuses de répondre à ce nouvel enjeu ont construit, expérimenté et dans certains cas mutualisé des scénarios mêlant approches éducatives et pédagogiques, mais à travers ces pratiques pointe un manque certain de maîtrise du sujet, de capacité à en délimiter les contours.

Comment dans ces conditions espérer mettre en œuvre des apprentissages convaincants et convaincus ?

L'objectif de notre travail sera donc d'approcher cette notion qui traverse avec obstination le monde numérique sous des visages aussi divers que parfois impénétrables, de manière à observer ou rechercher les possibilités d'approche les plus pertinentes relevant du champ disciplinaire du professeur documentaliste, mais aussi d'identifier les freins susceptibles d'expliquer les difficultés manifestes rencontrées par l'institution pour en circonscrire les contenus pédagogiques.

Méthodologie

Notre travail s'articulera autour de trois axes transversaux destinés :

- à circonscrire les contours de cette notion et constituer une typologie des enjeux, objectifs retenus et pratiques préconisées, une place plus particulière étant réservée au contexte scolaire ;

- à dégager, à travers l'étude d'un corpus de séances pédagogiques et / ou éducatives réalisées en collège ou lycée par des professeurs documentalistes que ce soit en autonomie ou dans un contexte de partenariat, un certain nombre d'éléments constitutifs des choix effectués (Types de collaboration, Axes de mission du professeur documentaliste retenus, objectifs et savoirs info-documentaires visés le cas échéant) ;

- à analyser de quelle manière la notion d'identité numérique peut être déconstruite / reconstruite en savoirs info-documentaires.

A cette fin, nous avons retenu la construction suivante :

Une première étape destinée à étudier de quelle manière la notion d'identité numérique, au sens d'identité digitale, s'est formée, d'en examiner les origines et les frontières actuelles et d'en recenser les enjeux et représentations sous jacentes.

Elle prendra appui en premier lieu sur un corpus définitoire permettant de mesurer le caractère complexe de la notion d'identité et d'appréhender la façon dont elle s'est progressivement enrichie sous l'effet de constructions pluridisciplinaires.

Elle tendra ensuite à retracer les étapes qui avec l'arrivée d'Internet et d'un ensemble de technologies numériques ont conduit à un glissement terminologique de cette notion et de sa prise en compte de façon prégnante par les institutions.

Une seconde étape sera consacrée dans un premier temps au recensement des modélisations et approches définitoires permettant de disposer d'une meilleure visibilité quant aux pratiques sociales de référence, puis dans un second temps à la mise en

valeur de théorisations, définitions et notions corrélées issues de la recherche scientifique.

La troisième étape s'inscrira dans le champ de l'institution scolaire. Elle sera l'occasion dans un premier temps de faire le point sur :

- Les choix institutionnels effectués depuis l'émergence de cette notion ainsi que les mesures et préconisations qui prévalent actuellement ;
- Les ressources pédagogiques proposées par l'institution dans ce domaine particulier de façon à mettre en lumière les choix de transposition didactique externes.

Elle prendra ensuite appui sur l'analyse du corpus de séances pédagogiques évoqué précédemment. Outre une sélection de séances obtenues par sélection au sein de travaux mutualisés (sites nationaux ou académiques, sites et blogs d'enseignants documentalistes) il comportera une séance construite par nos soins et testée dans le cadre d'un stage d'observation et de pratique accompagnée réalisé en décembre 2013. Cette phase est destinée à appréhender de quelle manière les équipes pédagogiques répondent actuellement à la demande institutionnelle, qu'il s'agisse des objectifs affichés, des points d'ancrage disciplinaires éventuels, des modes de collaboration retenus, des ressources utilisées, de la nature des tâches prescrites, des savoirs sélectionnés.

Enfin, nous tenterons de recenser les différentes approches pédagogiques retenus par les enseignants documentalistes ainsi que les notions info-documentaires corrélées.

1 L'identité numérique de la notion philosophique à la notion techniciste

Parler d'identité numérique, c'est en premier lieu parler d'identité (du latin *identitatem*, nom abstrait formé de *idem* : le même), c'est-à-dire prendre le temps de convoquer un concept qui s'est d'abord inscrit dans le domaine de la science (philosophie) et dont une des particularités est de pouvoir, à partir du 18^e siècle, tout autant concerner un caractère commun à un ensemble d'individus, qu'un ensemble de caractéristiques permettant d'individualiser une personne.

C'est aussi, dans un deuxième temps, examiner dans quels contextes et de quelle manière les termes « identité » et « numérique » au sens de « digital » se sont trouvés réunis et à quelles représentations cette terminologie nous renvoie.

Apparu selon le Littré ¹ dans les écrits de Nicolas d'Oresme (1320-1382), Docteur en théologie, érudit dont l'œuvre philosophique met en lumière l'étendue de ses savoirs dans des domaines aussi divers que les mathématiques, la physique, l'astronomie, l'économie politique, le terme « identité » signifie de façon stricte « *même chose* », ce qui conduira Voltaire à proposer en son temps le mot « *mêmeté* » qui sera inscrit au Littré mais ne s'établira pas dans les usages. ²

1.1 Le concept d'identité

1.1.1 Un concept philosophique initial relatif à l'unicité, l'unité et l'ipséité

La notion d'identité est née d'un questionnement métaphysique issu de la philosophie aristotélicienne (principe d'identité). Il se déclinera selon diverses approches ayant pour point commun un questionnement quant aux principes d'unité, unicité ou ipséité de l'être humain mais aussi de toute chose subissant un changement, une altération. Pour exemple nous pouvons évoquer : le questionnement stoïcien : suis-le même ou un autre dans le cadre de la conflagration et de la palingénésie universelles (croyance en une véritable « renaissance », en une vie « au-delà » de la vie présente ³ ou encore la difficulté pour l'homme à être de façon effective ce qu'il est de façon absolue. L'identité numérique concerne dans ce contexte la conscience pure et la conscience individuelle, cette dernière ne pouvant cependant jamais « *s'égaliser à la première dans le monde où elle est appelée à se manifester et à se produire* ». Il existerait donc tout à la fois une identité numérique et un « écart infranchissable » inhérent au monde dans lequel l'homme évolue et ouvrant aux manifestations de la conscience ⁴. Ce questionnement connaîtra ultérieurement des prolongements chez des philosophes du 18^e tels Kant, à travers des questionnements inhérents à la conscience que l'on a de soi : « *L'identité numérique de l'aperception transcendantale* » ⁵.

Dans tous ces cas de figure, il convient de noter que l'utilisation par les auteurs s'intéressant à ce questionnement philosophique, quelques soient les philosophes étudiés

¹ Littré, Emile. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : L. Hachette, 1873-1874. Version créée par François Gannaz. [en ligne]. [consulté le 23 février 2014]. Accessible sur : <http://www.littre.org/definition/identite%C3%A9>

² Littré, Emile. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : L. Hachette, 1873-1874. Version créée par François Gannaz. [en ligne] [consulté le 23 février 2014]. Accessible sur : <http://www.littre.org/definition/m%C3%A9met%C3%A9>

³ Howen, René. Stoïcisme et stoïciens face au problème de l'au-delà. In : *books google* [partie en ligne]. Paris : Les belles Lettres, 1971, p. 36-37 [consulté le 23 février 2014]. Accessible sur : <http://books.google.fr>.

⁴ Baufay, Jacques. La philosophie religieuse de Jean Nabert In : *books google* [partie en ligne]. Namur : Presses universitaires de Namur, 1974, p. 84-85. [consulté le 23 février 2014]. Accessible sur : <http://books.google.fr>.

⁵ Canivet, Michel. La déduction transcendantale de Kant au point de vue social. In : *Revue philosophique de Louvain*. [en ligne]. Louvain : 1977 (Vol.75, n° 25) p. 56-64. [consulté le 23 février 2014]. Accessible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/phlou_0035-3841_1977_num_75_25_5921?Prescripts_Search_tabs1=standard&

et la période à laquelle ces derniers ont vécu, utilisent le terme « identité numérique » au sens d'identité en nombre (unicité). Par ailleurs, ils s'agit à chaque fois d'auteurs dont les travaux s'inscrivent dans les années 1970 - 1980. La terminologie « identité numérique » n'est encore employée dans aucun autre contexte.

Le concept d'identité, en revanche a connu à partir au cours des 18^{ème} et 19^{ème} siècles une évolution et une diversification terminologique très importantes.

1.1.2 Les déclinaisons successives du concept d'identité

Le Dictionnaire de l'Académie française⁶, dans sa première édition (1694) donne la définition suivante :

IDENTITÉ. s. f. Ce qui fait que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une mesme. N'est en usage que dans le Dogmatique. Identité de raisons. identité de nature. identité de pensées en divers termes.

La quatrième édition (1762) sans apporter de changement quant au fond, tend à actualiser et à rendre plus lisible la terminologie employée. Par ailleurs, le dogmatisme a laissé la place au didactique :

IDENTITÉ. s.f. Ce qui fait que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une, sont comprises sous une même idée. Il n'est en usage que dans le Didactique. Identité de raisons. Identité de nature. Identité de pensées en divers termes.

La sixième édition (1832) mentionne que sous cette acception, le mot « identité » est désormais utilisé dans le domaine de la jurisprudence :

IDENTITÉ. s. f. Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre, que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une ou sont comprises sous une même idée. Identité de raisons. Identité de nature. Identité de pensées en divers termes. Il y a identité parfaite entre ces deux choses. On ne peut nier l'identité de cette chose avec telle autre.

Il se dit particulièrement, en Jurisprudence, en parlant De la reconnaissance d'une personne en état d'arrestation, d'un prisonnier évadé, d'un mort, etc. Établir l'identité d'un condamné. L'identité de ce prisonnier avec l'homme signalé à la police, n'a pas encore été bien constatée, bien reconnue, bien prouvée.

On peut noter l'aspect tardif de cette mention qui reste fondamentalement inscrite dans un principe de comparaison.

Pourtant, la consultation des recueils de jurisprudence (Pasicrisie) permet de relever l'emploi, dès 1793 au moins ⁷, du terme « identité » dans le cadre de l'identification

⁶ Buchi, Eva (Dir.). Dictionnaire de l'Académie française. In : *Dictionnaires d'autrefois*[en ligne]. Nancy : Université de Lorraine-CNRS, Chicago : University of Chicago, 2001. [consulté le 23 février 2014]. Accessible sur : <http://portail.atilf.fr/cgi-bin/dico1look.pl?strippedhw=identit%E9&headword=&docyear=ALL&dicoid=ALL&articletype=ALL>

⁷ France. Tribunal de cassation. *Pasicrisie ou Recueil général de la jurisprudence des cours de France et de Belgique, en matière civile, commerciale, criminelle, de droit public et administratif* [en ligne]. (Vol 1. Du 26/08/1791 au 14/09/1800) Paris : Tribunal de cassation, 1838. [consulté le 23 février 2014]. Accessible sur : <http://books.google.fr/books?id=4MDLkdP9Ef0C&pg=PA3&dq=pasicrisie+france+1791&hl=fr&sa=X&ei=kjMKU7fSAYPnygPI7oH4Cw&ved=0CDwQ6AEwAg#v=onepage&q=identit%C3%A9&f=false>

certaine d'une personne physique. Par ailleurs, les conditions de mise en place d'un Etat civil, en France, au-delà des usages paroissiaux a constitué un enjeu politique, juridique et social important dès la fin du 17^e siècle et s'est formalisé au cours du 18^e siècle.

De fait, la dimension comparative reste bel et bien au cœur du sujet si l'on considère que s'assurer de l'identité d'une personne consiste à disposer d'éléments d'identification qui, placés en regard d'un individu permettent d'affirmer qu'ils ne font qu'un.

On peut donc relever, que le terme « identité » qualifie, jusque là, un état de « mêmeté » si l'on reprend la terminologie proposée par Voltaire.

C'est cependant au 18^e siècle que sous l'influence de la philosophie, la notion d'identité va trouver un prolongement s'inscrivant dans l'idée de conscientisation de l'identité individuelle.

Le Littré en ligne⁸ mentionne ainsi : « *Conscience qu'une personne a d'elle-même.* » [...] « *Identité personnelle, persistance de la conscience de soi qu'a un individu* » et propose notamment une citation de Rousseau, issue de *L'Emile : La mémoire étend le sentiment de l'identité sur tous les moments de son existence [de l'individu], [Rousseau, Ém.II]*.

Il nous paraît intéressant, à ce stade définitoire, de relever la prise en compte par Rousseau de la notion de « **mémoire** » dans la construction de l'identité.

Cette approche semble conforter la remise en cause par certains philosophes des 18^e et 19^e siècles, d'une représentation statique de l'être et de la pensée et par là même de l'identité, là où ils considèrent que tout concept est en changement permanent⁹, principe qui s'est inscrit dans la durée et n'est désormais plus remis en question.

Par ailleurs, va émerger au cours du 18^e siècle puis tout au long du 19^e siècle la notion d'identité collective qui s'appuie en premier lieu sur la construction d'un sentiment d'appartenance à une même Nation, puis sur un certain nombre de valeurs auxquelles on attribue un caractère intangible, ce qui va, durant un certain temps, donner à ce concept une dimension normative et prescriptive.

A cet égard, les chercheurs en sciences humaines sont partagés, certains préférant parler alors d'identité sociale et réserver l'utilisation du terme « identité collective » aux

⁸ Littré, Emile. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : L. Hachette, 1873-1874 : Version créée par François Gannaz. [en ligne]. [consulté le 23 février 2014]. Accessible sur : <http://www.littre.org/definition/identit%C3%A9>

⁹ Lamizet, Bernard, Silem, Ahmed. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Paris : Ellipses, 1997, p. 277.

manifestations identitaires conduisant à créer des sous-groupes¹⁰ pouvant s'avérer parfois numériquement restreints.

Autre particularité, donc : un même individu peut être associé à plusieurs identités collectives.

1.1.3 Une multiplication des approches en sciences humaines et sociales

Le développement des sciences humaines a généré une multiplication des approches du concept d'identité en autant de ramifications qui ont conduit à lui donner une grande complexité.

Le dictionnaire des sciences humaines, réalisé sous la direction de Jean-François Dortier, évoque un « *concept resté longtemps marginal dans les sciences humaines [qui] a fait une irruption soudaine et massive à partir des années 90.* » Il en ressort « qu'en se généralisant, la notion d'identité perd de sa consistance » au point que l'hypothèse suivante est émise : « *L'identité ne serait-elle pas devenue une notion vague et inconsistante servant à désigner des phénomènes qui n'auraient en commun que le nom* ». ¹¹

Trois grands axes terminologiques sont néanmoins recensés : l'identité collective, l'identité sociale et statutaire, l'identité personnelle, chacun d'entre eux offrant un champ d'investigations, de dissensions, de débats et donc de sous-catégorisations.

Cette approche est également partagée par les auteurs du dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication qui mentionnent notamment : « *L'identité est à la fois un **concept** qui s'est développé au sein de certaines disciplines des sciences humaines [...] et un **terme de la langue courante** ayant des acceptions diverses selon les écrits et discours où il est employé* ». ¹²

Ces auteurs relèvent par ailleurs la diversité et l'ambiguïté des concepts recouverts par le terme « identité », la propagation inhabituelle d'un même terme au sein des différents domaines des sciences humaines et interrogent l'importance accordée à ce(s) concept(s). Ils y voient la manifestation d'une mouvance inéluctable des « sciences de l'homme et de la société ».

¹⁰ Wittorski, Richard. La notion d'identité collective. In : *La question identitaire dans le travail et la formation : contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique* [en ligne]. Paris : L'Harmattan, 2008. [consulté le 23 février 2014]. Accessible sur : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/79/87/54/PDF/art_identitA_collective-cnam.pdf

¹¹ Dortier, Jean-François (Dir.). *Le dictionnaire des sciences humaines*. Auxerre : Sciences Humaines Editions, 2004, p.320-322.

¹² Lamizet, Bernard, Silem, Ahmed. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Paris : Ellipses, 1997, p. 277-285.

Ils relèvent, enfin, un aspect mentionné en introduction, à savoir que l'identité, au travers de diverses disciplines, a été étudiée « selon deux perspectives distinctes » privilégiant soit les caractéristiques individuelles, soit les caractéristiques collectives.

Il tendent en revanche à proposer une arborescence plus complexe pour présenter les différentes approches du concept d'identité en déployant dans un premier temps les approches disciplinaires (philosophie – anthropologie et ethnologie – psychologie – sociologie – sciences de l'information et de la communication) respectant ainsi l'ordre chronologique d'émergence de ces différentes branches, en développant dans un deuxième temps des terminologies spécifiques construites autour du mot « identité » et qui semblent donc, de leur point de vue, devenues des concepts à part entière (identité culturelle – identité d'entreprise).

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces différentes approches à l'occasion de l'étude de la place occupée par les chercheurs dans les travaux relatifs à la définition, l'analyse de la notion d'identité numérique, mais aussi dans le contexte d'une didactisation de cette notion dans le domaine des sciences de l'information et de la documentation, qu'elle soit à l'heure actuelle, inexistante ou initiée, et qu'elle puisse, le cas échéant, être ou non prolongée selon de nouveaux axes d'approche.

1.2 Le concept d'identité numérique à l'aune d'Internet

Compte tenu du caractère fortement polysémique du concept d'identité, celui d'identité numérique pouvait difficilement échapper à la même caractéristique.

Qui plus est, il convient de s'interroger sur les conséquences sémantiques de l'adjonction du terme « numérique » lui-même désormais porteur d'une double représentation. En effet, si l'acceptation se rattachant au développement de l'informatique est de façon logique construite sur sa capacité à représenter des informations au moyen d'un code binaire composé des deux chiffres 0 et 1, en revanche, sa représentation sémantique a dérivé, dans le langage courant, d'une part vers la pratique, l'usage d'appareils fonctionnant par le biais de la technologie numérique, d'autre part vers les productions issues de cet usage.

Concurremment avec l'atténuation de l'aspect « nouveauté technologique » le terme numérique est entré dans le langage usuel au rythme de l'appropriation des outils numériques, éloignant ainsi, hormis pour un public spécialisé, son sens initial.

La représentation « populaire » ne s'attache donc plus tant à la spécificité technologique numérique qu'à l'usage qui peut en être fait et qui est désormais, par glissement sémantique, qualifié de numérique.

1.2.1 Du besoin juridique à la terminologie techniciste

L'Internet première génération a commencé à bouleverser le monde de la communication dès les années 1980 puis tout au long des années 1990 avec la généralisation des ordinateurs personnels.

Dès le début des années 1990 le développement de qui est alors appelé la « société de l'information » génère un grand nombre de questionnements et d'inquiétudes auxquelles le Droit n'est pas en mesure de répondre. Sont en effet apparus des problèmes de sécurisation de l'accès aux données, de contrôle de l'identité des usagers, de réponses techniques en matière de protocoles d'échanges commerciaux intellectuels... La nature inter-frontalière de l'Internet, les disparités nationales des systèmes et des approches juridiques ainsi que les modalités techniques de diffusion de l'information en constante évolution rendent une régulation des contenus et des usages difficile.

A ce stade de développement des possibilités de transfert d'information sur le réseau Internet, les préoccupations et les études qui leur sont associées concernent plus particulièrement :

- La protection des données personnelles et de la vie privée sur les réseaux,
- La sécurisation et l'adaptation des règles de la transaction électronique (commerce électronique, contrats électroniques, signature électronique...)
- La valorisation de la propriété intellectuelle (droit d'auteur) industrielle et commerciale (droit des marques)
- La lutte contre les contenus et les comportements illicites (informations à caractère pédophile, raciste...)

En l'absence de possibilité de régulation de ces différents aspects, c'est tout le développement de l'Internet qui est en jeu. Les utilisateurs doivent se sentir en confiance sous peine de voir les attendus économiques s'effondrer ; les « auteurs » doivent se sentir protégés, si l'on souhaite voir apparaître de nouveaux contenus sur le réseau, ce qui est une condition sine qua non au développement de l'Internet.

Or quelques affaires juridiques se sont déjà posées et ont été médiatisées, en matière de propriété intellectuelle et de contenus illicites.

Une première tentative de régulation tendant à confier aux fournisseurs d'accès un rôle de « censure » des contenus n'a pas abouti.

Une régulation non juridique est également évoquée, en particulier dans le monde anglo-saxon : la « *Net étiquette* » qui s'apparente à une charte, un engagement consensuel de bonne conduite. Ce terme qui semble issu des utilisateurs s'est déployé pendant un certain temps avant de sortir des usages.

La nécessité d'un droit de l'Internet s'impose, en revanche, quelles que soient les difficultés pour le construire au plan international.

En juillet 1998 le Conseil d'Etat soumet au Gouvernement un certain nombre de questions juridiques et propose la constitution d'un « organisme de "corégulation" des réseaux, associant acteurs publics et privés »

Dans une lettre de mission du 15 novembre 1999, Lionel Jospin, alors Premier Ministre confie la présidence de cette commission à Christian Paul, alors Député de la Nièvre.

Cette mission s'inscrit dans la perspective d'un projet de loi interministériel associant le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministère de la justice et le ministère de la culture et de la communication.

Cette mission au-delà des ministères déjà mentionnés doit également associer à ses travaux le ministère de l'intérieur, le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et le ministère des affaires étrangères.

Pour assurer cette mission, Christian Paul s'entoure des compétences de 3 rapporteurs : Jean-Philippe Mochon, auditeur au Conseil d'Etat qui coordonne la rédaction, Jacques Louvier, magistrat spécialisé dans le droit de la communication et Daniel Kaplan, consultant, impliqué dans l'introduction de l'Internet en France, sur la figure duquel nous reviendrons.

Il en résulte la publication en mai 2000, d'un rapport portant sur la possible contribution française dans le cadre de la régulation au plan mondial des droits et des libertés sur Internet.¹³

Nulle mention de la notion d'identité numérique dans ce rapport, dans le détail duquel nous ne rentrerons pas, mais qui pose cependant dans son introduction des fondamentaux qu'il est utile de relever dans le cadre de notre réflexion car ils contribuent à la compréhension de la position institutionnelle qui va se développer ensuite et, pour ce qui nous concerne ici au premier chef, de l'impact sur la définition d'objectifs en matière d'enseignement et d'éducation¹⁴:

- « *L'Internet n'est pas un monde à part* »
- « *[Les] utilisateurs [de l'Internet] deviennent à la fois plus nombreux, plus hétérogènes et moins spécialistes. L'internet les intéresse moins comme concept que pour les bénéfices pratiques (ou ludiques) qu'ils peuvent en tirer* »

¹³ Paul, Christian et al. *Du droit et des libertés sur Internet : La corégulation, contribution française pour une régulation mondiale*. [en ligne]. [Consulté le 5 mars 2014]. Accessible sur : http://www.ugff.cgt.fr/ancien/admin_electrq/rapportcpaul.doc

¹⁴ Ibid. p. 12-13

- « [l'Internet] ne remet pas en cause les fondements de notre droit [...] [mais lui] pose des problèmes nouveaux »
- « Les questions juridiques que pose l'internet ne se limitent pas, loin de là, aux contenus illicites ou préjudiciables, autour desquels s'est souvent polarisé le débat sur la régulation de l'internet. »
- « Evoquer la régulation de l'internet, c'est s'intéresser aux contenus, mais au-delà, aux usages. »

Or dans son acception actuellement la plus usitée, la notion d'identité numérique est d'abord apparue dans le secteur de la production informatique au début des années 2000 dans le cadre des possibilités techniques de conception de systèmes de gestion d'identité (serveurs de contrôle d'accès à identification unique) qui trouveront une de leurs applications de base dans les différents dispositifs de pointage électronique des salariés sur leur lieu de travail, mais aussi dans la sécurisation de l'accès physique ou informatique aux postes de travail, locaux, bases de données. En 2002, un article publié dans la revue « Réseaux et télécoms » titre ainsi « La carte d'identité numérique existe : elle s'appelle SSO » (Single-Sign-On).¹⁵

Au début des années 2000, la conception de la sécurisation de l'Internet semble donc passer exclusivement par une approche technologique.

1.2.2 L'information et la communication au cœur de la question

L'Internet première génération se caractérise par un rôle relativement passif des usagers, le rôle actif étant réservé aux utilisateurs actifs de cette nouvelle technologie, à savoir les protagonistes qui ont la maîtrise de la diffusion de l'information. Le monde de l'entreprise ne peut être insensible aux possibilités de communication qui s'offrent désormais à elles pour se faire connaître, valoriser leur production, développer leur clientèle. Les services publics s'emparent également de ces nouvelles possibilités. L'époque est propice au développement de sites Internet. Les applications logicielles se développent rapidement, offrant une palette d'outils aux infographistes et aux webmasters dont la fonction se développe rapidement. Un nouveau vocabulaire fait jour : charte graphique – Identité graphique.

De fil en aiguille, les entreprises et services prennent conscience de l'impact plus ou moins fort d'un site Internet en fonction de sa structure, de son contenu, de son ergonomie et comprennent qu'il devient la vitrine de leur structure, leur « identité

¹⁵ Olanie, Marc. La carte d'identité numérique existe : elle s'appelle SSO. Abstract. In : *Refdoc* [en ligne]. Paris : CNRS, 2002. [Consulté le 5 mars 2014]. Accessible sur : <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=20179193>

numérique », première étape avant un virage sémantique vers la notion de « e-reputation ».

A cette étape de la réflexion collective, à mettre en relation avec l'état d'avancement technologique et la difficulté à mener un débat en profondeur qui puisse suivre à la fois les réalisations effectives et s'inscrire dans une démarche prospective, la sécurité informationnelle semble rester le point d'ancrage central en matière de sécurité Internet et ne s'inscrire que dans un contexte fondamentalement technologique, sa prise en compte de la dimension humaine se limitant à l'erreur ou la malveillance au sein du protocole.

Dans son ouvrage « Internet et sécurité » publié en 2002, Solange Ghernaouti-Hélie, Docteur en informatique à l'Université de Paris 6 et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne, présente les enjeux sécuritaires liés à Internet et questionne les conditions de mise en place d'une politique de sécurité.

Elle retient à cet égard 6 critères de base qu'elle inscrit en couronne autour du concept de sécurité informationnelle dans un schéma construit pour illustrer son propos.¹⁶

- *La confidentialité : aucun accès illicite, et secret de l'information ;*
- *L'intégrité : aucune falsification, et maintien sans altération des données et programmes ;*
- *L'exactitude : aucune erreur, pertinence et validité des données ;*
- *La disponibilité : accessibilité en continu sans interruption, retard ou dégradation ;*
- *La pérennité : aucune destruction et conservation des données et programmes le temps nécessaire ;*
- *La non-répudiation : aucune contestation possible sur l'existence, l'origine ou la destination d'une action ou transaction.*

1.2.3 L'ère du web participatif : nouveaux enjeux

Le Web 2.0 ou deuxième étape de la révolution numérique fait rentrer chaque citoyen dans la « société de communication. » Il n'est plus question de confier à quelques spécialistes, la responsabilité d'alimenter les contenus mis en réseau. Chacun dispose désormais de possibilités technologiques de communication qu'il s'agisse d'applications

¹⁶ Ghernaouti-Hélie, Solange. *Internet et sécurité*. Paris : PUF, juillet 2002 [2^{ème} éd.] p. 23-24.

logicielles ou d'appareils de plus en plus miniaturisées et personnalisables. La société est entrée dans l'ère du web participatif.

Le rapport remis au Premier Ministre en mai 2000 évoquait, on l'a vu, des utilisateurs de plus en plus nombreux et de moins en moins spécialistes, plus intéressés par les possibilités offertes au quotidien par l'Internet que par les enjeux sous-jacents.

Or entre 1980 et 2000 les enjeux se sont multipliés et nombreux sont ceux qui d'une manière ou d'une autre entretiennent une relation directe avec un ou plusieurs aspects de l'identité numérique.

Dans le cadre de notre réflexion, il paraît utile de s'arrêter sur une caractéristique commune à l'ensemble de ces enjeux, à savoir une double face directement liée au fait que leur origine repose sur la transmission de l'information, inscrite dans le schéma originel Emetteur ⇔ Récepteur et qu'à ce titre ils présentent notamment une double face : Responsabilité de l'émetteur / Protection du récepteur.

Cependant, le passage de l'Internet première génération (Web 1.0) au Web sémantique (Web 2.0) a complexifié la situation en démultipliant de façon exponentielle les interactions Emetteur ⇔ Récepteur.

Par ailleurs, la multiplicité des enjeux, leur importance grandissante au plan international, leurs impacts de plus en plus conséquents liés à la progression technologique et à un rapport vitesse de transmission / volume d'information en expansion constante ont conduit un certain nombre d'organismes ainsi que les institutions à devoir se confronter à un ensemble de paramètres communicationnels, politiques, technologiques, économiques, sociétaux..., eux-mêmes trop vastes pour ne pas devoir être abordés en arborescence.

Les protagonistes sont donc très nombreux et rendent difficile la lecture d'une problématique qui peut se décliner en d'innombrables libellés.

Dans leur ouvrage « Internet » publié en 2006, Arnaud Dufour, docteur en informatique de gestion et Solange Ghernaouti-Hélie, Docteur en informatique à l'Université de Paris 6 et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne, précédemment présentée, évoquent la double face de l'Internet pouvant tout à la fois être moteur de l'économie de l'information et véhiculer « *les aspects les plus négatifs de notre société* ». Dressant pour l'essentiel un portrait actualisé du réseau Internet (technologies et services), en se plaçant à la fois du point de vue des fournisseurs et des utilisateurs les auteurs abordent dans le dernier chapitre la question des enjeux. Ils y font le constat que

« si l'Internet reste encore largement associé aux techniques qui le sous-tendent, ses enjeux dépassent déjà largement la seule dimension technique. »¹⁷

Leur analyse repose sur le fait que contrairement aux prévisions industrielles et politiques, les usagers se seraient emparés des potentialités offertes par le Web 2.0 opérant en quelque sorte un hold-up technologique, privant ainsi l'Etat et les pouvoirs publics du rôle de régulation des usages qu'ils envisageaient et d'une forme de légitimité et d'interventionnisme.

En effet, dans un premier temps, les pouvoirs publics à travers le concept d'«autoroutes de l'information» prévoyaient la mise en place de services publics ou marchands à destination du grand public, via des infrastructures assez lourdes et coûteuses s'appuyant sur la visiophonie et la télévision numérique.

Or c'est vers les services de publication d'information (réseau web créé) et de communication (messagerie électronique) que ce public s'est dirigé et dont il a favorisé le développement.

Par ailleurs, et contre toute attente, la mise sur le marché de nombreux appareils multimédia présentant tout à la fois des similitudes et des spécificités, a eu pour effet une démultiplication des usages et non une mise en concurrence. Cette inflation technologique s'est accompagnée d'un déploiement d'applications logicielles de tous genres (ludiques, éducatives, communicationnelles, informatives ...) dont le succès perdure.

Face à cette déflagration, un grand nombre d'enjeux nouveaux sont donc apparus :

- Enjeux d'accessibilité pour tous au niveau planétaire (risques de fracture numérique)
- **Enjeux éducatifs et culturels**
- Enjeux de modernisation des services publics (guichets en ligne, cyberadministration)
- Enjeux économiques (mondialisation)
- Enjeux de communication (instantanéité dans l'espace)
- **Enjeux de sécurité** (champ de criminalité étendu)
- **Enjeux juridiques** (droit de l'Internet)

Dans le contexte de notre réflexion, nous nous attacherons plus particulièrement aux enjeux éducatifs et culturels ainsi qu'aux enjeux de sécurité et juridiques qui vont souvent se trouver associés dans les diverses réflexions, rapports, communications qui vont se succéder à partir du début des années 2000.

¹⁷ Dufour, Arnaud, Ghernaouti-Hélie, Solange. *Internet*. Paris : PUF, mars 2006 [Que sais-je n° 2073] [10^{ème} éd.] p.99

1.3 L'impact de l'usage (des usagers) sur la construction du concept d'identité numérique.

Les citoyens, nous l'avons vu, se sont emparés du numérique au travers des outils de plus en plus nombreux et performants qui leur sont proposés. Dans cette pratique, c'est bien entendu la population la plus jeune qui est la plus concernée par ces usages, étant entendu qu'au début des années 2000, nombre de parents se sentent dépassés par ces usages et ont le sentiment que les nouvelles pratiques de loisirs de leurs enfants leur échappent.

Cette situation, associée à quelques affaires juridiques déjà évoquées (Web 1.0), en matière notamment de pédocriminalité va générer un questionnement en profondeur.

En 2002, est lancé un plan intitulé « *Pour une République numérique dans la société de l'information* » destiné à favoriser le développement des infrastructures, des modalités d'accès à l'Internet et à adapter le cadre législatif. Il s'inscrit dans la période 2002-2007.

Un certain nombre de programmes spécifiques sont mis en place à partir de 2003 parmi lesquels on peut relever :

- un plan de soutien à l'industrie du jeu vidéo (fonds d'aide à l'édition multimédia)
- un programme pour une école mieux intégrée dans la République numérique

L'appropriation des nouvelles technologies et la généralisation des usages d'Internet sont désormais devenues une « priorité dans l'école et pour la formation continue "tout au long de leur vie". »¹⁸

Pour Xavier Darcos, Ministre de l'Éducation nationale, l'enjeu est le suivant : " *D'ici 2007, chaque élève, chaque enseignant et chaque famille disposeront d'un accès personnel à un espace numérique de travail où ils trouveront les informations et les services qui leur sont nécessaires*".

Au-delà du déploiement d'un "espace numérique des savoirs", un volet relatif à la « Protection et la formation à l'utilisation des TIC en classe » est également décliné. Il comporte :

- La protection des élèves contre les contenus illicites sur l'Internet
- La création d'un certificat optionnel « informatique et Internet » dans la formation des futurs enseignants
- La mise en place du Brevet Informatique et Internet au collège (classe de 3^{ème} dès 2004)

¹⁸ France. Premier ministre. *Internet déclaré d'utilité tout public : lancement de la campagne* [en ligne]. Paris : Service d'information du Gouvernement. [Consulté le 17 mars 2014]. Accessible sur : <http://archives.internet.gouv.fr/archives/articlef78c-2801.html>

En 2003, une vaste opération nationale est lancée en faveur de l'Internet pour tous. Intitulée « Internet d'utilité tous publics » elle vise à renforcer l'intérêt des français pour la micro-informatique et l'utilisation de l'Internet dans la vie courante et notamment en famille. Des mesures gouvernementales sont lancées en faveur de la « société de l'information » : démocratisation tarifaire du haut débit, adaptation du droit français afin notamment de renforcer la confiance dans l'économie numérique.

En 2004, Philippe Douste-Blazy, alors ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille, confie à Joël Thoraval, Président de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, la présidence d'un groupe de travail sur la protection de l'enfant et les usages de l'Internet. Cette commande s'inscrit dans la perspective de la tenue au printemps 2005, de la Conférence de la famille dont l'un des deux thèmes concernera la protection de l'enfant vis-à-vis de l'Internet.

Le contenu de la lettre de mission ainsi que les propos liminaires du Président de la commission à l'ouverture des travaux ne laissent planer aucun doute sur les enjeux, constats et objectifs.

L'Internet est conçu pour favoriser le développement, l'intégration sociale, l'enrichissement individuel et collectif et doit intégrer les sphères publiques, professionnelles et privées. On attend de lui qu'il dépasse les clivages sociaux jusqu'alors très prégnants. Pour ce faire, il convient que les familles et plus particulièrement les parents n'éprouvent pas de défiance particulière face à cette technologie.

Or, « *ce nouveau média peut également se révéler être un important vecteur de violences faites à l'égard des enfants. Ces agressions prennent diverses formes : apologie de la violence, du suicide, de l'anorexie, du racisme, ou encore sollicitations et propos à caractère sexuel, pour ne citer que les plus courantes.* »¹⁹

Sont directement évoqués :

- Un environnement médiatique non policé
- Des groupes de discussion dont la majorité des dialogues n'est pas modérée par les fournisseurs d'accès.

Le risque le plus mis en avant est celui d'une nouvelle forme de violences sexuelles et de la constitution de réseaux pédophiles utilisant les fonctionnalités de contact rendues possibles par l'Internet pour approcher des mineurs.

Les trois principales missions du groupe de travail sont donc les suivantes :

¹⁹ Thoraval, Joël et al. *Protection de l'enfant et usages de l'Internet : Conférence de la famille 2005. Rapport de propositions remis à Philippe Douste-Blazy Ministre de la Solidarité de la Santé et de la Famille.* [En ligne]. Paris : Ministère des Solidarités, de la santé et de la famille, 2005. [Consulté le 13 mars 2014]. Accessible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000312/0000.pdf>

- Identifier, d'une part, les usages de l'Internet par les enfants ainsi que les comportements induits, d'autre part, la connaissance des parents ;
- Etablir l'état des besoins et des attentes des familles quant à l'environnement de l'Internet ;
- Définir les outils et conditions nécessaires à une pratique sécurisée de l'Internet par les enfants et à l'exercice des responsabilités parentales afférentes.

Loin de ce qui pourrait apparaître comme un rapport destiné à prolonger les travaux antérieurs relatifs à l'encadrement juridique de l'Internet, émerge en réalité une réflexion renouvelée sur l'identité, l'intimité et la sphère privée. Cette approche est perceptible dès les propos liminaires de Joël Thoraval :

« L'émergence et l'installation de l'Internet dans la société s'expriment désormais au sein même de la sphère privée, intime et particulière de la famille. Cette entrée de la technologie du web dans le foyer familial n'est pas sans conséquence quant aux rapports qu'entretient chacun des membres d'une fratrie avec l'information et plus généralement les médias, mais aussi quant à la diffusion et au partage de cette information au sein même de la famille. »

De fait, Joël Thoraval, a constitué un important groupe de travail susceptible de porter des regards croisés sur la problématique qui lui est soumise. On est désormais très loin de la mission confiée en 1999 à Christian Paul. Ici le groupe de travail s'inscrit dans une approche interministérielle élargie : Culture et communication, Education nationale, enseignement et recherche, Economie, finances et industrie, Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales, Jeunesse, sports et vie associative, Justice, Solidarités, santé et famille.

Il est par ailleurs composé de représentants issus de différents secteurs d'intervention (42 organismes représentés ou invités) : acteurs sociaux, secteurs professionnels, secteurs associatifs, ainsi que de personnalités qualifiées : pédopsychologue, psychiatre, sociologue, journalistes spécialisés, avocat, chefs d'établissement scolaire.

Le groupe de travail de « base » comporte ainsi 72 membres permanents parmi lesquels nous pouvons relever la présence de Divina Frau-Meigs, sociologue, Serge Tisseron, psychiatre ou encore Jacques Henno, journaliste spécialiste des nouvelles technologies.

Par ailleurs, les travaux s'appuient sur les auditions de représentants de 23 organismes et de 8 personnalités qualifiées (psychiatres, journalistes, juristes)

Ce travail tendait à dégager des constats communs, des éléments d'analyse et de compréhension pluriels, des témoignages d'expériences et des propositions permettant d'alimenter le débat le dialogue. Et propositions de mesures concrètes

Les propositions de mesures sont regroupées sous trois axes majeurs :

- la sensibilisation du public, parents et enfants ;
- la sécurisation de la navigation de l'enfant sur l'Internet ;
- la pérennisation de la protection de l'enfant sur l'Internet.

A ce stade, c'est donc bien sur la notion d'un « pacte de confiance » avec les citoyens, indispensable pour le développement de l'Internet en termes d'usages que s'inscrit la préoccupation « sécuritaire » en direction plus particulièrement des jeunes.

2 Construction d'une approche technico-scientifique du concept d'identité numérique

Cette vaste réflexion menée en 2005 a été l'occasion, pour un grand nombre d'interlocuteurs, de penser la question des contenus proposés sur l'Internet, d'interroger les usages des jeunes, de mesurer les risques en matière d'accès à certains contenus, les dangers occasionnés par la facilité à entrer en contact avec autrui, à se faire passer pour autre, à cibler les personnes avec lesquelles on souhaite établir un contact ; autant de particularités qui ont un lien avec l'identité numérique dont la terminologie n'est pas encore en vigueur dans ce contexte précis. On peut en effet relever que le rapport de 2004 n'utilise jamais cette terminologie qui n'est pas encore entrée dans les usages mais qui va néanmoins se déployer très rapidement et croiser des préoccupations variées.

De même que les perspectives d'approches du concept d'identité étaient différentes d'un domaine à un autre de même l'approche de la notion d'identité numérique a-t-elle été abordée selon diverses problématiques ne présentant pas obligatoirement de porosité.

Nous avons pu dégager que les approches du concept d'identité s'étaient développées en lien avec le développement des sciences humaines et sociales. La notion d'identité numérique a-t-elle suivi le même schéma ou présente-t-elle des caractéristiques permettant une approche plus consensuelle ? Peut-on envisager qu'il existe à ce jour non

pas une mais plusieurs notions d'identité numérique tendant à se juxtaposer et à cohabiter dans des registres distincts plutôt qu'à se compléter et à constituer une entité à part entière, transposable d'un registre à un autre ?

Afin de répondre à cette question, nous allons donc maintenant nous intéresser à la façon dont la question de l'identité numérique a investi le champ de la recherche scientifique et tenter de percevoir les relations entretenues entre la recherche appliquée aux secteurs de l'entreprise et de l'innovation et ce que l'on pourrait nommer la recherche pure.

2.1 Enjeux entrepreneuriaux et émergence d'une pensée scientifique

Dès les années 1980, les structures et équipes de recherche relevant du domaine de l'information et de la communication sont directement concernées par les mutations générées par l'arrivée de la communication en réseau dont nous avons précédemment évoqué les nombreux enjeux. L'implantation de l'Internet puis le développement du Web 2.0 vont démultiplier les champs possibles d'interrogations et d'investigations. Toutes les équipes de recherche ne mettront naturellement pas la question de l'identité numérique au cœur de leurs travaux et celles qui s'en préoccupent n'approcheront pas nécessairement la question de la même manière. Enfin, compte tenu de l'évolution extrêmement rapide des pratiques sociales de référence dans ce domaine, et de l'impact grandissant des enjeux politiques, économiques et sociaux au niveau planétaire, une des caractéristiques de la recherche scientifique, et non la moindre, dans ce domaine est d'avoir été amenée à se développer dans le même temps que celui de l'innovation. Cette situation perdure à ce jour.

Dans ce contexte un certain nombre de figures de chercheurs sont ainsi apparues, posant souvent isolément des jalons réflexifs dans diverses directions relevant de leur champ initial d'intervention, et ce au sein de structures en recherche d'axes pertinents d'approche et de cohésion collective face à tant de paradigmes en mouvance, voire en révolution.

Dans un deuxième temps seulement, aussi rapidement que cela ait pu se concrétiser, se sont développées des approches et des théories plus élaborées, s'affinant et se combinant entre elles dans un contexte interdisciplinaire de plus en plus marqué, dont la nécessité ne semble pas devoir être remise en cause dans le cadre d'une approche scientifique et qui tente de répondre au plan international à de nouveaux besoins fondamentaux.

Pourtant la complexité du sujet et l'importance des champs d'investigation ne conduisent-ils pas encore bien souvent, sous l'influence notamment de nombreux médias « grand public », à décomposer et morceler les axes d'approche, au risque de

nourrir des représentations fragmentaires d'un paradigme qui exige au contraire d'être appréhendé au travers d'une large focale.

Comment dès lors, construire en direction du public scolaire, une progression susceptible d'articuler les différents aspects inhérents à l'identité numérique sans se satisfaire d'une approche simplement techniciste et rassurante, donnant l'illusion que chacun peut accéder à une maîtrise technologique individuelle préservatrice et, ainsi « protégé », utiliser sans crainte l'offre pléthorique de services en réseaux. Comment échapper à la juxtaposition dichotomique de deux types de discours en direction pour l'un du « grand public », pour l'autre d'un « public averti ».

Si c'est le propre de tout secteur scientifique que de voir se développer un mode de communication dit de vulgarisation (documents tertiaires), le terrain de recherche interdisciplinaire ici particulièrement prégnant ne devrait-il pas conduire à la construction de savoirs scolaires respectant cette particularité.

Mais les pratiques sociales de référence n'ont pas interpellé la seule sphère scientifique. Compte tenu des enjeux économiques, le monde de l'entreprise a également et de façon très réactive investi le champ de la communication dans ce domaine. On a ainsi pu voir émerger les figures isolées de divers spécialistes issus du monde professionnel qui ont là l'opportunité d'investir au plus vite un espace appelé à un fort développement.

Il convient de relever que leur présence communicationnelle forte a eu un impact considérable auprès des institutions tant elles paraissaient répondre aux interrogations et sujets d'inquiétude de plus en plus prégnants au plan social. Il devenait politiquement essentiel de pouvoir apporter des éléments de réponse aussi rapidement que possible afin nous l'avons antérieurement évoqué, de ne pas porter préjudice au développement d'une innovation technologique économiquement essentielle.

C'est donc par les figures issues du monde de l'innovation que nous allons commencer notre approche.

2.1.1 Figures émergentes du monde de l'innovation

Daniel Kaplan, précédemment évoqué, a fondé dès 1986 une des premières agences de communication numérique, ce qui fera de lui en quelques années un expert régulièrement sollicité, auteur de nombreuses publications relatives entre autre, à l'e-éducation, l'e-commerce ou l'identité numérique. Au cours des années 1990 il s'investit dans le développement de l'Internet en France et dans le monde. En 2000, il crée la **Fondation internet nouvelle génération (Fing)** dont La mission s'articule autour de l'évolution technologique, de l'innovation, des débats sociétaux ». En 2001, la Fing réalise un travail sur les cartables électroniques. Le Ministère de l'Education nationale va

s'intéresser à ce projet et s'en inspirer dans la construction des espaces numériques de travail. La réflexion menée par la Fing et la caisse des Dépôts fera l'objet d'une publication en 2004 par la Documentation française en 2004.

En 2013, Daniel Kaplan est nommé membre du Conseil National du Numérique.

La Fing présente donc la caractéristique de s'être développée auprès d'un large public représentatif aussi bien du monde des grandes entreprises et *start-ups* que des administrations, collectivités territoriales, universités ... et ce au plan européen. Elle affiche l'objectif « *[d'aider] les entreprises, les institutions et les territoires à anticiper les mutations liées aux technologies et à leurs usages* »²⁰

Son action s'articule autour de quatre pôles en interaction (prospective opérationnelle - exploration innovante - projets déclencheurs - accélérateurs d'innovateurs).

Quelque « ouvert » que soit son terrain d'intervention, ses objectifs rejoignent totalement les enjeux du monde de l'entreprise en termes notamment d'innovation, rationalisation, rentabilité.

L'action de la Fing prend la forme de lancement de concours autour de projets très circonscrits, dotés de prix financés par les sociétés partenaires est destinés à faire émerger des « concepts de service » ou des « prototypes fonctionnels ». Pour ne citer que quelques exemples, ont ainsi été traitées les récentes thématiques de « *l'open data* », des « *Fab labs* », des « *Mooc* ».

La Fing publie par ailleurs des ouvrages aux éditions FYP (spécialisées dans les ouvrages consacrés à l'innovation) au sein d'une collection qui lui est intégralement dédiée : « *La fabrique des possibles* » ; cela lui permet d'assurer elle-même la diffusion et la promotion de ses concepts sous la forme de d'ouvrages de petits formats, faciles d'accès et pouvant aisément être assimilés à des ouvrages de vulgarisation scientifique.²¹

Concernant la question de **l'identité numérique**, la Fing a développé en **2008** et **2009** un programme intitulé « **Identités actives** » qui a abouti à la mise en œuvre de 20 projets dits innovants parmi lesquels on peut citer les réseaux sociaux décentralisés, l'identité biométrique, la gestion de l'hétéronymat, la carte vitale +, soit un ensemble de réponses techniques à des préoccupations institutionnelles ou entrepreneuriales.

La justification de ce programme est énoncée comme suit par la Fing :

²⁰ Présentation d'Identités Actives. In : *Fondation Internet Nouvelle Génération*. [en ligne]. Paris : fondation Internet Nouvelle Génération, 2008. [Date de mise à jour : 2014]. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : <http://fing.org/?Presentation.18>

²¹ La fabrique des possibles. In : *FYP Editions : Editeur de l'innovation et des questions de société* [en ligne]. Limoges : FYP Editions. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.fypeditions.com/rubrique/fabrique-des-possibles/>

« Blogs, réseaux sociaux, « web 2.0 », fédération d'identités, portfolios, cartes multiservices, services composites, communautés, univers virtuels ... L'identité numérique est le pivot, le fédérateur de la plupart des nouveaux services, des nouvelles pratiques qui émergent aujourd'hui sur l'internet »

Les pistes d'innovation s'articulent autour des deux axes suivants :

- ⇒ Du **côté des individus**, les **outils** et les **services** qui leur permettent de maîtriser leur existence numérique
- ⇒ Du **côté des organisations** les **outils** et les **services** qui leur permettent d'établir un dialogue riche et personnalisé avec des individus en situation de contrôle.

Cette présentation pose clairement la dimension techniciste du projet qui se décline en outils et services mais ne paraît pas évoquer une quelconque approche pédagogique, ou à tout le moins sensibilisatrice.²²

Outre les importantes retombées institutionnelles, le programme a fait l'objet en 2010 de la publication sous la direction de Daniel Kaplan de l'ouvrage intitulé « *Informatique, libertés, identités* » au sein duquel nous relèverons dès l'introduction les postulats de départ suivants qui peuvent nous permettre de mieux circonvenir la pensée sous-jacente des cinq co-auteurs :

- **Identité numérique et réseaux sociaux vont de pair**
- **Protection et projection de soi** sont indissociables
- L'identité est une construction permanente et multiforme qui associe :
 - des éléments extérieurs et des éléments intérieurs à l'individu
 - des éléments objectifs et subjectifs
 - des éléments pérennes et éphémères
- L'identité est une **construction sociale qui se définit dans la relation aux autres** ; dans cette configuration, **la vie privée est la base à partir de laquelle se construit la vie publique** de l'individu.

Les auteurs relèvent que si les individus tiennent à la protection de la vie privée, ils ont, avec les possibilités du web 2.0 dont ils se sont emparés, développé d'autres valeurs auxquelles ils tiennent désormais également beaucoup et qu'ils intègrent dans la notion de projection de soi. En font partie la possibilité de développer des réseaux relationnels,

²² Présentation d'Identités Actives. In : *Fondation Internet Nouvelle Génération*. [en ligne]. Paris : fondation Internet Nouvelle Génération, 2008. [Date de mise à jour : 2014]. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : <http://fing.org/?Presentation.18>

de partager des centres d'intérêt, de valoriser des compétences professionnelles ou personnelles permettant d'accéder à une forme de reconnaissance, de mutualiser des informations, de bénéficier d'offres de services nouvelles ...

La protection de la vie privée n'a donc d'intérêt que si elle permet le développement de la vie publique. A cet égard, ils relèvent que la loi « Informatique et libertés » ne s'est focalisée que sur la protection. Cette réflexion rejoint l'évocation en première partie de ce travail, de la nécessité de rassurer les usagers potentiels d'Internet puis les utilisateurs du Web 2.0.

Mais les auteurs relèvent aussi le paradoxe inhérent à l'expression d'une double exigence : préservation de la vie privée / divulgation « choisie » d'un nombre grandissant d'information personnelles.

Non seulement la notion de vie privée semble globalement évoluer à l'intérieur du champ social, mais encore faut-il considérer qu'au plan individuel, les curseurs des uns ne sont pas les curseurs des autres.

Ils interrogent par ailleurs les motivations à agir en matière de transmission de données personnelles. S'appuyant sur les résultats d'une enquête²³ réalisée en 2004 (*résultats publiés en 2006 sur InternetActu.net*), sous l'égide de la Fing et en partenariat avec l'Université Paris Dauphine, par une doctorante en marketing, ils dégagent quatre types de motivations : ²⁴

- la construction de soi
- la commodité
- la maîtrise
- la valorisation de soi

Notons que cette enquête était destinée à l'origine à tenter d'établir une catégorisation des internautes (clients potentiels) en fonction de leur seuil de tolérance par rapport aux demandes de données personnelles sur Internet, l'objectif étant de permettre la construction de stratégies différenciées de marketing en regard de ces différents comportements et de leur conséquence sur les niveaux d'achat respectifs.

Proposée sur deux sites, dont celui de la Fing, l'enquête a été renseignée par 1364 internautes. L'auteur de l'enquête mentionne que « *l'échantillon ne peut pas être considéré comme représentatif* » ; en effet, les internautes ayant répondu représentent une catégorie très homogène d'utilisateurs.

²³ Lancelot-Miltgen, Caroline. L'Internaute et ses données : ce qu'on dit, ce qu'on fait. In : *Internet Actu* [En ligne]. Paris : Fondation Internet Nouvelle Génération, 2006. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:vJDwEuN_QMJ:www.internetactu.net/2006/02/08/l'internaute-et-ses-donnees-ce-quon-dit-ce-quon-fait/+&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr

²⁴ Kaplan, Daniel (Dir.). *Informatique, libertés, identités*. Limoges : FYP éditions, 2010. P 53 et p. 61.

Enfin, les auteurs envisagent la pertinence d'effectuer une distinction entre les données à caractère personnel qui relèvent des droits de l'homme et des libertés individuelles ou publiques et doivent donc à ce titre être protégées par la loi, et la notion de vie privée, d'essence plus fluctuante et sur la base de laquelle, un certain nombre d'informations sont communiquées directement par les intéressés ou relayées via les réseaux sociaux, par phénomène de relais multiples, sans parler, désormais de l'usage croissant du « *cloud computing* ».

Reste cependant défendue, un peu plus loin, l'idée que la gestion des données personnelles est devenue pour chacun d'entre nous, autant une affaire de vie publique que de vie privée.

C'est sur cet ensemble de perspectives et sur le déséquilibre existant entre l'individu et les organisations disposant de moyens puissants que s'appuient les auteurs pour promouvoir leur concept de formation. Relevant que « les individus disposent désormais de puissants moyens de traitement et d'échanges d'informations » et qu'ils « s'en servent en particulier pour s'affirmer, s'exprimer, échanger, collaborer, apprendre ... ils proposent d'imaginer la possibilité pour ces mêmes individus de disposer et d'utiliser à leurs propres fins les mêmes masses de données que celles dont les organisations disposent sur eux.

Ils envisagent ainsi qu'on enseigne à l'école non seulement à **se prémunir des dangers de l'Internet**, mais à en tirer tout le parti possible pour se construire comme individu **autonome** et **socialement inséré**, reconnu et apprécié par ses pairs.²⁵

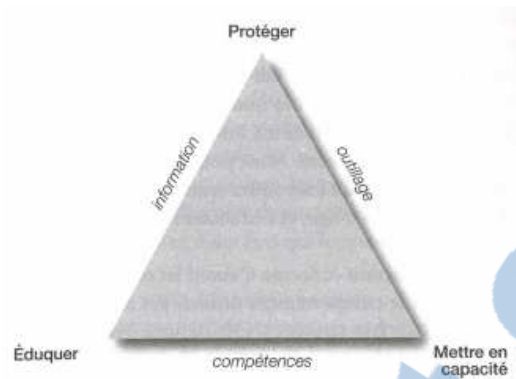
La troisième et dernière partie de leur ouvrage, intitulée « Bâtir de nouvelles réponses » est consacrée au développement de cette réflexion, modélisée par ce que les auteurs appellent « **le triangle de la cogestion des données personnelles** ».²⁶ La construction proposée repose sur l'idée première qu'à l'ère du numérique l'individu n'est pas en capacité de gérer seul ses données personnelles et qu'il n'est donc pas envisageable de vouloir lui en faire porter la responsabilité.

Construit sur la base des trois pôles suivants :

- Protéger l'individu (ensemble de règles générant un droit opposable – compléter le droit d'accès et de rectification par un « *droit d'accès et de récupération* »)
- Mettre l'individu en capacité de se construire et d'agir (Autonomie et action collective – interopérabilité d'hétéronymes)
- Eduquer l'individu au sens de lui permettre d'acquérir des compétences (des savoirs faire et des savoir être – outiller l'individu)

²⁵ Kaplan, Daniel (Dir.). *Informatique, libertés, identités*. Limoges : FYP éditions, 2010. P.14

²⁶ Ibid. P. 73-75.



Kaplan, Daniel. Le triangle de la gestion des données personnelles.
In : *Informatique, libertés, identités*. Limoges : FYP éditions, 2010. P.74

Nous pouvons noter que les pôles de ce « **triangle de la gestion des données personnelles** » s'appuient sur des items qui entrent en résonance avec certains piliers du socle commun :

- Compétence 4 : Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (*Usage sûr et critique des techniques de la société de l'information et de la communication*)
- Compétence 6 : Compétences sociales et civiques (*Distinction entre sphères professionnelle, publique et privée – Communiquer et travailler en équipe*)
- Compétence 7 : Autonomie et initiative (*Echanger, agir et choisir en connaissance de cause - Envie d'anticiper d'être indépendant et inventif dans la vie privée, dans la vie publique et plus tard au travail*)

Il convient par ailleurs de relever que la modélisation présentée est caractéristique d'une entrée dans les apprentissages par les compétences et non par les savoirs. Ici, il n'est question que de contribuer à doter les individus, et notamment les jeunes, inscrits de fait au centre du triangle, d'outils et de procédures propres à leur permettre de développer des compétences : Il s'agit d'informer pour **protéger**, d'outiller pour **mettre en capacité** et de développer des compétences pour **éduquer**.

Les auteurs évoquent enfin la difficulté actuelle des familles, des institutions et en particulier de l'institution scolaire de proposer une approche rationnelle et efficace d'une formation à l'identité numérique. Or dans la mesure où ils promeuvent l'idée que l'identité numérique a vocation à devenir un « actif stratégique »²⁷, ils considèrent que chacun doit apprendre à la gérer en relation avec la construction d'**une compétence**.

²⁷ Ibid. P. 117

Ils relèvent la place prédominante des messages de protection, dans les diverses actions menées en direction des jeunes par des structures telles la CNIL, le site « Internet sans crainte » l'Association Calysto (*Opération « génération numérique »*)... :

- des informations juridiques
- des actions en relation avec le risque de pédocriminalité
- des actions de sensibilisation à la préservation de sa vie privée sur Internet, en particulier sur les réseaux sociaux.

Ils évoquent également la difficulté de positionnement des adultes qui pour la plupart ne se font pas une représentation juste du comportement des jeunes qui, contrairement à ce que l'on suppose, se préoccupent beaucoup de leur vie privée et de leur réputation.

Les messages que l'institution leur adresse ne répondraient donc pas aux besoins des jeunes, a fortiori aux besoins d'une société en pleine transformation.

S'appuyant sur une contribution produite en 2009 par trois chercheurs de l'Université d'Harvard, sur le thème de la « *responsabilisation des parents et de la protection des enfants dans un paysage médiatique en évolution* », ²⁸ les auteurs soutiennent l'idée d'**inclure l'éducation aux usages sociaux de l'internet dans l'éducation aux médias**, ainsi que le **développement des apprentissages info-documentaires**, à savoir une formation pratique et théorique à la recherche de l'information (*la recherche de l'information - évaluation de l'information - exploitation de l'information - Discuter l'information - Classer l'information - La produire - La communiquer*), conforme dans l'esprit à la démarche préconisée par l'institution, telle que présentée notamment dans le « PACIFI » ²⁹ .

Ils adoptent à cet égard la position suivante : « *les compétences en matière de culture médiatique sont également des compétences protectrices* »

Nous pouvons donc conclure que si Daniel Kaplan ne remet pas en question une partie importante des dispositifs actuellement en vigueur au sein de l'institution scolaire, il préconise en revanche des postures complémentaires volontaristes.

Frédéric CAVAZZA commence à se faire connaître en 2005 via le site « *Envie d'entreprendre* », site collaboratif de partage d'expériences et de connaissances concernant le milieu de l'entreprise qui s'adresse aux « *cadres, managers, consultants,*

²⁸ Palfrey, John, Gasser, Urs, Boyd, Danah. Empowering Parents and Protecting Children in an Evolving Media Landscape. In : *berkman Center for Internet and society* [En ligne]. Date de dernière mise à jour : 21 février 2012. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : <https://cyber.law.harvard.edu/research/youthandmedia/policy/publications>

²⁹ France. Ministère de l'Éducation nationale. *Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information*. [En ligne]. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, 2010. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : http://media.eduscol.education.fr/file/Pacifi/85/4/Reperes_Pacifi_157854.pdf

formateurs, entrepreneurs, grands patrons ». ³⁰ Il s'y présente en tant que chef de projet Internet doté de sept années d'expérience en tant notamment que « *consultant fonctionnel, chef de projet et architecte de l'information* ». Si son expérience relève d'abord de la création et la refonte de sites web, il met en valeur son niveau d'expertise en matière de maîtrise d'ouvrage, marketing relationnel, architecture de l'information, utilisabilité ou gestion de contenu mais aussi dans les domaines fonctionnels de la banque, de la finance, des télécoms et du tourisme.

Il multiplie au fil du temps la création de blogs et sites internet dont il est le rédacteur et qui ont tous en commun de concerner le e-marketing, le e-commerce, l'architecture de l'information, les logiques marchandes en ligne, l'ergonomie incitative, le marketing de persuasion, les réseaux sociaux, la conception d'interfaces riches...

Nous pouvons recenser à ce jour huit blogs en activité, tous créés entre 2003 et 2007 sous licence « Creative Commons » dont la particularité est de développer chacun une facette particulière des centres d'intérêt professionnels de Frédéric Cavazza, tout en entretenant une interrelation. L'auteur fait en effet en sorte que chacun de ses blogs reste en interconnexion avec tous les autres ; il y propose ses services de consultant indépendant et de conférencier :

[FredCavazza.net](#) : Blog de référence initial – Sorte de tableau de bord

[RichCommerce.fr](#) : L'actualité du commerce en ligne et des interfaces marchandes

[MarketingVirtuel.fr](#) : L'actualité des univers virtuels et des jeux sociaux

[InterfacesRiches.fr](#) : L'actualité des interfaces riches

[MediasSociaux.fr](#) : L'actualité du social marketing et des plateformes sociales

[Entreprise20.fr](#) : L'actualité de la collaboration et du *cloud computing*

[SimpleWeb.fr](#) : L'actualité de l'utilisabilité

[TerminauxAlternatifs.fr](#) : L'actualité de la mobilité et des objets communicants

Maîtrisant l'utilisation des médias sociaux aux fins de valorisation de l'information et d'auto-référencement, il a tissé une toile conséquente nourrissant ses intérêts personnels. Son offre de prestations de services est ainsi relayée par une société proposant un logiciel de gestion d'évènements (conférences, séminaires) ainsi qu'un accompagnement professionnel dans la « *gestion des participants et le marketing événementiel* ».

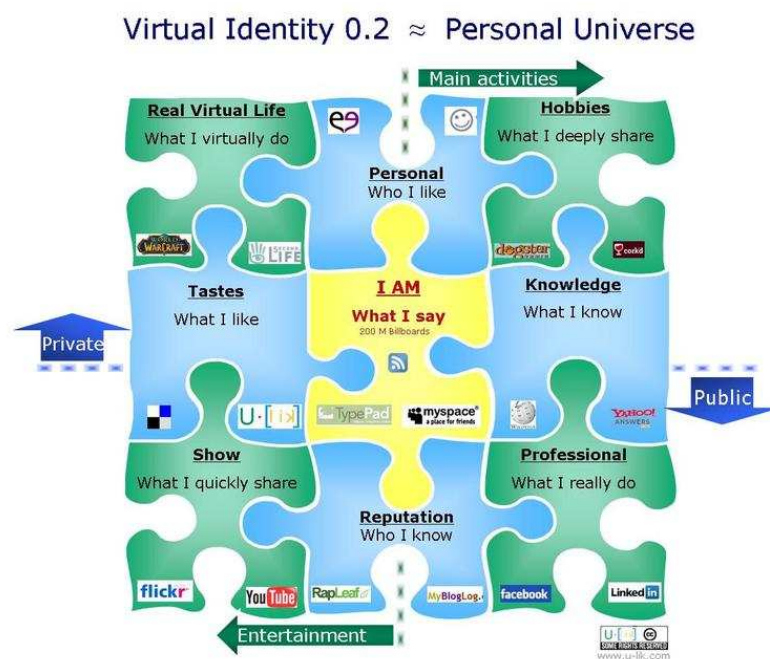
On pourrait ici s'imaginer aux antipodes des préoccupations didactiques info-documentaires d'un professeur documentaliste. Pourtant Frédéric Cavazza en modélisant et en cartographiant dès **2006** le concept d'identité numérique a offert des schéma de lecture d'une notion complexe difficile à appréhender pour la majeure partie des individus.

³⁰ Frédéric Cavazza. In : *Envie d'entreprendre* [En ligne]. 02 juin 2005. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : http://www.enviedentreprendre.com/2005/06/frdric_cavazza_.html

Ses schémas ont été abondamment repris comme supports pédagogiques à tel point qu'il est difficile, ainsi que nous l'observerons en troisième partie de ne pas les retrouver dans la majorité des séquences pédagogiques, qu'ils servent de support direct ou qu'ils aient été utilisés pour alimenter la réflexion préalable des enseignants.

Dans les faits, et il le mentionne, « [sa tentative] de vulgariser le concept d'identité numérique » a pris appui sur une représentation proposée par **Raphaël Labbé**³¹ inscrit lui aussi à partir de 2005 sur le site « *Envie d'entreprendre* », et qui a publié en **2006** sur le blog, qu'il tenait alors sous le pseudo Leafar le schéma³² auquel Frédéric Cavazza s'est référé la même année.

Directeur de l'Innovation du Groupe Express, **Raphaël Labbé** y est présenté comme entrepreneur en matière de web collaboratif depuis 2005, TEDxneur depuis 2008 (*les Tedx sont des programmes de propagation d'idées*) et passionné de startup et d'innovation.



leafar : U.[lik] unleash Identity 0.2 . [En ligne]. In : *leafar* [05.10.2006]. [Consulté le 28 avril 2014].

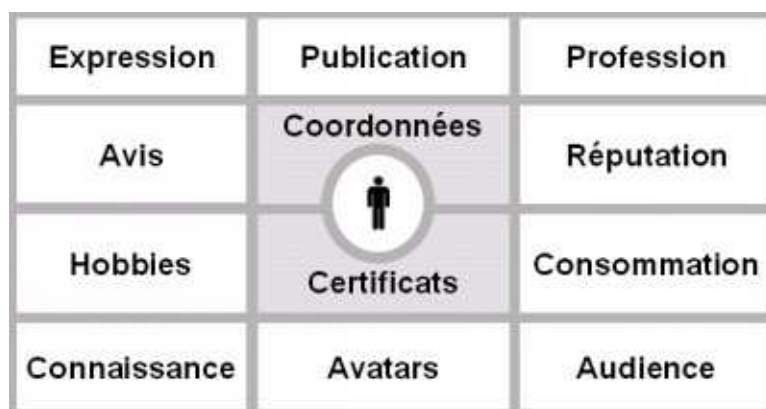
Accessible sur : http://ulik.typepad.com/leafar/2006/10/ulik_unleash_id.html

³¹ Directeur de l'innovation du Groupe Express Roularta de 2012 à 2014

³² U.[lik] unleash Identity 0.2. In : *leafar* [En ligne]. Labbé, Raphaël, 05 octobre 2006. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : http://ulik.typepad.com/leafar/2006/10/ulik_unleash_id.html

Cette représentation proposée par Raphaël Labbé se présente sous la forme d'un puzzle doté d'une pièce centrale « *I am what I say* » autour de laquelle viennent s'imbriquer huit autres pièces catégorisant chacune un mode d'activité sur le web, illustré de deux outils communément utilisés par les internautes. Raphaël Labbé semble donc placer la contribution volontaire de l'internaute (traces déclaratives) au centre d'un système dans lequel les autres activités viendraient compléter l'identité numérique de l'individu. Il tente par ailleurs de dégager un axe de lecture en boucle : Activités principales alimentant la sphère publique et activités de loisirs alimentant la sphère privée, l'ensemble constituant donc un tout en matière d'identité numérique.

Dans un premier temps, **Frédéric Cavazza** réalise une modélisation simplifiée qui reprend de façon assez analogue les différents items constitutifs de l'identité numérique placés en couronne autour d'un élément central telle que les a cartographiés Raphaël Labbé, construction qu'il adopte donc sans toutefois établir quelque lien d'interaction que ce soit entre les différentes pièces constitutives de cette couronne. On peut relever que la pièce centrale, contrairement à la modélisation proposée par Raphaël Labbé, correspond davantage, dans ce schéma à une identité civile numérique de l'individu (coordonnées et certificats).



FredCavazza.net. Qu'est-ce que l'identité numérique ? [En ligne]. In : FredCavazza.net. [22.10.2006]. [Consulté le 28 avril 2014].

Accessible sur : <http://www.fredcavazza.net/2006/10/22/qu-est-ce-que-l-identite-numerique/>

Dans un second temps il va construire une cartographie à la fois plus proche formellement de celle de Raphaël Labbé, mais plus étoffée en termes de recensement des divers services, sites marchands, mentionnés qui ne sont pas seulement catégorisés mais distinctement identifiés, ce qui ne change cependant rien dans l'esprit général de la représentation de l'identité numérique, mais qui permet d'avoir une vision catégorisée des types d'outils / services utilisés en regard des types d'actions mises en œuvre :



FredCavazza.net. Qu'est-ce que l'identité numérique ? [En ligne]. In : FredCavazza.net. [22.10.2006]. [Consulté le 28 avril 2014].

Accessible sur : <http://www.fredcavazza.net/files/IdentiteNumeriqueComplete.jpg&imgrefurl>

Frédéric Cavazza nous propose la **définition** suivante de l'identité numérique :

« L'identité numérique d'un individu est composée de données formelles (coordonnées, certificats...) et informelles (commentaires, notes, billets, photos...). Toutes ces bribes d'information composent une identité numérique plus globale qui caractérise un individu, sa personnalité, son entourage et ses habitudes. Ces petits bouts d'identité fonctionnent comme des gènes : ils composent l'ADN numérique d'un individu ».

Il s'emploie également à nous en présenter les composantes ou pour reprendre sa terminologie, « les différentes facettes »³³

Entre 2007 et 2009, Frédéric Cavazza poste peu de billets sur son blog en ce qui concerne l'identité numérique. Il suit de loin en loin les évolutions technologiques et les nouvelles offres de services et de distribution proposées par les « géants » du web2.0. Son dernier article, daté du 28 avril 2009 évoque les premiers États Généraux de l'identité numérique, évènement auquel il semble avoir participé, organisé par le pôle PRODOPER (*PRO*tectio*n des* *DO*nnées *PER*sonnelles), rattaché au CNRS et auquel nous allons nous intéresser un peu plus loin.

Nous pouvons ainsi conclure que Frédéric Cavazza apparaît dans le paysage de l'identité numérique presque par hasard et de façon quasi anecdotique. En tout état de cause, toute approche sensibilisatrice ou didactique de la question auprès du grand public lui est étrangère. Son approche est purement celle du conseil numérique aux entreprises. Il

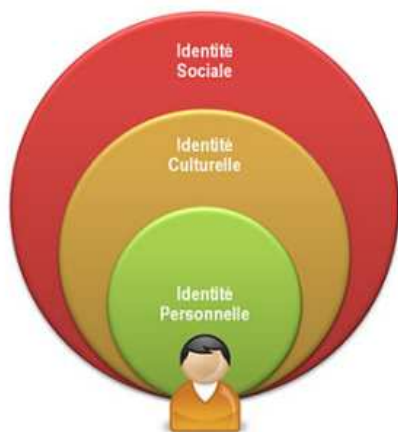
³³ Qu'est-ce que l'identité numérique ? In : FredCavazza.net. [En ligne]. Cavazza, Frédéric, 22 octobre 2006. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.fredcavazza.net/2006/10/22/qu-est-ce-que-l-identite-numerique/>

conviendra donc, en troisième partie, de s'interroger sur la persistance de l'utilisation d'une cartographie dont il n'est pas même vraiment le géniteur.

Philippe BUSCHINI se présente en ces termes sur son bloc notes : « *Mon métier est de concevoir des offres innovantes et performantes qui satisferont les besoins de vos clients actuels et futurs et apporteront à votre entreprise un avantage concurrentiel durable* ». ³⁴

En décembre **2009**, il rédige sur son blog un article intitulé « *Identité traditionnelle versus identité numérique* ». ³⁵

Il y propose un schéma de modélisation de l'identité traditionnelle et en regard de celui-ci propose une représentation de l'identité numérique (schéma inspiré de la modélisation simplifiée de Frédéric Cavazza) et parle dans les deux cas « *d'écosystèmes* » de manière à mettre en évidence le fait que les différentes dimensions de l'identité qu'elle soit dite traditionnelle ou numérique sont en interaction et déterminent une ou plutôt des identités. L'identité, prise au singulier correspondant à une perception momentanée (un instant donné) d'un individu.



L'écosystème de l'identité traditionnelle



L'écosystème de l'identité numérique

Philippe Buschini nous propose la **définition** suivante de l'identité numérique :

³⁴ Qui suis-je ?. In : *Philippe Buschini – Think out of the box* [En ligne]. Buschini, Philippe. 05 novembre 2013. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.buschini.com/qui-suis-je/>

³⁵ Philippe Buschini. Identité traditionnelle versus identité numérique. In : *Centre d'études pour le monde arabe moderne*. [En ligne]. Beyrouth : Université Saint-Joseph, 2009. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.cemam.usj.edu.lb/uirws/e%20-%20E-Identit%C3%A9/ws-05-e00249.pdf>

Très comparable à l'identité traditionnelle dans son aspect multidimensionnel, l'identité numérique, du fait de sa nature immatérielle, est caractérisée par deux groupes d'informations distincts mais complémentaires :

- les parcelles d'informations dites incontestables et uniques : coordonnées physiques, adresse IP, certificats numériques, comptes bancaires, numéro de téléphone, etc., qui sont généralement attribuées par une autorité tierce (état civil, fournisseur d'accès Internet, opérateur de télécommunications, banque...) ;
- et celles réputées plus ambiguës et multiples : pseudonymes, avatars, commentaires, blogs, photos, CV, etc., qui sont générées par l'individu lui-même ou par les individus composant son réseau.

Il met l'accent sur la différenciation à effectuer dans le contexte numérique, entre la notion d'identité circonscrite aux questions d'**authentification** (on évoque ici les questions d'ordre juridique et déontologique évoquées en première partie de ce travail et qui sont apparues dès les débuts de l'Internet), et celle d'**identité numérique** à considérer en tant que «*représentation d'une personne dans un système d'information* »

Enfin, il y présente la typologie de l'identité numérique réalisée en **2008** par le sociologue **Dominique Cardon**.

Dominique Cardon est chercheur au sein du Laboratoire des usages de « Orange Labs ». Il est également chercheur associé au Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS) de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ; il y présente ainsi ses recherches :

« Sous différents angles, mes recherches portent sur les transformations contemporaines de l'espace public en portant attention aux infrastructures de médiation offertes par les nouvelles technologies ; au rôle de la critique dans le débat public ; et aux dynamiques d'individualisation et de participation à la production d'expression publique.³⁶

Ces recherches portent sur différents terrains :

- *Les médias alternatifs*
- *Le mouvement altermondialiste et les organisations militantes internationales*
- *L'articulation entre pratiques culturelles et sociabilités*
- *Les outils d'expression individuelle (blogs, wiki, etc.) sur le web*
- *Les formes d'innovation par l'usage dans le développement des nouveaux médias de l'Internet*

³⁶ Dominique Cardon. In : *Centre d'étude des mouvements sociaux* [En ligne], Paris : Centre d'étude des mouvements sociaux., [2013]. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://cems.ehess.fr/index.php?2553>

De fait, à partir de 1998 ses travaux orientés en direction de la communication le conduisent à étudier quelques aspects en lien direct avec les réseaux numériques, sous l'angle notamment des « machines à coopérer ». Comme de nombreux autres chercheurs, il s'attache aux évolutions et perspectives induites par les nouvelles technologies de communication (réunions à distance, rationalisation en milieux professionnels, évolution des modalités de travail ...).

A partir de 2005, ses recherches s'orientent vers les nouveaux modes de sociabilité, les relations qui se jouent entre soi et les autres à travers les créations de blogs.

En 2008, il publie dans un numéro de la revue « *Réseaux - Communication – Technologie – Société* », consacré aux réseaux sociaux de l'Internet, un article intitulé « *Le design de la visibilité* », sous titré « *un essai de cartographie du web 2.0* ». ³⁷ A cet égard, Dominique Cardon tient à préciser trois points essentiels :

- La rédaction de ce texte et l'élaboration des différentes cartes qui lui sont associées, sont le résultat de travaux et d'une réflexion collectifs entrepris au sein de deux groupes de travail auxquels il est associé et qui entretiennent une relation directe avec les réseaux de recherche sur les Télécommunications.
- L'article présenté constitue la synthèse de nombreux travaux de recherche et littérature portant sur les réseaux sociaux en ligne et ne doit pas être considérée comme une recherche originale.
- La typologie proposée et les représentations cartographiques ne sont pas le résultat d'une démarche scientifique rigoureuse réalisée à partir d'un corpus spécifique. Elles résultent d'une démarche empirique et sont donc à considérer avec le recul nécessaire. Elles se veulent un outil de décomposition et de clarification des « *différentes manières dont les personnes et leurs liens sont rendus visibles sur les plateformes du web 2.0* »

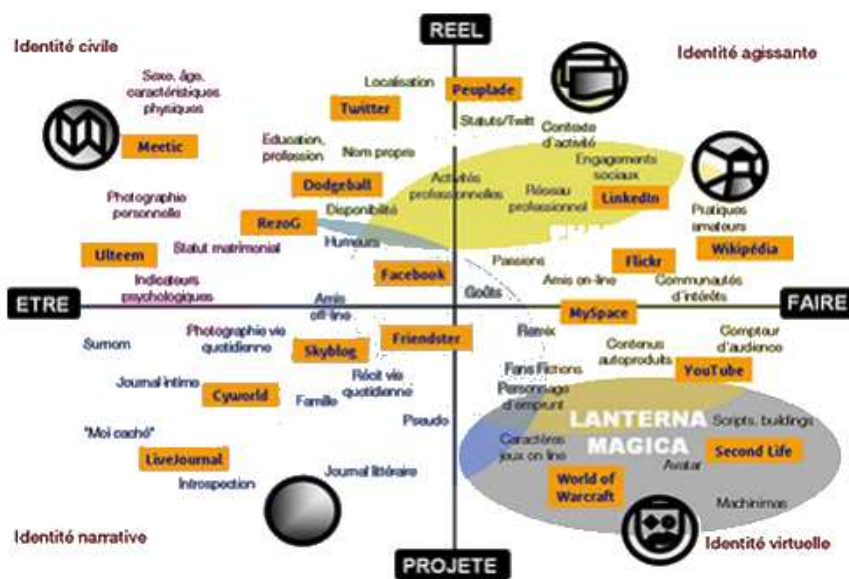
Concernant sa première observation, relevons en effet que le champ d'intervention de la revue « *Réseaux - Communication – Technologie – Société* », publiée par l'Université Paris-Est, concerne fondamentalement les télécommunications, les mass-médias et l'informatique. Orientée vers la sociologie, cette revue traite ses sujets dans une approche pluridisciplinaire ouverte vers l'histoire, la philosophie et l'économie.

³⁷ Cardon, Dominique. Le design de la visibilité. In : *Réseaux* [En ligne], 6/2008 (n°152), p.93-93. Paris : Cairn, [2009]. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : www.cairn.info/revue-reseaux-2008-6-page-93.htm. DOI : 10.3917/res.152.0093

Cependant la synthèse présentée dans ce numéro de la revue « Réseaux » nous paraît à prendre en considération dans le cadre du travail mené, d'autant qu'une version courte de la présentation de cette typologie a été publiée en février 2008 sur le site de « *internet Actu* ». Elle nous permet de mener une réflexion consistant à poser, en regard de chacun des types d'identité isolés, les notions info-documentaires de référence qui nous paraissent pouvoir correspondre ou, a contrario, de repérer les types d'activité susceptibles de ne pouvoir être traitées que dans un contexte scolaire pluridisciplinaire, voire ne relevant peut-être en aucune manière des missions de l'école.

Un regard sociologique sur un domaine ou une approche juridique a dans un premier temps majoritairement occupé le terrain, situation qui perdure encore souvent, modifie notre vision d'approche et pourrait bien nous permettre de trouver des points d'ancrage nous permettant de clarifier nos représentations quant à notre positionnement en regard d'une demande institutionnelle manquant de lisibilité.

Nous reviendrons donc sur cette typologie de base (schéma ci-dessous)³⁸ dans la troisième partie de notre travail.



Illustration

Dominique Cardon - Un essai de cartographie du web 2.0 - février 2008

³⁸ Cardon, Dominique. Le design de la visibilité : un essai de typologie du web 2.0. In : *Internet Actu* [En ligne]. Paris : Fondation Internet Nouvelle Génération, février 2008. [Mise à jour 28 avril 2008]. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/>

En septembre 2010, le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) publie sur le blog « *Savoirs CDI* » un dossier intitulé « *Identité numérique, quels enjeux pour l'école* »³⁹. Les auteurs, Valentine Favel-Kapoian, documentaliste et Dora Dussurgey, professeur-documentaliste et formatrice TICE, reprennent largement, dans leur travail de synthèse, l'article de Philippe BUSCHINI ainsi que les différentes cartographies de Frédéric Cavazza, Philippe Buschini, Dominique Cardon, mais aussi Bruno Devauchelle dont nous allons parler ci-après.

Bruno DEVAUCHELLE a exercé les fonctions de professeur de lettres-histoire. Son engouement pour l'utilisation des TIC dans l'enseignement l'ont conduit à vouloir se former dans le domaine du numérique en éducation et en formation. Docteur en sciences de l'éducation, il exerce des missions de formateur au sein de différentes structures. Il est également chercheur associé au sein de l'EA TECHNE (**E**quipe d'**A**ccueil dans le champ des **TECH**nologies **N**umériques pour l'**E**ducation) de l'Université de Poitiers, créé en janvier 2012. Ce laboratoire a pour mission d'œuvrer à la réduction de l'écart qui existe entre l'élaboration et la conduite de politiques éducatives qui souhaitent placer les technologies numériques de l'information et de la communication au service des apprentissages et les pratiques effectives sur le terrain.⁴⁰

Il est également membre fondateur et Président de l'association Coopérative pour l'Information et l'Innovation Pédagogique (C.I.I.P.), constituée à l'initiative d'enseignants et de chercheurs désireux de promouvoir l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement. Cette association est à l'origine de la revue en ligne « *Le Café pédagogique* » dans laquelle Bruno Devauchelle alimente une chronique numérique.

Il s'est lui aussi essayé, en mai 2008, à une cartographie de l'identité numérique, sous deux formes⁴¹ :

⇒ Un schéma simplifié (1/2) dont l'intérêt est de mettre directement en évidence le caractère volontaire ou involontaire des traces :

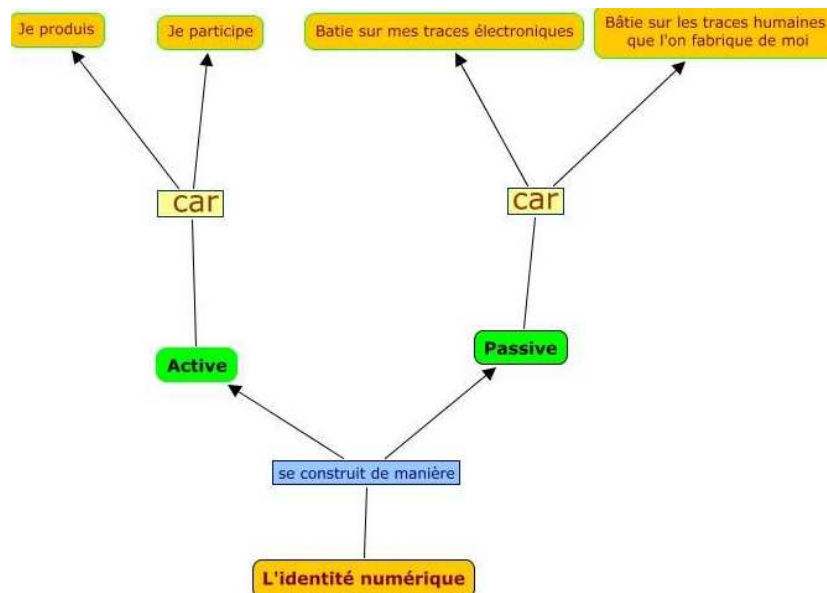
⇒ un deuxième schéma (2/2), construit sur la même base mais développant davantage de ramifications, qui sont autant d'exemples, Bruno Devauchelle met l'accent sur l'aspect productif et participatif du volet construction active. Par ailleurs, s'agissant

³⁹ Favel-Kapoian, Valentine, Dussurgey, Dora. Identité numérique, quels enjeux pour l'école ?. In : *Savoirs CDI*. [En ligne] Futuroscope : CNDP, 2010. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.cndp.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/reflexion/identite-numerique-quels-enjeux-pour-lecole.html>

⁴⁰ TECHNE, Champ de recherche. In : *TECHNE* [En ligne]. Poitiers : Université de Poitiers, 2013. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://techne.labo.univ-poitiers.fr/spip.php?article77&lang=fr>

⁴¹ Une carte de l'identité numérique. In : Devauchelle, Bruno, *Veille et analyse TICE* [En ligne]. 31 mai 2008. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : www.brunodevauchelle.com/blog/?p=162

du volet construction passive, il tient à faire la distinction entre les traces humaines, résultant d'une intervention directe d'une tierce personne, et les traces électroniques qui sont la résultante d'un traitement purement "machinique"⁴²



Cartes de l'identité numérique - Schéma 1/2 - Bruno Devauchelle - Mai 2008

Contrairement aux schémas précédemment présentés, celui de Bruno Devauchelle est le seul à utiliser textuellement le mot de traces, vocable qui est apparu dans le monde de la recherche ainsi que nous allons le voir ci-après.

2.1.2. Création de pôles de recherche

Si Internet a généré des questionnements à caractère fondamentalement juridiques et éthiques, liés aux questions d'authentification et à la sécurisation des données personnelles, le web 2.0 a démultiplié les enjeux et les questionnements inhérents aux traces laissées par les internautes et aux rapports que ceux-ci entretiennent avec celles là.

L'entrée dans le monde numérique a naturellement concerné de plein fouet les chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Cependant la question de la traçabilité n'est pas celle sur laquelle ils se sont immédiatement projeté dans la mesure elle semblait de prime abord concerner davantage les juristes et les informaticiens. De nombreux travaux ont en revanche concerné les nouveaux potentiels en matière d'enseignement à distance, réflexion qui nous le savons, continue largement de se développer, en interrelation notamment avec les sciences de l'éducation.

⁴² Identitenumérique-2. In : *Veille et analyse TICE* [En ligne]. 31 mai 2008. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.brunodevauchelle.com/blog/wp-content/uploads/2008/06/identitenumérique-2.jpg>

Quelques figures, cependant ont émergé, s'interrogeant plus particulièrement sur les changements que le numérique pouvait apporter s'agissant du rapport de l'individu et de la société avec la mémoire. **Louise Merzeau** et **Fanny Georges**, toutes deux enseignantes chercheuses en sciences de l'information et de la communication, ont à ce sujet des approches assez voisines. Les travaux de Fanny Georges portent plus particulièrement sur les représentations de soi à l'écran, sur l'identité virtuelle interactive construite par l'utilisateur dans des dispositifs de communication tels les jeux vidéo, les « chats », les réseaux sociaux. Son approche de l'identité numérique est à la fois sociale, cognitive et sémiotique. Pour elle « l'identité numérique se constitue de l'ensemble des signes qui manifestent un usager dans les dispositifs interactifs ». ⁴³

Avec le web 2.0, la notion de traces s'est étoffée et complexifiée, conduisant à celle d'identité numérique. La révolution structurelle du monde de l'information et de la communication a conduit un nombre plus important de pôles de recherche à intégrer le volet de l'identité numérique dans leurs travaux.

Le monde de la recherche est ainsi construit qu'il est difficile de parler isolément de certains chercheurs sans prendre en compte les caractéristiques de l'unité de recherche à laquelle ils appartiennent. Il est donc nécessaire de recenser les équipes qui se sont plus particulièrement consacrées à cette question et de déterminer sur quelles bases leur réflexion s'est engagée, de quoi elle s'est nourrie et de quelle manière elle a progressé, quitte à préciser les apports respectifs de chacun chaque fois que cela semblera utile.

Par ailleurs, les financements s'inscrivant dans le cadre d'appel à projets les travaux de recherche proposés et retenus dans ce type de configuration s'inscrivent dans un calendrier pluriannuel de durée variable (3 à 5 ans le plus souvent).

Si de très nombreux projets ont été menés dans le domaine des sciences de l'information et de la communication en relation avec les évolutions économiques, juridiques et sociétales inhérentes au monde numérique, nous avons fait le choix de ne retenir, à ce niveau de notre réflexion, qu'un seul projet qui nous a paru fondamentalement représentatif, dont les travaux ont été largement relayés et dont certaines figures sont devenues incontournables dès lors que l'on évoque l'identité numérique :

CNRS - Institut des sciences de la communication - Pôle PRODOPER

⁴³ Approche sémiopragmatique de la communication numérique ; In : Fanny Georges, Maître de conférences à l'Université de la Sorbonne-Nouvelle Paris III [en ligne]. Dernière mise à jour 14 février 2014. [consulté le 27 avril 2014]. Accessible sur : <http://fannygeorges.free.fr/>

A la fin des années 1980, **Jacques Perriault**, enseignant chercheur en sciences de l'information et de la communication, s'est intéressé aux « machines à communiquer » et a consacré de nombreux travaux à la question de l'apprentissage à distance dans un premier temps puis compte tenu des évolutions technologiques, à la place des technologies de l'information dans le contexte de l'éducation, la formation et l'apprentissage.

A ce titre, il a occupé à la fin des années 1980 les fonctions de directeur du département Informatique et enseignement à l'INRP et de directeur de la recherche et de l'innovation au CNED. Il est par ailleurs auteur de nombreux ouvrages et articles et contribue régulièrement à la Revue Hermès.

Son approche est centrée sur **les comportements des usagers** et le fait que ceux-ci s'emparent souvent des innovations technologiques pour un usage différent de celui pour lequel il a été conçu et leur a été proposé. Le web 2.0, nous l'avons vu en première partie, constitue un parfait exemple de ce type de phénomène.

Au début des années 1990 il travaille avec **Michel Arnaud**, enseignant chercheur en sciences de l'information et de la communication, dans le domaine de l'apprentissage en ligne et ce notamment au profit d'une grande entreprise soumise à des besoins fondamentaux de protection industrielle. De fait, cette activité rejoindra donc rapidement la question des identifiants numériques. Cette équipe de recherche est basée à l'Université Paris X – Nanterre (*actuelle Université Paris Ouest Nanterre La Défense*).

A partir de 1999, se constitue donc, toujours à Nanterre, une équipe de recherche qui oriente davantage ses travaux autour de la question des **identités numériques** à travers notamment le filtre d'une normalisation qui pourrait servir d'instance de régulation mondiale. A ce titre l'équipe intégrera l'AFNOR qui a développé une commission sur le « *e-learning* »

En 2007, le CNRS crée, sous l'égide de **Dominique Wolton** qui va en assurer la direction jusqu'en 2013, l'Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC). Un premier appel d'offres de projets de recherche est lancé, prenant en compte les cinq axes de qui ont présidé à la création de l'institut.

Porté par Michel ARNAUD, le projet PRODOPER (**PRO**tection des **DO**nnées **PER**sonnelles) va être retenu. Il s'inscrit dans l'axe « sciences, techniques et sociétés » qui aborde les questions relatives à la **protection des libertés individuelles**, des **données personnelles**, ou encore de l'impact des NTIC sur les **libertés civiles** ...

L'objectif est alors de contribuer à l'élaboration d'une « nouvelle définition des droits de l'homme numérique »⁴⁴

L'équipe est constituée d'enseignants chercheurs en information-communication, ainsi que d'enseignants chercheurs en droit privé, droit public, sciences économiques et sociales, informatique. Le projet porte sur 3 ans (2007-2009)

Dès 2007, **Louise MERZEAU** est membre du projet PRODOPER. Depuis 1993 ses travaux ont surtout suivi une approche médiologique tendant à étudier la façon dont les innovations techniques en matière de transmission modifient les comportements sociaux.

En février 2009 elle présente, dans une courte rubrique, les « *Principaux axes du projet* » PRODOPER.⁴⁵ Cette présentation s'ouvre sur son postulat « ***On ne peut pas ne pas laisser de traces*** »

On peut en retenir :

Un constat :

- Toutes nos activités possèdent une dimension informationnelle qui s'inscrit dans les réseaux
- Ces traces sont enregistrées et traitées automatiquement
- Les enjeux économiques, politiques et culturels sont encore mal cernés mais nécessitent que l'on s'interroge sur les risques qu'ils peuvent faire peser sur la démocratie.

Une nécessité :

- Connaître les techniques utilisées
- Identifier les stratégies mises en œuvre
- Interroger la portée symbolique de ce phénomène

Des pistes de remédiation :

- Un cadre juridique indispensable mais non suffisant
- Une « maturité technologique et comportementale »
- Des choix politiques concertés (Législateur, responsables politiques et citoyens) qui relèvent de deux registres différents :

1- « *renforcer la prise de conscience sur les dangers de la traçabilité* »

⁴⁴ Appel à projets 2007 de l'ISCC. In : *PRODOPER* [En ligne]. Paris : Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 7 février 2009. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://prodoper.u-paris10.fr/spip.php?article3>

⁴⁵ Principaux axes du projet. In : *PRODOPER* [En ligne]. Paris : Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 7 février 2009. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://prodoper.u-paris10.fr/spip.php?article2>

2- « imaginer des réponses originales, croisant les modèles que l'histoire nous a transmis avec ceux que l'innovation technologique introduit »

Ces deux lignes directrices illustrent assez bien les différentes approches de l'identité numérique qui vont émerger et prendre forme au sein des travaux des différents protagonistes qu'ils se situent davantage dans le champ propre de la recherche ou dans celui des pratiques sociales de référence, sachant que l'ancrage des sciences de l'information et de la communication relève plus souvent de la recherche appliquée que de la recherche pure. Les travaux menés par les différentes équipes de recherche et ce quelles que soient leurs orientations respectives au sein de ce vaste domaine, le mettent largement en évidence.

Au sein même du pôle PRODOPER cette caractéristique est perceptible dès sa constitution compte tenu de ses caractéristiques interdisciplinaires (droit privé, droit public, gestion, représentation d'un cabinet d'avocats).

Rien d'étonnant donc, si l'on se réfère aux préoccupations institutionnelles du moment, à ce que l'approche se soit d'abord concentrée sur **l'axe 1** « renforcer la prise de conscience sur les dangers de la traçabilité »

C'est ainsi qu'en 2008 le pôle PRODOPER apporte sa contribution à la réalisation du dossier pédagogique du CLEMI à l'occasion de la vingtième semaine de la presse (mars 2009) à travers la publication d'une fiche d'information intitulée « *Présence numérique et traçabilité* »⁴⁶

La construction de cette fiche met en évidence une approche avant tout informative et techniquement préventive. La possibilité de « prendre la main » sur ses traces est à peine effleurée en bas de fiche au sein d'un petit paragraphe qui ne s'appuie que sur la notion d'un savoir faire : apprendre à « *gérer ses identités* ».

Le pôle PRODOPER est à l'origine de deux publications qui vont faire date et à travers lesquelles, la progression de la réflexion est tangible :

En **avril 2009**, la revue interdisciplinaire **Hermès** publiée par l'Institut des sciences de la communication du CNRS sous la direction de Dominique Wolton,⁴⁷ consacre son **n° 53** au sujet « **Traçabilité et réseaux** ». ⁴⁸

⁴⁶ Wolton, Dominique (Dir). Présence numérique et traçabilité. In : *20^e semaine de la presse et des médias dans l'école* : 23-28 mars 2009 dossier pédagogique [En ligne], p. 46-47. Paris : CNDP-CLEMI, 2008. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : http://www.clemi.org/fichier/plug_download/46631/download_fichier_fr_download_fichier_fr_dp.20.spme.pdf

⁴⁷ Fondateur en 2007 de l'ISCC dont il a été le directeur jusqu'en 2013

⁴⁸ CNRS-ISCC. *Hermès*. N°53, avril 2009 [en ligne]. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/23710>

Coordonné par Michel Arnaud et Louise Merzeau, il est structuré autour des trois axes suivants :

- 1- « *Identité numérique : nouveaux cadres de communication* »
- 2- « *Espace public ? de la surveillance aux réseaux sociaux* »
- 3- « *Pour un habeas corpus numérique* »

Traçabilité, enjeux scientifiques, culturels et sociétaux sont au cœur de leur propos et de la construction de ce numéro de la revue *Hermès*.

Dans l'introduction, Michel Arnaud et Louise Merzeau évoquent l'évolution très rapide de l'innovation technologique dans le domaine des technologies numériques et la difficulté à prendre du recul face à un phénomène qui a cependant un impact sur la vie sociale tel qu'il ne permet pas de remettre à plus tard une réflexion de fond. Considérant par ailleurs le côté irréversible de cette mutation technologique, il leur semble d'autant plus fondamental de réaliser dès maintenant une « *mise en perspective* ».

Sans nier en aucune manière les risques inhérents à la traçabilité numérique, l'équipe de recherche prend pour parti pris « *[de ne pas aborder] la traçabilité comme un dysfonctionnement, mais bien comme la condition désormais irrévocable d'un modèle économique et d'une forme de sociabilité* ». ⁴⁹ Le choix de construction de ce numéro est donc le suivant :

- *Expliciter le fonctionnement des diverses formes et logiques de traçabilité ;*
- *Contribuer à construire la trace numérique personnelle comme objet scientifique ;*
- *Favoriser une prise de conscience collective et préconiser de nouvelles orientations.*

Les auteurs le justifient ainsi :

⇒ Les nouvelles formes de traçabilité induites par l'évolution des technologies numériques modifie les cadres de communication et placent l'individu devant la nécessité voire l'obligation de gérer son "double numérique"

⁴⁹ Arnaud, Michel, Merzeau, Louise. Avant-propos. In : *Hermès* [en ligne], N°53. Paris : CNRS Editions, avril 2009 [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/31536> DOI : 10.4267/2042/31536

⇒ Majoritairement occupé jusqu'alors par des médias censés être représentatifs de l'opinion publique, l'espace public est désormais investi par chacun d'entre nous, ce qui modifie les représentations antérieures en matière d'espace public et espace privé.

⇒ Dans le contexte de tentatives de régulation au plan international, le monde de la recherche a certes un rôle à jouer en matière de préservation des droits fondamentaux, mais doit surtout être attentive à favoriser une « prise de conscience collective » que les auteurs considèrent comme « seule capable de préserver les conditions de l'être – ensemble.

En conséquence, si le renforcement de la prise de conscience sur les dangers de la traçabilité reste d'actualité, il ne s'agit clairement plus seulement d'alerter et de donner des moyens techniques de s'en préserver - dans la mesure du possible - mais de s'emparer des potentialités qui sont à l'origine même de ce « risque » pour bâtir un mode de communication choisi et maîtrisé.

Signalons par ailleurs que le 27 avril 2009 ont été organisés par l'équipe PRODOPER - Pôle « *normalisation et mondialisation* » - les Etats généraux de l'identité numérique. Ce colloque qui associait l'Association Française des Correspondants aux Données Numériques (AFCDN)⁵⁰ était orienté sur les questions relevant des dispositifs d'identification, d'authentification, d'anonymisation, de régulation.⁵¹

Cela met une fois encore en évidence la difficulté à aborder une notion qui s'ouvre sur des problématiques aussi multiples qui entretiennent cependant toutes entre elles des interrelations.

Lorsqu'en janvier 2011 l'Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC) organise un séminaire « identités numériques » **Jacques Perriault** qui participe à la séance d'ouverture souligne que l'ISCC a axé son action autour de « *l'industrie de la connaissance* » mais propose de développer « *une vision complexe des identités numériques* » [prenant en compte] « **leur normalisation technique, industrielle, politique, juridique mais aussi culturelle** ». La présentation des thèmes d'approche qui lui paraissent prioritaires présente peu d'évolutions. On y relèvera cependant d'une part la mention d'une terminologie source de confusion, d'autre part la question d'un apprentissage comportemental et les liens avec la structuration de la personnalité.

Enfin, il exprime un nécessaire « *dialogue interdisciplinaire pour enrichir la compréhension des problématiques que se posent les chercheurs sur les usages du*

⁵⁰ Association des correspondants "informatique et libertés" créée en 2004 suite aux modifications (Loi du 6 août 2004) apportées à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978.

⁵¹ Programme & restitution . In : *PRODOPER* [En ligne], 7 février 2009. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.prodoper.fr/spip.php?article4>

numérique, la vie privée, l'économie d'Internet, l'interopérabilité des plateformes et des supports. »

Michel Arnaud, qui partage avec Jacques Perriault l'ouverture de ce séminaire évoque la possibilité de permettre aux individus de disposer d'identités numériques « jetables », ce qui pourrait constituer une solution face aux enjeux, économiques, sociaux, juridiques et éthiques.

Il appuie sa réflexion sur le postulat suivant : « **Dans un contexte où les individus semblent préférer la surveillance au risque, la construction de la confiance devient un enjeu central pour les projets d'identification numérique** ». ⁵²

Cependant au-delà de cette approche technique, il convient de relever l'émergence d'éléments de réflexion qui rejoignent les interrogations philosophiques évoquées en première partie de notre travail.

En effet, Michel Arnaud reprend la notion de différenciation entre « *l'Ipse* », combinaison de différences et « *l'Idem* », combinaison de différences réunies au sein d'un individu. En cela, il évoque le caractère évolutif de « *l'Ipse* », qui constitue une identité en perpétuelle mouvance et regrette que la façon d'aborder l'identité numérique, d'un point de vue juridique notamment, repose sur une représentation intangible de « *l'Idem* » qui ne correspond pas à la réalité de l'identité numérique compte tenu de la multiplication des traces désormais laissées par un individu.

Selon lui, cette position ne permet pas d'interroger comme il conviendrait, la question des « attributs identitaires » qui, pour un même individu (au sens juridique classique) évoluent considérablement en fonction de la nature des usages numériques qu'il en fait.

Il conviendrait donc de cesser d'aborder la notion d'identité numérique en dissociant les données personnelles et les données comportementales. En cela il fait référence à la posture retenue par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite *Loi Informatique et libertés*).

Parmi les figures qui nous conduisent au plus près de notions info-documentaires déjà familières ou qui tendent à approcher des questions pédagogiques qui seront au centre de notre dernière partie, nous retiendrons les chercheurs suivants inscrits alors dans le réseau PRODOPER :

Louise MERZEAU est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, habilitée à diriger des recherches (HDR). Actuellement directrice du centre de recherche Traitement et Appropriation des Connaissances par les TIC

⁵² Ibid.

(TACTIC), Université Paris Ouest - Nanterre La défense, elle a d'abord inscrit ses travaux de recherche dans une approche médiologique, en relation avec l'activité des internautes sur les réseaux sociaux. C'est en partant de phénomènes comportementaux qu'elle en est arrivée à étudier de plus près le phénomène de traçabilité et d'identité numérique dans sa dimension subie. Sa réflexion va alors se développer autour de l'idée de construction d'une identité numérique partiellement mais consciemment choisie.

Elle est l'auteur entre 2008 et 2010 de plusieurs articles qui vont avoir un fort impact. On peut notamment citer :

« **Présence numérique : du symbolique à la trace** » publié en 2008.⁵³ Louise Merzeau met l'accent sur l'impact de la traçabilité dans notre existence quotidienne. Construit autour de la question de « l'ordre symbolique », cet article nous permet de prendre du recul face à certaines représentations sociétales (crainte d'un individualisme définitif, disparition de formes de communication cimentant jusqu'alors la société ...) et résultant souvent d'une incapacité à s'inscrire dans l'évolution technologique en marche et à appréhender les changements comportementaux. Elle nous propose ainsi de porter un regard autre sur la question de la place du Web dans nos vies et dans la société en considérant notamment la façon dont se construit un nouveau "vivre ensemble".

Elle développe par ailleurs la question de la reconfiguration des traces que nous laissons lors de nos diverses connexions et met ainsi en lumière la redocumentarisation de l'individu, devenu entité informationnelle - ou comme l'a pour sa part formulé Olivier Ertzscheid, « *un document comme les autres* » - tendant à faire de Suzanne Briet une annonciatrice.

Enfin, elle évoque l'importance des métadonnées qui constituent en matière d'indexation l'unité de base de toute procédure de mise en interface ou d'agrégation.

« **Du signe à la trace : l'information sur mesure** » publié en 2009.⁵⁴ Dans cet article, Louise Merzeau appelle à porter un nouveau regard sémiologique sur des notions qui sont au fondement des sciences de l'information et de la communication (signe, message, document). En effet, l'information et la communication numériques ne signent pas la disparition de ces notions mais en modifient considérablement les contours et les interrelations. Dès lors, la "trace numérique" est à considérer comme un objet nouveau qui crée des liens permanents en accroissement et renouvellement constants et

⁵³ Merzeau, Louise. Présence numérique : du symbolique à la trace. In : *MEI (médiation et information)* [En ligne], N° 29, Communication, organisation, symboles, p. 153-163. Lien vers l'article en ligne [28.05.2010] : http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/48/72/55/PDF/Merzeau_Du_symbolique_a_la_trace.pdf [Consulté le 25 avril 2014]

⁵⁴ Merzeau, Louise. Du signe à la trace : l'information sur mesure. In : *Hermès, La Revue* [En ligne], 1/ 2009 (n° 53), p. 21-29. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-21.htm>

cependant invisibles, quasi-indécelables, entre des actes de communication pourtant le plus souvent intentionnels. Dans le processus informationnel et communicationnel numérique, tout signe, message ou document devient donc désormais consubstantiel de la trace.

Ce processus de traçabilité gouverné par l'oligarchie des réseaux rend l'individu à la fois plus actif et plus vulnérable.

« **Présence numérique : les médiations de l'identité** » publié en 2009.⁵⁵ Louise Merzeau met ici l'accent sur les différents enjeux relatifs à l'identité numérique qui occupe désormais, compte tenu de l'impact des procédures de traçabilité, une place centrale en termes d'enjeux techniques, économiques, juridiques et sociétaux.

Elle met l'accent sur les évolutions comportementales des individus qui contribuent à modifier les contours de « l'identité numérique » et introduit le terme de « présence numérique » qu'elle va désormais privilégier, prenant ainsi en compte, voire anticipant, le désir de chacun de pouvoir conserver une maîtrise de son identité sur le web, face au risque de sa marchandisation. Elle souligne à cet égard l'ambiguïté alimentée par les différentes plateformes qui sous couvert d'offrir à leurs membres une marge de liberté en matière de création d'identité « virtuelle » (avatars ...) les amène en réalité à entrer des paramètres qu'elles seront en capacité d'utiliser. Considérant l'utilisation désormais massive des technologies de l'information et de la communication au sein de la société, elle met l'accent sur l'importance de passer d'une démarche de protection unilatérale à une démarche de formation à la maîtrise des données, non pas tant en raison d'une protection devenue caduque mais parce qu'il lui semble primordial que l'individu devienne concepteur et acteur de cette protection. La nécessité d'une régulation résultant d'une volonté politique reste en revanche plus nécessaire que jamais.

« **La présence plutôt que l'identité** » publié en février 2010.⁵⁶ Louise Merzeau poursuit ici la réflexion amorcée dans l'article précédent. Elle insiste sur le travers qui consiste à ne considérer les comportements des internautes sur les réseaux numériques qu'à travers le prisme de l'exhibitionnisme, de l'impudeur, de l'étalement de la vie privée et l'erreur fondamentale qui consisterait à maintenir cette approche et à réduire la question de la traçabilité à un enjeu de "e-reputation" créant l'illusion d'une possible maîtrise de ses traces sur le web.

⁵⁵ Merzeau Louise. Présence numérique : les médiations de l'identité. In : *Les Enjeux de l'information et de la communication* [En ligne], 1/ 2009 (Volume 2009), p. 79-91. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2009-1-page-79.htm>

⁵⁶ Merzeau, Louise. La présence plutôt que l'identité. In : *Documentaliste – sciences de l'information*, Vol.47, N°1. Paris : ADBS, février 2010, pp.32-33.

Or le web contrairement aux médias antérieurs doit être envisagé en tant qu'écosystème au sein duquel chacun est désormais impliqué. C'est là que se place pour Louise Merzeau le virage médiologique que rencontre la société.

Il convient donc de permettre à chaque usager de pouvoir occuper au sein de cet écosystème une fonction à dimension collective permettant de contrebalancer l'offre de plus en plus individualisée qui lui est proposée par le secteur marchand. Louise Merzeau utilise à cet égard le terme de « présence à l'infomonde ».

Continuer de parler d'identité lui paraît dangereux et susceptible de fausser totalement les représentations. Elle pose ainsi l'axiome suivant : L'identité individualise, personnalise tous les problèmes ; il n'est donc pas possible de construire une culture sur ce concept. La présence, en revanche, en s'exerçant dans le temps et dans le social, possède une dimension nécessairement collective propre à permettre la « présence à l'infomonde » qu'elle promeut. Cette présence pourrait passer par une meilleure lisibilité de nos traces individuelles et une connaissance des dispositifs d'indexation auxquelles elles sont ou seront soumises. Pour Louise Merzeau, il ne s'agirait pas moins que d'ouvrir l'environnement numérique aux possibilités « *d'innovation démocratique* ».

« **Traces et identité numérique** » Conférence en ligne - ESEN 31 mars 2010.⁵⁷ Cette conférence est l'occasion pour Louise MERZEAU de conforter quelques uns des aspects déjà évoqués dans les articles présentés, mais aussi d'aborder des questions complémentaires et d'ouvrir une réflexion vers l'avenir.

Elle signale ainsi que les réseaux numériques se caractérisent par une inflation des index, des notices et des métadonnées. Rappelant que dans la tradition documentaire on part d'un document premier que l'on documente pour aboutir à une information « seconde » (notice), alors que dans le contexte des réseaux numériques, la documentation relative au document (les métadonnées) est directement intégrée au document. Dans ce contexte, ce sont donc les métadonnées qui constituent la plus-value de l'information par ailleurs devenue aisément accessible à tout un chacun. En effet, ce sont les métadonnées annexées aux éléments d'information que nous communiquons, plus ou moins volontairement, qui permettent à de nombreux fournisseurs d'information de nous proposer des services personnalisés et le plus souvent payants.

Enfin, chacun doit être conscient que dans la vie courante une grande partie de nos actions s'effectue par l'intermédiaire de « *machines à mémoire* » (ordinateurs, clés USB,

⁵⁷ Merzeau, Louise. Traces et identité numérique : Culture numérique des cadres : de la culture personnelle à la culture professionnelle, journée de regroupement du réseau national TICE, 31 mars 2010, Futuroscope Chasseneuil, ESEN, 2010. In : *ESENE SR* [en ligne], 31 mars 2010. Date de dernière mise à jour : 23 octobre 2013. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/conferences-en-ligne/detail-d-une-conference/?idRessource=1132&cHash=9981fd0816>

appareils photo, téléphonie, cartes à puce ...), soit autant de stocks de métadonnées plus ou moins étoffées.

Louise Merzeau en vient ainsi à évoquer un autre changement majeur relatif à la mémoire dont la gestion traditionnellement prise en charge par l'institution (archives) sur la base de critères et de procédures définis de façon pyramidale, passe désormais aux mains de l'individu. Selon son expression, « *nous devenons tous des gestionnaires de mémoire* ». Elle relève là un *tournant anthropologique*. En effet, on assiste à une inversion entre une période où prévalait la lutte contre un oubli annoncé et inéluctable, à une nouvelle ère où presque tous les actes et comportement informationnels sont mémorisés par défaut, c'est la recherche de l'oubli qui exige la mise en place de parades, dispositifs, procédures,⁵⁸ d'où le développement d'une législation et de structures de contrôle orientées vers une démarche de protection par l'interdiction (Loi Informatique et Libertés, CNIL).

Elle attire également notre attention sur le fait que plus on navigue sur Internet et plus on contribue à structurer nos traces qui passent d'un dispersement, un éclatement à ce qu'elle nomme « ma vie en ligne ».

Louise Merzeau aborde également, d'un point de vue sémiologique⁵⁹, le passage d'une logique des signes à une logique de traces et considère que l'on devrait désormais plutôt parler de "*société des bases de données*" que de société de l'information. Dans la mesure où la trace ne présente ni signifiant, ni signifié, transposer aux traces la sémiologie jusqu'alors appliquée aux signes est une erreur. Les caractéristiques des traces, notamment en matière de décontextualisation, de transposition, de non ancrage pérenne à une énonciation, ne leur confère aucun rapport direct avec une représentation de soi.

Enfin, Louise Merzeau relève que l'économie numérique s'intéresse au singulier et à la personnalisation. Traces et métadonnées sont utilisées en faveur d'un processus de personnalisation de l'offre d'information de quelque nature qu'elle soit. Plus qu'à l'utilisateur, on va s'intéresser à un aspect spécifique du comportement de l'utilisateur.

L'objectif en matière de diffusion de l'information a donc totalement changé puisque qu'il ne s'agit plus de permettre à une information de toucher un maximum de personnes mais de faire en sorte que chaque individu reçoive l'information qui lui convient le mieux et à laquelle il sera sensible.

Elle conclut, sous forme de questionnement ouvert, sur l'importance qu'elle accorde à déplacer la question de l'identité numérique vers celle de la présence numérique et

⁵⁸ On peut à cet égard évoquer la notion de « droit à l'oubli » fréquemment relayée en matière d'identité numérique

⁵⁹ Sémiologie de la signification

évoque la nécessité pour chacun de prendre conscience de son mode de fonctionnement en matière de communication sur les réseaux.

Considérant que si l'on veut construire une société numérique il faut d'abord s'interroger sur comment on veut habiter le monde numérique, elle en retire la nécessité d'un « savoir lire et écrire numériques » sans lesquels les contributions aux web collaboratif ne pourront être investies et conclut sur l'importance de développer une « intelligence des outils » qu'elle illustre par le fait qu'il conviendrait d'apprendre aux jeunes à profiler leur compte Facebook plutôt que de tenter de les dissuader d'utiliser ce réseau social.

Que pouvons nous retenir de ce panorama qui nous permette de clarifier les axes d'intervention sur lesquels les enseignants documentaliste peuvent s'appuyer pour traiter avec les élèves la question de l'identité / présence numérique.

Les approches nous l'avons vu sont plurielles et les attentes sociales et institutionnelles fortes. Pour autant, la contribution des enseignants documentalistes doit pouvoir s'inscrire dans leurs axes de mission qui pour l'heure restent encore incertains. A cet égard nous nous référerons ici aux deux textes suivants :

⇒ **Circulaire n° 86- 123 du 13 mars 1986** relative aux missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information :

- **Mission 1** : Le documentaliste- bibliothécaire assure, dans le centre dont il a la responsabilité, une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire
- Mission 2 : L'action du documentaliste-bibliothécaire est toujours étroitement liée à l'activité pédagogique de l'établissement

⇒ **Référentiel des compétences professionnelles** des métiers du professorat et de l'éducation, publié par arrêté du 1^{er} juillet 2013 :

- Compétence D1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information,

au sein de laquelle nous retiendrons les trois seuls items faisant clairement référence à une mission :

- *Savoir définir une stratégie pédagogique permettant la mise en place des objectifs et des apprentissages de l'éducation aux médias et à l'information, en concertation avec les autres professeurs.*
- *Faciliter et mettre en œuvre des travaux disciplinaires ou interdisciplinaires qui font appel à la recherche et à la maîtrise de l'information.*

- *Accompagner la production d'un travail personnel d'un élève ou d'un groupe d'élèves et les aider dans leur accès à l'autonomie.*

Or il semble bien que la notion d'identité numérique soit traversées de différents paradigmes, situation dont on peut soit se féliciter pour l'apparente souplesse qu'elle procure, soit s'inquiéter dans un souci de construction pédagogique et/ou de modélisation didactique.

Un rapide recensement des axes de réflexion qui traversent les seuls travaux de Louise Merzeau nous place devant un problème évident de transposition dans la mesure où l'approche du sujet peut se construire à partir de points de vue très divers et que l'accent mis sur tel aspect plutôt que sur tel autre n'en limite ni l'importance ni la portée.

Si l'enseignant documentaliste va être sensible à diverses notions info-documentaires que nous avons vu émerger et qu'il sera en capacité de proposer autour d'elles des séances pédagogiques cohérentes, il n'en reste pas moins que de nombreux questionnements gravitent autour de cette notion et resteront en suspens. Nous ne pouvons tous les évoquer tant ils dépendent de représentations qui vont inévitablement évoluer, telles les dichotomies actuelles du type vie publique / vie privée ou réel / virtuel. Pour autant tout laisse penser que l'institution attachera du prix à ce que ces questions soient abordées.

Enfin, et nous aurions aussi bien pu commencer par là, comment conjuguer les attentes technicistes (paramétrages, contrôle, maîtrise technique des outils) et des savoirs théoriques associés qui ne relèvent pas de l'enseignant documentaliste ; comment articuler des savoir faire informatiques, des savoir être citoyens et des savoirs info-documentaires ...

Faute de pouvoir apporter ici des réponses circonstanciées, il nous paraît nécessaire de faire le point de la situation sur le terrain professionnel

3 Identité numérique et savoirs info-documentaires

L'approche technico-scientifique scientifique et les travaux de recherche universitaire nous ont permis progressivement de mesurer les enjeux liés à la question de la traçabilité sur les réseaux, d'obtenir une vue d'ensemble du champ interdisciplinaire couvert par la notion d'identité numérique, de commencer à cerner les éléments susceptibles de pouvoir alimenter un enseignement info-documentaire et ce malgré les difficultés d'interprétation et de délimitation.

Afin de poursuivre notre démarche, nous devons maintenant prendre en compte les attentes institutionnelles et examiner dans quelle mesure et de quelle manière ces attentes peuvent se décliner dans le domaine d'intervention du professeur documentaliste.

Par ailleurs, il importe de s'appuyer sur les travaux réalisés dans la sphère professionnelle, étape qui sera l'occasion de convoquer des chercheurs qui, pour avoir été un temps enseignants documentalistes, ont développé des travaux de recherche en relation étroite avec les perspectives professionnelles qui nous intéressent.

Enfin, après avoir analysé un corpus de séances pédagogiques au regard des objectifs généraux retenus et des notions info-documentaires sélectionnées, nous tenterons d'apporter un regard personnel sur la question en nous appuyant sur une séquence conceptualisée et expérimentée à l'occasion d'une période de stage en établissement.

3.1 les attentes institutionnelles

Nous avons évoqué, en première partie les enjeux éducatifs et culturels qui se sont dans un premier temps inscrits dans la volonté institutionnelle de préserver une relation de confiance entre les citoyens et l'usage des réseaux, et ce notamment pour des raisons économiques, puis la priorité pour l'école et la formation continue d'être le vecteur d'appropriation des nouvelles technologies et la généralisation des usages d'Internet. Enfin nous avons observé de quelle manière la notion de risque pour les jeunes en matière d'accès à des contenus illicites puis de « rencontres » inappropriées a pesé dans certaines orientations et préconisations.

L'impact au sein des établissements scolaires du second degré s'est matérialisé de différentes manières, entre dotations matérielles et objectifs pédagogiques.

A ce jour et quelques puissent être les futures adaptations liées à la Loi d'orientation de juillet 2013 relative à l'entrée de l'école dans l'ère du numérique, un recensement des processus et objectifs déclinés dans le domaine de l'identité numérique ou de ce qui tend à s'en rapprocher, cette terminologie restant assez récente, nous conduit nécessairement à interroger un certain nombre de documents institutionnels de référence.

3.1.1 Le socle commun de connaissances et de compétences – Juillet 2006 –

La formulation des objectifs en matière notamment de **connaissances** à acquérir reste comme on peut l'observer ci-après, fondamentalement circonscrite aux questions de

sécurité, de protection, de distinction entre vie publique et vie privée amis aussi de distinction entre le virtuel et le réel directement rattachée à la notion d'identité (Etat civil) de l'individu.

Sans doute peut-on voir là la concrétisation des inquiétudes d'une société qui n'est pas en mesure d'appréhender et d'analyser les changements intervenus dans les pratiques des jeunes avec l'arrivée du numérique.

Compétence 4 – Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.

- **l'usage sûr** et critique des techniques de la société de l'information
- les élèves doivent savoir que l'usage de ces outils (matériels, logiciels et services) est régi par des règles qui permettent de protéger la propriété intellectuelle, les **droits et libertés des citoyens** et de **se protéger soi-même**.

Attitude en corollaire : une attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs

Compétence 6 – Compétences sociales et civiques (Vivre en société – Se préparer à sa vie de citoyen)

- connaître la **distinction entre sphères professionnelle, publique et privée**

Attitude en corollaire : le respect de soi ; le respect de la vie privée

- connaître quelques notions juridiques de base, et notamment **l'identité de la personne** [...]

Attitude en corollaire : savoir distinguer virtuel et réel

Les grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun en vigueur en janvier **2011** comportent s'agissant du palier 3 (fin de scolarité) les items suivants en rapport avec la notion d'identité :

Compétence 4

↳ Protéger sa personne et ses données

- Je **protège ma vie privée** en ne donnant sur Internet des renseignements me concernant qu'avec l'accord de mon responsable légal.
- J'applique des règles de **prudence** contre les **risques de malveillance** (virus, spam...).

- Je **sécurise** mes données (gestion des mots de passe, fermeture de session, sauvegarde).

Compétence 6

↳ Respecter quelques notions juridiques de base

- L'élève connaît les conditions d'acquisition de la nationalité française ; **il sait ce qui définit l'identité d'un individu**, connaît les pièces d'identité et registres d'Etat civil.
- L'élève [...] **sait distinguer la sphère publique et la sphère privée**, en donnant quelques illustrations (**utilisation responsable de blogs ou de réseaux sociaux**, rédaction d'une charte des TIC).

3.1.2 Parcours de culture de l'information et de formation à l'information

(PaCIFI) – 2010 : Une brève mention de l'identité numérique apparaît dans la fiche 10 consacrée à « *l'utilisation éthique de l'information* ». Parmi les objectifs mentionnés on trouve ainsi :

« *Etre attentif à ne pas porter atteinte aux droits des personnes, respecter les valeurs démocratiques, les règles de droit et les règles de base de la courtoisie et du respect de l'autre, notamment sur les réseaux numériques. **Etre conscient que les informations personnelles (identité numérique) diffusées sont lues et peuvent être réutilisées par d'autres personnes à mauvais escient.***»⁶⁰

Cette approche de l'identité numérique semble particulièrement restrictive si l'on se réfère aux modélisations qui ont commencé à voir le jour dès 2005 ainsi que nous avons pu l'observer dans la deuxième partie de ce travail.

3.1.3 Les missions Fourgous

⇒ **Rapport de la 1^{ère} mission Fourgous** : « *Réussir l'école numérique* » – **2010** – Ce rapport évoque des « *compétences scolaires et aptitudes psychologiques attendues à l'ère numérique* »⁶¹ mais s'appuie pour illustrer cette approche sur une grille de compétences – issue d'un ouvrage du sociologue Philippe Zarifian, *Objectif Compétence. Pour une nouvelle logique*, publié en 1999 et relatif aux questions d'organisation et de performance des entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux outils de

⁶⁰ France - Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - DGESCO. Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information. In : *Eduscol* [En ligne], 13 octobre 2010. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://eduscol.education.fr/numerique/actualites/veille-education-numerique/archives/octobre-2010/parcours-formation-culture-information>

⁶¹ Fourgous, Jean-Michel et al. Réussir l'école numérique. In : *Mission Fourgous pour les TICE* [En ligne], Paris : Assemblée nationale, 2010. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.missionfourgous-tice.fr/IMG/pdf/rapport-fourgous-chatel-TICE.pdf> - P. 139 -141

gestion des ressources humaines. Il n'apporte aucun éclairage utile sur le sujet qui nous occupe.

⇒ **Rapport de la 2nde mission Fourgous : « Apprendre autrement à l'ère du numérique »**⁶² – 2012 – Dans ce rapport, en revanche, est évoquée dès l'introduction l'idée que le monde numérique modifie la notion de culture et d'identité (p. 19). La première partie de ce rapport, propose la cartographie d'une future société en réseau au sein de laquelle les citoyens seraient créateurs de leur vie professionnelle et de leur parcours d'apprentissages, acteurs d'une intelligence collective et **constructeurs de leur présence numérique**.

Jean-Michel Fourgous part du postulat suivant : « À l'heure du numérique, les notions de culture et d'éducation évoluent : la culture numérique et la gestion de son identité numérique deviennent indispensable pour s'insérer dans la société ».

Il évoque un instant Louise Merzeau pour mentionner la préférence qu'elle exprime pour la terminologie « présence numérique ».

Il semble à cet égard considérer que ne pas être attentif à son identité numérique pourrait, dans un contexte de travail collaboratif appelé à se développer, conduire à une sorte d'effacement de l'individu, et préconise au contraire l'importance pour chacun de mettre en valeur son identité au sein du collectif.

Il conclue sur la nécessité d'introduire dans « l'éducation de base » les compétences requises en matière de gestion de l'identité numérique.

Cette question de l'identité numérique est par ailleurs peu développée au sein du rapport ; on la retrouve de façon tout à fait épisodique, associée à l'usage des réseaux sociaux ou rattachée à la notion de citoyenneté numérique. Il y est alors question de maîtriser ses identités numériques et son e-réputation en étant notamment attentif à la gestion de ses traces et à la protection de ses données.

Notons cependant qu'en regard de ces recommandations émerge la proposition de « Créer un environnement d'apprentissage personnel, véritable portfolio et curriculum du citoyen à l'heure du numérique »⁶³ qui accompagnerait chacun tout au long de sa vie.

Nous pouvons ainsi relever à l'issue de ce recensement que le regard que l'institution porte sur la notion d'identité numérique, présente des contours incertains mais que les objectifs qui s'y rattachent relèvent soit d'une préoccupation sécuritaire, soit d'une préoccupation préservatrice en relation avec des objectifs construits de plus en plus sur la notion de réputation.

⁶² Fourgous, Jean-Michel et al. « Apprendre autrement » à l'ère numérique. In : *Mission Fourgous pour les TICE* [En ligne], Paris : Assemblée nationale, 2012. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur :

http://www.missionfourgous-tice.fr/missionfourgous2/IMG/pdf/Rapport_Mission_Fourgous_2_V2.pdf

⁶³ Ibid - P. 185

Un choix manifeste s'opère donc ; relève-t-il de la difficulté à conjuguer les différents aspects présentés par l'identité numérique, auquel cas cette simplification pourrait correspondre à la nécessité de poser des contours simples, compréhensibles par tous, pragmatiques et donc rassurants.

Cependant, il n'est sans doute pas inutile de relever la façon dont actuellement la notion d'identité numérique entre dans le vocabulaire structurel : entreprises, administrations, services, établissements scolaires, bibliothèque et naturellement CDI sont potentiellement placés en demeure de présenter une identité numérique. Phénomène temporaire de communication, somme des identités numériques individuelles constitutives de ces structures alimentant donc les notions de responsabilité individuelles et collectives au regard de sa e-réputation, ou « simple » démarche de marketing ? A l'heure où les plus-values passent par les services numériques on peut s'interroger.

En tout état de cause, il semble difficile de pré-visualiser sur cette seule base les connaissances et compétences sur lesquelles les enseignants documentalistes pourraient proposer des interventions pertinentes.

3.2 Les ressources pédagogiques institutionnelles

3.2.1 Le Centre national de documentation pédagogique (CNDP)

Lorsqu'en septembre 2010, le CNDP publie sur le blog « *Savoirs CDI* » le dossier intitulé « *Identité numérique, quels enjeux pour l'école* »⁶⁴ ainsi que nous l'avons évoqué en deuxième partie de notre travail, Les auteurs, Valentine Favel-Kapoian, documentaliste et Dora Dussurgey, professeur-documentaliste et formatrice TICE, effectuent pour l'essentiel un recensement des ressources alors disponibles dans ce domaine et que nous avons largement présentées. L'objectif de ce dossier est de dégager les premières approches possibles de la question ; on y trouve donc les premiers jalons d'une réflexion qui associe des éléments techniques, juridiques et comportementaux, conformes à l'état d'avancement de la question dans les différentes sphères concernées.

Depuis, les ressources proposées par le blog se sont enrichies mais de façon assez disparate ne favorisant pas une vue d'ensemble actualisée qui permettrait de reformuler la question de l'identité / présence numérique au plus près des enjeux info-documentaires actuels. On y côtoie des approches aussi bien des réflexions de fond tournées vers les apprentissages que des outils d'information techniques relatifs au

⁶⁴ Favel-Kapoian, Valentine, Dussurgey, Dora. Identité numérique, quels enjeux pour l'école ?. In : *Savoirs CDI*. [En ligne], Futuroscope : CNDP, 2010. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.cndp.fr/savoircdi/societe-de-linformation/reflexion/identite-numerique-quels-enjeux-pour-lecole.html>

paramétrage des compte sur les réseaux sociaux en passant par des articles mettant l'accent sur les dangers inhérents au web en général et aux réseaux sociaux en particulier.

3.2.2 Le portail éducol

Le portail éducol a publié en janvier 2013 un dossier intitulé « *Enseigner l'identité numérique* ». ⁶⁵

Plus que d'un document de synthèse il s'agit davantage d'une compilation de ressources dont les origines sont très diverses. Les liens d'accès nous renvoient ainsi vers :

- "*Identité numérique : Qui êtes-vous sur le Web*", un dossier construit en commun par *Carrefour éducation*⁶⁶ et *L'infobourg*⁶⁷ - Novembre 2012
- Trois supports d'information proposés respectivement par :
 - L'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand – Module d'autoformation non daté
 - *PoleDocumentation*, blog de l'emploi en info-doc-veille (ressource non disponible)
 - La Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie (BSI)⁶⁸ (Absence de permalien ; ressource à rechercher dans le catalogue de la BSI) 2012
- Trois scénarios pédagogiques issus des académies de Toulouse (2011), Rouen (2011) et Versailles (TRAAM 2011)
- Les travaux académiques mutualisés 2010-2011 en relation avec l'identité numérique
- Doc pour Docs : Dossier l'identité et la présence numérique – Janvier 2013

Nous disposons donc ici de ressources qui, fondamentalement ne répondent pas aux mêmes enjeux et qui non seulement rendent complexe pour les enseignants documentalistes toute approche didactique de la question avec les élèves, mais tendent par ailleurs à proposer (hors travaux mutualisés et scénarios pédagogiques dont nous reparlerons) des ressources qui trouvent leur origine dans des sphères parfois très floues et à la limite du conflit d'intérêt.

⁶⁵ France - Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - DGESCO. Enseigner l'identité numérique. In : *Educol*. [En ligne], 25 janvier 2013. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://eduscol.education.fr/numerique/actualites/veille-education-numerique/janvier-2013/enseigner-lidentite-numerique>

⁶⁶ Société québécoise proposant sur Internet un certain nombre de ressources éducatives francophones sous licence libre.

⁶⁷ Site d'information en éducation et technologies proposé par une agence de presse pédagogique

⁶⁸ Ces dangers qui menacent nos identités numériques. In : *Cité des sciences et de l'industrie* [En ligne], Paris : Universcience, 30 novembre 2012 [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.cite-sciences.fr/fr/ressources/bibliotheque-en-ligne/dossiers-documentaires/ces-dangers-qui-menacent-nos-identites-numeriques/>

Enfin on ne peut que relever la mise en place d'un phénomène de "*ressources en boucle*" commençant pour certaines à être nettement datées. Si pour partie ce phénomène relève des effets induits par la communication en réseau au risque de conduire à penser que plus ces ressources sont relayées sur Internet, plus leur « pertinence » est avérée, il appartient néanmoins à l'institution d'être particulièrement vigilante dans ce domaine.

On peut également y voir l'illustration criante d'un déficit de clarification du sujet en matière d'objectifs pédagogiques.

3.3 Sur le terrain

Comment, dans ces conditions les interventions éducatives et pédagogiques susceptibles d'impliquer les enseignants documentalistes parviennent-elles à se mettre en place ? C'est ce que nous allons tenter d'observer à travers deux types de ressources :

⇒ Des ressources valorisées par l'institution au plan national

- les travaux académiques mutualisés qui font l'objet d'une réflexion collégiale sous l'autorité pédagogique de la DGESCO via la supervision des IPR des académies volontaires.
- Les scénarios pédagogiques édités dans Edubase, qui font donc tacitement l'objet d'une validation a posteriori.

⇒ Des ressources diffusées par des canaux indépendants

- Blogs d'enseignants documentalistes ;
- Sites mutualistes

3.3.1 Les travaux académiques mutualisés 2010-2011

Le portail éducol propose, nous l'avons vu, un bilan des **travaux académiques mutualisés 2010-2011**⁶⁹ dont le périmètre : "Former les élèves à un usage responsable d'Internet, au collège et au lycée", se déclinait autour des trois axes pédagogiques suivants :

- Source et validation de l'information ; circulation de l'information à l'heure d'Internet
- Identité numérique, usages numériques (réseaux sociaux), vie publique / vie privée

⁶⁹ France - Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - DGESCO. Former à l'usage responsable d'Internet (2011-2012). In : *Eduscol*. [En ligne], 18 août 2011. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : http://eduscol.education.fr/cdi/anim/actions-mutuali/2010_2011/bilan_2010_2011

- Droit et éthique

L'association de ces trois axes est intéressante dans la mesure où elle alimente un lien direct entre la production de l'information et son impact sur l'identité numérique de l'auteur que l'on retrouve exprimé dans les objectifs sous l'intitulé « *De l'identité numérique à la question "qui fait l'info ?"* ». Elle permettrait donc d'établir des passerelles entre certaines notions info-documentaires déjà familières (Validité des sources – validation de l'information) et de dépasser le cadre de l'e-réputation.

En revanche, la présentation de l'axe **identité numérique**, rapporté aux **usages sur les réseaux sociaux**, et à la question de la séparation entre **vie publique** et **vie privée** tend paradoxalement à refermer l'approche considérée.

De même l'axe « **droit** et **éthique** » en conjuguant des notions qui relèvent de positionnements différents (Obligation légale / choix individuel) complexifie l'interprétation. On peut cependant retenir la relation existant entre le respect des règles du droit en matière de publication et la validité des sources.

L'éthique, en revanche, en tant que notion subjective, rejoindrait alors le cadre de l'e-réputation que nous venions justement de dépasser par ailleurs.

Les éléments de bilan évoquent :

- l'amplitude et la complexité du thème
- des pistes de travail très différentes rendant la mutualisation difficile
- l'absence de rattachement de cette notion à un quelconque programme disciplinaire.

Nous trouvons ici la confirmation d'un aspect déjà évoqué, à savoir la nécessité pour chaque établissement de définir des modalités d'intervention afin de pouvoir répondre à une demande sociale forte de la part notamment des parents, sans disposer néanmoins ni de contours définitoires solides, ni de ressources pédagogiques homogènes, ni de cadres didactiques lisibles.

3.3.2 Ressources diffusées par des canaux indépendants

La profession, compte tenu des difficultés qu'elle rencontre pour circonscrire son champ d'intervention et disposer d'outils pédagogiques et didactiques adaptés, contribue à alimenter des blogs, forums et autres sites collaboratifs qui sont autant d'occasion de développer des réflexions sur les thématiques d'enseignement auxquelles elle est confrontée.

S'agissant de l'identité numérique, le site Doc pour Docs a édité en janvier 2013 un dossier intitulé « l'identité et la présence numérique ». ⁷⁰

Les considérations qui ont conduit les coauteurs à réaliser cette synthèse sont présentées en préambule :

L'identité numérique est devenue, avec l'accélération de l'utilisation des réseaux sociaux par nos élèves et la prolifération des données personnelles sur le Web un thème de formation essentiel en information - documentation pour les aider à contrôler leur e-réputation, maîtriser leur image publique et gérer, anticiper même, les traces laissées sur le net.

Ils mentionnent par ailleurs que la notion de « *présence numérique* » initiée par Louise Merzeau tend à alimenter la réflexion professionnelle.

Ils dégagent ainsi deux approches fondamentales qui orienteraient la construction des séquences pédagogiques dans ce domaine.

⇒ Une approche alimentée par les travaux de Louise Merzeau, orientée sur la gestion des traces mais qui veut porter un regard assez positif sur la question : « **soigner son identité numérique personnelle** », expression qui n'est pas sans rappeler dans l'esprit le propos d'Olivier Le Deuff en matière de veille numérique : « prendre soin plutôt que de surveiller ».

⇒ Une approche intitulée « **connaissance de l'environnement numérique** » qui tendrait plutôt à comprendre les mécanismes de construction de l'identité numérique.

Afin de pouvoir appréhender la façon dont la distinction mentionnée ci-dessus se matérialise, et d'une façon plus générale l'évolution générale dans l'approche de la notion d'identité / présence numérique, deux séances, sélectionnées dans chacune des catégories sont retenues afin de constituer un corpus de base auquel viendra s'ajouter ensuite notre propre expérience de stage.

Les séances retenues sont les suivantes :

Scénario pédagogique N° 1 : Annexe 1.1

Fiche pédagogique proposée par Angèle STALDER, professeur documentaliste

[« Ma présence sur le web : D'une identité numérique subie à une identité choisie »](#)

Publiée sur le blog « Cactus Acide » le 2 avril 2012

Angèle Stalder accompagne la publication de sa séance d'une présentation générale de son approche à travers deux articles :

⁷⁰ L'identité et la présence numérique. In : *Doc pour docs* [En ligne], 16 janvier 2013. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.docpourdocs.fr/spip.php?article457>

[De l'identité à la présence numérique](#) (2 avril 2012)

[Comment exercer une présence numérique assumée](#) (2 mai 2012)

Scénario pédagogique N° 2 : Annexes 2.1 et 2.2

Fiche pédagogique proposée par Hélène Mulot, professeur documentaliste

Publiée sur le blog « L'odyssée d'Ln : je tisse m@ toile » le 20 octobre 2012

[Vie privée, vie publique : tisser la toile de son identité numérique](#)

Hélène Mulot a par ailleurs mené une réflexion de fond qui s'est matérialisée par la construction d'un certain nombre de séances autour de la notion "de présence numérique" et plus largement de celle de "cultures numériques" auxquelles on peut accéder via son procédé d'indexation par tags.

Scénario pédagogique N° 3 : Annexe 3.1

Fiche pédagogique de la séance construite et expérimentée durant le stage

Usage d'Internet et protection de la vie privée (décembre 2013)

3.3.3 Analyse d'un corpus de trois séances

L'étude des scénarios pédagogiques construits par Angèle Stalder et Hélène Mulot est concrétisée par la réalisation d'une fiche comportant un certain nombre d'items renseignés en fonction des éléments disponibles. Son objectif est de permettre d'appréhender l'architecture de la séance et à travers celle-ci, les étapes réflexives des enseignantes documentalistes concernées (avant – pendant – après), sources prises en référence, objectifs pédagogiques et d'apprentissage retenus.

En ce qui concerne la séance construite durant le stage, la fiche présentée en annexe comportant déjà une large partie des éléments considérés, la présentation qui en sera faite prendra la forme d'un retour sur expérience, celui-ci n'ayant par ailleurs pas pu se concrétiser durant la période de stage.

VOIR FICHES EN ANNEXES

Scénario pédagogique N° 1 / Annexe 1.2

Scénario pédagogique N° 2 / Annexes 2.3

Scénario pédagogique N° 3 / Annexe 3.2

SYNTHESE

L'analyse comparée des relevés ainsi effectués permet de dégager un certain nombre de caractéristiques porteuses de sens qui permettent d'apporter un éclairage sur les choix effectués.

Nous allons plus particulièrement nous intéresser aux aspects qui entrent en résonance avec les questionnements apparus à l'occasion de notre propre situation de construction d'un scénario pédagogique lors du stage.

⇒ **Le poids institutionnel**

Les scénarios 2 et 3 sont caractérisés par un cadre institutionnel contraignant avec lequel il faut composer.

Le scénario N°1 relève d'une situation assumée

⇒ **La temporalité**

Le scénario N°1 privilégie une action pédagogique dans la durée. Pour ce faire l'enseignante s'appuie sur un dispositif lui permettant de consacrer 6 heures d'activité réparties dans le temps à son sujet : l'accompagnement personnalisé.

Autre avantage concernant ce choix : travail en petit groupe autour d'une thématique choisie.

Les scénarios N°2 et N°3 s'inscrivent dans une durée restreinte constitutive d'une seule séance

⇒ **L'interdisciplinarité**

Le scénario N°2 alimente un partenariat en relation avec le programme d'instruction civique. L'approche pédagogique retenue par l'enseignante pour traiter la notion d'identité numérique s'accorde bien avec un des axes préconisés en instruction civique.

Le scénario N°1 ne s'inscrit pas dans une démarche interdisciplinaire mais l'approche pédagogique retenue par l'enseignante pour traiter la notion d'identité numérique donne à son contenu de formation une dimension disciplinaire transversale (transdisciplinarité - ou transfert - indirecte).

Le scénario N°3 se situe hors tout contexte interdisciplinaire

⇒ **Les notions corrélées**

Le scénario N°1 porte en lui des notions communes aux deux autres scénarios :

- la mémoire de nos activités sur le web
- l'hypermnésie du web
- la traçabilité de l'individu
- la redocumentarisation de l'individu

Le scénario N°2 développe des notions autres qui semblent être davantage mises en avant que les notions précédentes :

- Les identités de la personne (identité personnelle / identité légale / identité civique)
- Identité privée / identité publique
- Niveau de maîtrise du contenu sur le web
- Le système de recommandation
- L'élève-auteur

Le scénario N°3 développe des notions qui relèvent des deux scénarios précédents et rajoute deux dans le souci de maintenir une passerelle entre culture numérique et culture info-documentaire :

- Toutes les notions du scénario N°1
- *La notion de vie privée / vie publique* mentionnée au scénario n°2 (*retenue cependant par « obligation »*)
- *La protection des données sur Facebook* (*retenue par « obligation »*)
- La gratuité fictive sur Internet
- La notion de réseau social (acception large)
- La notion d'e-réputation (Implication d'un tiers)
- Indexation
- Mot clé

⇒ **Les objectifs pédagogiques**

Le scénario N°1 repose sur :

- la prise de conscience des phénomènes de traçabilité (fonctionnement-effets-économie du web)
- la prise de conscience de l'hypermnésie du web (profilage – recommandation)
- l'amorce d'une réflexion sur la posture à avoir quand on publie sur le web (apprendre à se réapproprier ses traces).

Le scénario N°2 repose sur :

- l'acquisition de savoir-faire (« donner des clés ») en matière de publication et interaction en ligne.
- la prise de conscience qu'on ne maîtrise pas tout sur Internet mais qu'on peut anticiper et maîtriser sa présence.
- La compréhension du système de « recommandation »

Le scénario N°3 repose sur :

- la prise de conscience des phénomènes de traçabilité sur le web (fonctionnement-effets marchands)
- la situation particulière des traces sur les réseaux sociaux de type « Facebook »
- la publication sur les réseaux sociaux

⇒ **La formulation d'une définition**

Scénario N°1 : « toute activité sur le Web laisse des traces de soi qui constituent de fait une identité numérique »

Scénario N°2 : « Ce sont les éléments de l'identité légale et de l'identité personnelle. Tous ces éléments sont accessibles sur internet. L'identité numérique se modifie en permanence en fonction de l'actualisation des profils et des contributions en ligne »

Scénario N°3 : « L'identité numérique est composée de multiples éléments que l'on a communiqués soi-même de manière volontaire ou fortuite :

- Les éléments d'authentification nécessaires à la création d'un compte de messagerie, d'un jeu en ligne... (nom - prénom - pseudo - mot de passe)
- Données personnelles (adresse - date de naissance - lieu de naissance profession - ...) - Son « profil »
- Des signes de reconnaissance : Avatar - image - photo
- Des traces numériques laissées par nous-mêmes sur Internet, plus ou moins directement et plus ou moins volontairement.
- Des traces numériques nous concernant mais laissées par d'autres (ce que d'autres diffusent) sans que nous le sachions nécessairement. »

Cet exercice de synthèse tend à mettre en évidence que les notions abordées ne sont pas très éloignées les unes des autres. Ce qui peut en revanche considérablement modifier la portée de l'intervention pédagogique repose sans doute davantage sur les points d'appui retenus entre pratiques sociales de référence et savoirs scientifiques.

Les choix de formulation d'une définition, à cet égard, dénote une disparité certaine. En effet, sur ce simple échantillonnage, peu de réels points de convergence.

Scénario n°1 : La définition exprime un état de fait : les traces de soi sur le web constituent une identité numérique. La trace ici est donc l'élément constitutif de base de toute identité numérique

Scénario n°2 : La définition dissocie une « identité légale » et une « identité personnelle ». Elle n'évoque pas la notion de trace, confirmant ainsi que le scénario pédagogique considéré, davantage orienté vers les savoir faire, ne fait pas ici de cette notion un élément fondateur. La définition évoque en revanche l'évolution permanente de l'identité numérique en attribuant ce phénomène à « l'actualisation des profils et des contributions en ligne »

Scénario n°3 : La définition tend à construire une typographie des divers éléments constitutifs de l'identité numérique et n'attribue la qualité de « trace » qu'à une partie de ces éléments.

Plus qu'un choix, cette diversité d'approche définitoire pourrait-elle être symptomatique du caractère polymorphe de la notion.

Pourrait-on dès lors envisager que pour un même enseignant, chaque scénario pédagogique soit susceptible de générer un choix définitoire sensiblement différent afin de pouvoir s'adapter à l'angle d'approche retenu, sans que cela puisse en aucune manière résulter d'une démarche de construction de niveaux de formulation.

Une chose est certaine, le panel de définitions de l'identité numérique est extrêmement large. S'agit-il même toujours de définition.

Qu'est-ce qu'une définition ?

Dictionnaire Larousse en ligne : « *Fait de déterminer les caractéristiques d'un concept, d'un mot, d'un objet, etc., ensemble des propriétés essentielles de quelque chose.* » ⁷¹

- « Définition d'un mot, explication de son véritable sens. »

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

L'idée dominante est celle d'une limite ou d'un ensemble de traits qui circonscrivent un objet

1. « Détermination des limites d'un objet; résultat de cette action. Synon. *délimitation, contour.* » ⁷²

⁷¹ Définition. In : *Dictionnaires de Français Larousse en ligne*. [en ligne]. Paris : Editions Larousse, [consulté le 27 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9finition/22700>

⁷² Définition. In : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). [en ligne]. Nancy : CNRTL, 2012 [consulté le 27 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/d%C3%A9finition>

Littre : « L'énonciation des attributs qui distinguent une chose, qui lui appartiennent à l'exclusion de toute autre. »⁷³

Quelles sont par ailleurs les caractéristiques d'une définition ?

Nous pouvons retenir la « *Recherche de critères objectifs, de qualités irréductibles à l'objet à définir, de marques substantielles nécessaires, prévisibles et universelles.* »

Si nous tentons d'appliquer ces critères aux définitions que nous avons pu rencontrer, nous ne pouvons que constater qu'en réalité, aucun organisme de régulation n'a arrêté à ce jour de définition.

Chacun peut donc privilégier une approche ou une autre de la question. Nous nous trouvons alors dans le registre de la formulation mais non dans celui de la définition.

3.3.4 Evolution des registres de formulation

Or ce registre de la formulation a fait subir au terme « identité numérique » des variations considérables. Nous avons pu observer, en première partie de ce mémoire, la façon dont ce terme était apparu en relation directe avec les questions d'authentification des individus sur le web. Etudions maintenant quelques exemples de formulation choisis dans les sphères entrepreneuriale, scientifique, institutionnelle et notamment au sein de l'éducation nationale et examinons de plus près les éléments définitoires fondamentaux et la manière dont ils sont assemblés.

Frédéric Cavazza

« L'identité numérique d'un individu est composée de **données formelles** (coordonnées, certificats...) et **informelles** (commentaires, notes, billets, photos...). Toutes ces **bribes d'information** composent une identité numérique plus globale **qui caractérise un individu, sa personnalité, son entourage et ses habitudes**. Ces petits bouts d'identité fonctionnent comme des gènes : ils composent l'ADN numérique d'un individu ».

Commentaire :

- ⇒ Utilise la terminologie « données formelles / données informelles »
- ⇒ Utilise la terminologie « Bribes d'information »
- ⇒ Prend en compte la notion de « Profil » non seulement de l'individu mais aussi de son entourage mais ne l'exprime pas explicitement.

⁷³ Littre, Emile. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : L. Hachette, 1873-1874 : Version créée par François Gannaz. [en ligne]. [consulté le 27 avril 2014]. Accessible sur : <http://www.littre.org/definition/d%C3%A9finition>

⇒ Pose une comparaison avec les gènes et l'ADN d'un individu.

Nous sommes ici davantage en présence d'une description que d'une définition.

Philippe Buschini

Très comparable à l'identité traditionnelle dans son aspect multidimensionnel, l'identité numérique, du fait de sa **nature immatérielle**, est caractérisée par deux groupes d'informations distincts mais complémentaires :

- les **parcelles d'informations** dites **incontestables** et uniques : coordonnées physiques, adresse IP, certificats numériques, comptes bancaires, numéro de téléphone, etc., qui sont généralement attribuées par une autorité tierce (état civil, fournisseur d'accès Internet, opérateur de télécommunications, banque...);
- et **celles réputées plus ambiguës et multiples** : pseudonymes, avatars, commentaires, blogs, photos, CV, etc., qui sont générées par l'individu lui-même ou par les individus composant son réseau.

Commentaire :

⇒ Confère une nature immatérielle à l'identité numérique

⇒ Utilise la terminologie « Parcelles d'information » mais donne pour exemple des informations à part entière. (ex : n° de téléphone). Alimenter donc une confusion.

⇒ Pose une distinction entre :

- parcelles d'informations incontestables (attribuées par une autorité)
- parcelles qualifiées de « plus ambiguës et multiples » générées par l'individu lui-même ou par les individus composant son réseau.

Nous sommes ici encore davantage en présence d'une description que d'une définition.

Julien Pierre et David Fayon (2010)

Identité d'une personne (**morale ou physique**) sur Internet qui est constituée par **l'ensemble des traces** laissées sur Internet par la personne elle-même et par des tiers.

Commentaire :

⇒ Utilise la terminologie de « traces »

⇒ Introduit la notion de « personne morale »

La formulation retenue répond assez bien aux caractéristiques d'une définition dans la mesure où elle détermine les limites de l'objet et en précise les attributs.

Elle est à attribuer plus spécifiquement à **David Fayon**,⁷⁴ Directeur de projets dans le domaine des NTIC, auteur de l'ouvrage Web 2.0 et au-delà aux éditions Economica.

⁷⁴ Dictionnaire. In : *L'actualité du web et du numérique*. [en ligne]. Fayon, David, [consulté le 27 avril 2014]. Accessible sur : <http://davidfayon.fr/dictionnaire-2/g-1/>

Elle semble cependant admise par Julien Pierre, Docteur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université de Grenoble puisqu'elle apparaît dans un support de communication construit à deux mains⁷⁵ à l'occasion de la journée d'étude sur l'identité numérique, organisée par l'ADBS-Lorraine le 30 septembre 2010, qu'ils co animaient.

Fanny Georges

*L'identité numérique se constitue de l'ensemble des **signes** qui manifestent un usager dans les **dispositifs interactifs**.*

Commentaire :

⇒ Utilise les terminologies de « signes » et de « dispositifs interactifs »

Fanny Georges propose une formulation qui répond assez bien aux caractéristiques d'une définition dans la mesure où elle détermine les limites de l'objet et en précise les attributs.

Olivier Ertzscheid

Trois formulations différentes sont recensées groupées au sein d'un même ouvrage et dans l'ordre suivant⁷⁶ :

1- *L'identité numérique est constituée de la **somme des traces numériques** se rapportant à **un individu ou à une collectivité** : des **traces « profilaires »** correspondant à ce que je dis de moi (qui suis-je ?) ; des **traces « navigationnelles »** qui renseignent sur les sites que je fréquente et sur lesquels je commente ou j'achète (comment je me comporte) ; enfin des **traces inscriptibles et déclaratives** – ce que je publie sur mon blog par exemple – qui reflètent directement mes idées et mes opinions (ce que je pense).*

2- *De manière plus circonstanciée, l'identité numérique peut être définie comme la **collection des traces** (écrits, contenus audios ou vidéos, messages sur des forums, identifiants de connexion, etc.) que nous laissons derrière nous, **consciemment ou inconsciemment**, au fil de nos navigations sur le réseau et le reflet de cet ensemble de traces, tel qu'il apparaît « **remixé** » **par les moteurs de recherche**.*

3- *Mon identité numérique c'est : adresse IP, cookies, courrier électronique, nom, prénom, pseudos, coordonnées (personnelles, administratives, bancaires, professionnelles, sociales), photos, avatars, logos, tags, liens, vidéos, articles, commentaires de forums, données géolocalisées, etc.*

⁷⁵ Fayon, David, Pierre, Julien. Identité numérique : journée d'étude ADBS. In : *Les identités numériques* [en ligne]. Fayon, David, 2 novembre 2010. [consulté le 27 avril 2014]. Accessible sur : <http://fr.slideshare.net/idnum/identit-numrique-journee-etude-adbs>

⁷⁶ Ertzscheid, Olivier. Qu'est-ce que l'identité numérique ? [en ligne]. Marseille : OpenEdition Press, 25 mars 2013. [consulté le 27 avril 2014]. Accessible sur : <http://books.openedition.org/oepe/405> ISBN électronique : 9782821813380

Commentaire :

1^{ère} formulation :

- ⇒ Utilise la terminologie « Somme des traces numériques »
- ⇒ Introduit la notion de « Collectivité » (= *personne morale*)
- ⇒ Utilise la terminologie de « traces numériques » mais distingue
 - des « traces profilaires »
 - des « traces navigationnelles »
 - des traces inscriptibles et déclaratives

2^{ème} formulation :

- ⇒ Utilise la terminologie « Collection de traces »
- ⇒ Introduit la notion de « Traces laissées consciemment ou inconsciemment »
- ⇒ Introduit la notion de « remixage » par les moteurs de recherche

3^{ème} formulation :

- ⇒ Consiste en une énumération non exhaustive des informations qui sur le web se rattachent à une personne donnée

On tend ici à se trouver en présence d'une même définition proposée selon trois niveaux de formulation.

Le 2^{ème} niveau de formulation nous semble le plus proche des caractéristiques attendues d'une définition.

On peut par ailleurs relever que la formulation qu'il a retenue au titre de la brochure « Repère » publiée par l'ENSSIB (dernière mise à jour 2011) ⁷⁷ est quasiment celle là.

CRDP de l'Académie de Versailles ⁷⁸

*Tout ce que je mets en ligne constitue mon « identité numérique » : c'est **l'image que je donne de moi au monde extérieur**. Elle est constituée par les **informations** que je remplis dans mon profil mais aussi par tout ce que je **publie**.
C'est un **instantané** de moi à un moment précis **qui restera en ligne** car tout ce qui est publié sur internet est indexé et archivé.*

Commentaire :

- ⇒ Utilise la terminologie « tout ce que je mets en ligne »

⁷⁷ Ertzscheid, Olivier. Les évolutions de l'information : web collaboratif et gestion de l'identité numérique. In : *REPERE : Ressources Electroniques Pour les Etudiants, la Recherche et l'Enseignement* [En ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2011, P. 15-18. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : <http://reperere.enssib.fr/>

⁷⁸ Académie de Versailles. CRDP. Ma vie en numérique. In : *Tice dans l'Académie de Versailles*. [En ligne]. Versailles : CRDP, 23 septembre 2010. [Consulté le 28 avril 2014]. Accessible sur : http://catalogue.crdp.ac-versailles.fr/acces_ressources/ressources/memotice_identite_numerique.pdf



⇒ Précise plus loin qu'il s'agit :

- des informations (*fait référence au profil dans les réseaux sociaux*)
- de ce que je publie

⇒ Introduit la notion « d'image de soi »

⇒ Introduit la notion de temporalité (« *qui restera en ligne* »)

On peut relever l'ambiguïté entre l'idée d'un « instantané ... à un moment précis » et l'idée de permanence. Cette formulation évacue ou du moins brouille l'idée d'un profil en constante évolution.

Académie de Besançon ⁷⁹

L'identité numérique est l'ensemble des **renseignements** et des **données** qui se rapportent spécifiquement à un **individu** ou à un **organisme** sur Internet :

- des **éléments d'authentification** : numéro d'identification, adresse IP, adresse courriel, nom d'utilisateur, mot de passe, nom, prénom, pseudonyme, etc.
- des **données** : personnelles, administratives, bancaires, professionnelles, sociales, etc.
- des **signes de reconnaissance** : photo, avatar, logo, image, etc.
- des **traces numériques** : contributions à des blogues et autres systèmes de gestion de contenu, liens, etc.

Commentaire :

⇒ Utilise la terminologie « renseignements » et « données » en établissant une distinction entre :

- Éléments d'authentification
- Données
- Signes de reconnaissance
- Traces numériques

⇒ Introduit la notion d'organisme » (= *personne morale*)

⁷⁹ Académie de Besançon. Canopé. Quelle est notre identité sur le web ? In : <http://www.cndp.fr/crdp-besancon/index.php?id=identite-numerique>

L'identité numérique est l'ensemble des **renseignements** et des **données** qui se rapportent spécifiquement à un **individu** ou à un **organisme** sur Internet :

- des **éléments d'authentification** : numéro d'identification, adresse IP, adresse courriel, nom d'utilisateur, mot de passe, nom, prénom, pseudonyme, etc.
- des **données** : personnelles, administratives, bancaires, professionnelles, sociales, etc.
- des **signes de reconnaissance** : photo, avatar, logo, image, etc.
- des **traces numériques** : contributions à des blogues et autres systèmes de gestion de contenu, liens, etc.

Nous allons cesser ici le recensement des diverses formulations, considérant que l'échantillonnage retenu est déjà tout à fait significatif de la difficulté à définir la notion d'identité numérique, à lui attribuer des attributs qui fassent unanimité. Bien que des points de convergence soient perceptibles nous pouvons dans certains cas nous demander s'ils reposent véritablement sur un consensus conceptuel ou s'ils ne relèvent pas de l'emprunt, ici ou là d'une terminologie qui à défaut d'être pleinement assumée paraît recevable.

A cet égard il n'est pas inintéressant de constater que bon nombre d'organismes qui s'impliquent directement dans différentes approches relatives à la « gestion » de l'identité numérique, à la sensibilisation du « grand public » contournent assez aisément l'obstacle soit en utilisant un système de liens renvoyant sur un site qui lui-même propose éventuellement une formulation provenant elle-même d'une autre origine, soit éludent totalement la question en focalisant leur action sur l'un ou l'autre des aspects dont il est devenu communément admis qu'ils relèvent de l'identité numérique.

Deux exemples suffiront pour illustrer cette stratégie :

⇒ Le site de la **CNIL** : Malgré de longues recherches, il n'a pas été possible de trouver la moindre trace d'une définition

⇒ Le site **NetPublic** : Il renvoie purement et simplement au dossier constitué par Savoirs Cdi : « Identité numérique, quels enjeux pour l'école ? » que nous avons déjà plusieurs fois évoqué dans ce mémoire. Ce site public relève pourtant du Ministère de l'Économie, du redressement productif et du numérique.

Nous pouvons enfin nous interroger sur la signification exacte que revêt cette absence de définition de la notion d'identité numérique qui pourtant, d'un point de vue

⁸⁰ Favel-Kapoian, Valentine, Dussurgey, Dora. Identité ? identités ? In : numérique, quels enjeux pour l'école ?. In : *Savoirs Cdi*. [En ligne] Futuroscope : CNDP, 2010. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur

terminologique, s'impose de façon spectaculaire dans le paysage médiatique et questionner les interactions que cette notion non seulement polymorphe mais aussi polyfonctionnelle entretient avec certains enjeux politiques, économiques et sociaux, tant les glissements de formulation qui accompagnent l'évolution des usages servent également de nombreux intérêts particuliers.

Le travail de synthèse effectué à partir des séances pédagogiques met cependant en évidence que les notions abordées ne sont pas très éloignées les unes des autres. Ce qui peut en revanche considérablement modifier la portée de l'intervention pédagogique repose sans doute davantage sur les points d'appui retenus entre pratiques sociales de référence et savoirs scientifiques.

CONCLUSION

L'un des objectifs de notre travail, rappelons le, était de rechercher les possibilités d'approche de la notion d'identité numérique les plus pertinentes susceptibles de relever pleinement du champ disciplinaire du professeur documentaliste.

L'entrée de la culture numérique dans le champ d'activité professionnelle des professeurs documentalistes a soulevé de nombreux questionnements et la profession est loin d'avoir intégré les schémas didactiques parfois encore flottants dont elle a pourtant le plus grand besoin et qui lui permettraient d'établir un lien entre les pratiques informelles des jeunes et les savoirs théoriques de référence relevant des sciences de l'information et de la communication.

Nous nous sommes interrogés au cours de ce travail sur les raisons qui tendent à privilégier une relation directe entre identité numérique et réseaux sociaux alors même que les phénomènes de traçabilité et de redocumentarisation des traces dépassent très largement cette seule sphère d'activité sur le web.

Par ailleurs, la notion d'identité numérique recouvre divers phénomènes qui la constituent sans jamais totalement la circonvenir, mais continue d'alimenter de nombreuses représentations techniques et préservatrices qui bien que non négligeables nous semble de plus en plus constituer "*l'arbre qui cache la forêt*" portant ainsi préjudice à une construction disciplinaire dûment ancrée dans une approche informationnelle.

Que faire de cette notion en termes d'apprentissages ? relève-t-elle davantage du domaine pédagogique ou du domaine éducatif ? Allons plus loin, constitue-t-elle une notion, une imbrication de notions, une supra-notion ? Se pose alors la question des apprentissages info-documentaires auxquels il est réellement possible de l'associer.

Les diverses approches didactiques que nous avons pu observer ont certes fait apparaître des points de divergence en matière de notions corrélées, mais aussi nombre de points consensuels. L'émergence d'une réflexion en direction d'ouvertures complémentaires est également significative.

Dès lors la démarche de transposition didactique gagnerait à pouvoir se réaliser en commençant par un « toilettage » de la notion d'identité numérique afin d'en extraire les seuls axes en relation directe avec les savoirs spécifiques relevant des sciences de l'information et de la communication, et ce avant d'envisager tout travail interdisciplinaire qui exigerait une clarification réciproque

L'identité numérique entretient sans conteste des relations avec un grand nombre de notions info-documentaires déjà bien repérées et notamment toutes celles qui sont concernent la recherche d'information et pour lesquelles, le travail d'adaptation didactique en rapport avec l'arrivée de l'Internet dans sa première phase (web 1.0.) a été largement relayé.

L'arrivée du web 2.0, en revanche, a bousculé les représentations sociales et les usages, générant un fossé apparent entre les générations. L'expérience a pourtant montré que générations x, y et digital natives étaient nettement moins armées que l'on aurait pu l'imaginer. La dextérité face aux écrans et les capacités techniques éventuelles ne peuvent se substituer aux savoirs théoriques fondamentaux.

Parler d'identité numérique c'est parler, nous venons de le dire, évaluation de l'information, mais à l'heure des réseaux sociaux (dans leur acception large) c'est aussi aborder la question de la multiplication de l'information, via une pratique éditoriale accrue ou via les processus de syndication ; c'est faire la part des choses entre nouvelles potentialités et obligations complémentaires ; c'est envisager de nouveaux modes de collaboration dans le cadre desquels la notion de biens communs joue un rôle important mais n'est pas exempte de dérives ; c'est, encore, aborder l'information à travers l'évolution des médias.

La notion d'identité numérique tend désormais à être instrumentalisée pour devenir un outil de publication, de valorisation, d'insertion professionnelle. Faire de l'identité numérique un attribut concernant aussi bien une personne physique que morale est significatif de la dimension pragmatique et stratégique que l'on veut lui donner. Le module d'autoformation proposé par l'Université Blaise Pascal et que l'on trouve régulièrement référencé illustre bien le phénomène.⁸¹

⁸¹ Bureau d'aide à l'insertion professionnelle. Identité numérique. In : *Université Blaise Pascal* [En ligne]. Clermont-Ferrand : Université Blaise Pascal, 2012. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : http://www.univ-bpclermont.fr/Ressources_Num/Les_reseaux_sociaux_web_web/co/Les_reseaux_sociaux_web.html

De polymorphe et ouverte au point d'en rendre l'accès difficile aux enseignants documentalistes, la notion d'identité numérique pourrait bien, telle une « *peau de chagrin* », perdre au plan définitoire une partie de ses caractéristiques interdisciplinaires pour se transformer en un concept purement fonctionnel. Pour autant les notions infodocumentaires que nous pouvons lui associer et qui relèvent de la culture numérique informationnelle demeurent.

Bibliographie

ERTZSCHEID, Olivier. *Qu'est-ce que l'identité numérique ?* Marseille : OpenEdition Press, 2013. ISBN électronique: 9782821813380

ITEANU, Olivier. *L'identité numérique en question*. Paris : 2008, Eyrolles. ISBN : 978-2-212-12255-8

KAPLAN, Daniel. *Informatique, libertés, identités*. Limoges : FYP éditions, 2010. ISBN : 978-2-916571-32-4

MERLE, Olivier. *Identité numérique*. Paris : Editions de Fallois, 2011. ISBN : 978-2-87706-751-5

PIERRE, Julien. Apprendre l'identité numérique : du concepteur à l'utilisateur des identités numériques [En ligne]. In : *GRCDI Séminaire*. Rouen [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : http://culturedel.info/grcdi/?page_id=80

SERRES, Alexandre. Problématiques de la trace à l'heure du numérique [En ligne]. In : *Sens-dessous*. N°10 juin 2012. p. 84-94. La Roche-sur-Yon : Association Paroles, 2012. [Consulté le 25 avril 2014]. Accessible sur : <http://sensdessous.files.wordpress.com/2013/03/sd-10-article-p-1.pdf>

ANNEXE 1.1

Ma présence sur le web :

D'une identité numérique subie à une identité choisie

Séquence de 6 séances d'une heure chacune dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en classe de 2^{nde} baccalauréat professionnel secrétariat.

Le déroulement de la séance 1 est plus long parce que c'est l'amorce de la séquence, instant décisif au cours duquel les hypothèses sont émises.

1. Objectifs de la séquence

- a. connaître l'hypermnésie du web : nos parcours sur le web laissent des traces, intentionnelles et non intentionnelles (que les firmes utilisent, stockent, ré-indexent et exploitent) qui nous caractérisent.
- b. percevoir l'économie du web qui se met en place : le profilage pour la recommandation.
- c. développer une posture de prudence quand publication sur le web, mais surtout prendre conscience qu'on ne peut pas ne pas laisser de traces, que l'idée de récupérer ses traces est illusoire, et qu'il faut donc se mettre en posture d'apprendre à se réapproprier ses traces pour anticiper une présence.

2. Production attendue

Un document de synthèse collaboratif (éditeur de texte en ligne, un Pad.), construit à partir de l'analyse d'un corpus de documents rassemblés par le professeur documentaliste. Ce document doit répondre aux caractéristiques attendues d'un document : un titre, un plan logique, des auteurs, une bibliographie commentée, des parties développées.

3. Déroulement des séances

- a. **Séance 1 : « On ne peut pas ne pas laisser de traces sur Internet »**
 - i. Premier temps : prise de conscience par les élèves de leurs usages d'internet pour montrer que le « en-ligne » précède le « hors-ligne » dans leur vie quotidienne pour un grand nombre d'activités. Réponse anonyme et individuelle à un questionnaire après explicitation des questions posées sur leurs usages d'Internet.
 1. Enumération des services utilisés en ligne : recherche d'informations, achat, communication, jeux.

2. Enumération des écrans utilisés pour la navigation : téléphone portable, tablette, ordinateur portable, ordinateur de bureau.
 3. Calcul du temps quotidien et hebdomadaire passé sur Internet.
 4. La conclusion est alors unanime : beaucoup d'activités passent désormais par Internet.
- ii. Deuxième temps : percevoir que ces activités laissent des traces : connexion de mon ordinateur portable personnel et navigation sur les services évoqués par les élèves. A partir de l'analyse de ces navigations, émettre des hypothèses sur certains résultats obtenus.
1. Requête météo sur un moteur de recherche, sans préciser le lieu : réponse automatique qui correspond à notre localisation. Pourquoi ?
 2. Connexion à une librairie en ligne qui me propose, avant la connexion à mon compte personnel, des ouvrages supposés me correspondre pour les commander. Pourquoi ?
 3. Interrogations de moteurs de recherche de personnes : je suis une collection de traces laissées sur les différents services auxquels j'ai accès depuis mon ordinateur.
 4. Connexion à un Réseau social numérique : on me suggère de suivre des comptes. En vertu de quoi ? Au nom de quoi ?
- iii. Discussion sur les raisons de ces résultats, émissions d'hypothèses
1. Hypothèses dans un contexte de conflit sociocognitif : les élèves échangent sur les raisons de ces résultats à partir de leurs expériences, de leurs connaissances.
 2. Production d'une carte heuristique pour poser les hypothèses, qui seront vérifiées avec la lecture de documents.

b. Séances 2 à 5 : « La mémoire du web : quelles origines des traces et quelles conséquences pour mon identité numérique ? »

- i. Analyse d'un corpus de documents comportant des informations liées aux hypothèses d'explication de ces traces, leur origine, et leurs conséquences en terme d'identité numérique.
- ii. Résumé de ces documents sur un outil de texte collaboratif pour apprendre à publier sur le web une trace intentionnelle.

c. Séance 6 : « Face aux enjeux des traces, quelle attitude adopter ? me taire ou publier ? »

- i. Evaluation commune du texte collaboratif : les choix des éléments structurants du document produit collectivement seront :
 1. Donner un titre explicite au document
 2. Ordonner selon un plan logique qui montre la prise de conscience des enjeux des traces
 3. Déterminer les mots-clés, pour faire ressortir les notions clés abordées
- ii. Evaluation individuelle
 1. Qu'est-ce que j'ai appris ?
 2. Qu'est-ce que j'ai appris à faire ?
 3. Qu'est-ce que j'ai appris à être ?

4. Evaluation de la séquence

Evaluation effectuée à partir du document de synthèse collaboratif, des brouillons conservés, des écrits réflexifs individuels demandés, des questionnements oraux :

- Il y a eu acquisition de connaissances : toute activité sur le Web laisse des traces de soi qui constituent de fait une identité numérique. Cependant, la notion de trace est partiellement acquise puisque ce sont surtout les traces de publication qui ont été comprises mais pas ou très peu les traces des machines. Pourquoi ? cela est dû à l'orientation des documents sélectionnés sans doute, mais aussi à un manque de connaissance des outils et de leur fonctionnement, de l'internet, des machines.

Remédiation envisagée : travailler davantage des situations d'apprentissage qui permettent l'acquisition d'une véritable culture technique.

- Par ailleurs, il y a désormais une prise de conscience de l'économie de la recommandation : les suggestions d'amis, les suggestions d'achats sont faites à partir de profils. Mais cette prise de conscience est partielle. Des connaissances sur l'économie des médias en général restent à acquérir pour connaître véritablement cette économie de l'Internet en plein essor : l'idée de philanthropie des firmes l'emportant souvent sur la motivation entrepreneuriale des créateurs de services (faux semblant de la gratuité des services).

Angèle Stalder, professeur documentaliste

avril 2012

- En terme de savoir-être, la prudence est acquise pour tous les élèves qui disent désormais « réfléchir avant de publier ». Comme signe de leur prudence ils disent connaître le rôle de la CNIL, et lire désormais les Conditions Générales d'Utilisation des services utilisés. Ce qu'ils retiennent surtout, c'est le caractère illusoire de l'effacement de leurs traces « il faut apprendre à faire avec puisque le « droit à l'oubli » n'existe pas en terme juridique ».

La voie est désormais ouverte pour faire en sorte qu'ils se réapproprient leurs traces et deviennent actifs sur le Web en anticipant les effets de leurs navigations.

Angèle Stalder, professeur documentaliste

avril 2012

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

1. PRESENTATION GÉNÉRALE

Titre : « [Ma présence sur le web : D'une identité numérique subie à une identité choisie](#) »

Source : *Stalder, Angèle. Ma présence sur le web : D'une identité numérique subie à une identité choisie [en ligne]. In : Cactus acide : Critique des Actus / Analyse Culture de l'Information Didactique et Education aux médias [02 mai 2012]. [Consulté le 28.04.2014]. Disponible sur : <http://www.culturedel.info/cactusacide/wp-content/uploads/2012/04/S%C3%A9quence-2nde2.pdf>*

L'étude de cette séance prend également appui sur deux pages de présentation générale mettant en lumière la réflexion préalable et la démarche générale de l'enseignante.

Niveau : Classe de 2nde Baccaauréat professionnel secrétariat

Dispositif pédagogique : Séance s'inscrivant dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

Durée : 6 séances d'une heure

Discipline(s) partenaire(s) : Néant - **Partie de programme :** Néant

2. POINT DE DÉPART (Pourquoi aborder cette "thématique")

2.1 Des travaux de recherche pris en référence

- Louise Merzeau
- Olivier le Deuff
- Alexandre Serres

2.2 Des interrogations :

- Quelles notions enseigner quand on enseigne l'identité numérique ?
- Comment faire pour, une fois le discours légitime des dangers d'Internet énoncé, aller au-delà et apprendre aux élèves à évoluer dans cet espace médiatique en exerçant une présence numérique assumée ?
- Comment conduire les élèves à l'acquisition d'une véritable culture informationnelle dont les objectifs sont de réussir à Réaliser, Réfléchir et Résister dans le contexte du numérique ?

2.3 Des notions qui paraissent essentielles

- la mémoire de nos activités sur le web
- l'hypermnésie du web
- la traçabilité de l'individu
- la redocumentarisation de l'individu

2.4 Une amorce de définition

- « l'identité numérique doit se comprendre comme l'image de soi, l'expression de soi, qui intègre désormais tous les comportements, tous les usages du numérique qui sont enregistrés ». (Angèle Stalder)
- Nous sommes « une collections de traces qu'on ne maîtrise pas » : Alex Türk

2.5 L'adhésion à une ou plusieurs approches particulières

« Dans ce contexte, il faut alors surveiller son identité, verrouiller la confidentialité des données. Ce que regrette Louise Merzeau qui déplore par ailleurs une dimension individualiste dans ce concept réducteur d'identité numérique, conduisant à une défense de soi, à une défense de la réputation de soi. Or, il faut aller au-delà de la surveillance de son identité numérique et exercer une présence numérique dans un espace public en se réappropriant ses traces. Il faut aller vers une intelligence mémorielle, passer du stockable au mémorable, bref, anticiper sa traçabilité. »

3. REFLEXION PRÉALABLE A LA CONSTRUCTION DE LA SEANCE

3.1 Poser une hypothèse

« La question qui se pose alors est comment mettre en œuvre des apprentissages pour exercer cette intelligence mémorielle ?

Certainement cela doit-il passer par :

- la connaissance des outils : leur histoire, leurs usages, leur économie
- la connaissance de leur fonctionnement pour savoir interpréter leurs résultats
- l'acquisition de compétences en matière de lecture et d'écriture de ces outils »

4. DESCRIPTION

4.1 Objectifs pédagogiques

« *Prise de conscience, par les élèves, des traçabilités aveugle et concédée ainsi que l'amorce d'une réflexion sur la posture à avoir quand on publie sur le web, quand on navigue sur le Web.* »

4.2 Objectifs d'apprentissage

⇒ Savoirs :

- « Connaître l'hypermnésie du web : nos parcours sur le web laissent des traces, intentionnelles et non intentionnelles (que les firmes utilisent, stockent, ré-indexent et exploitent) qui nous caractérisent. »
- « Percevoir l'économie du web qui se met en place : le profilage pour la recommandation. »

⇒ **Savoir faire / savoir être :**

- « Développer une posture de prudence quand publication sur le web, mais surtout prendre conscience qu'on ne peut pas ne pas laisser de traces, que l'idée de récupérer ses traces est illusoire, et qu'il faut donc se mettre en posture d'apprendre à se réapproprier ses traces pour anticiper une présence. »

4.3 Axes de déroulement de la séance (fil conducteur du scénario pédagogique)

1- « On ne peut pas ne pas laisser de traces sur Internet »

2- « La mémoire du web : quelles origines des traces et quelles conséquences pour mon identité numérique ? »

3- « Face aux enjeux des traces, quelle attitude adopter ? me taire ou publier ? »

5. BILAN

5.1 Niveau d'atteinte des objectifs

« La prise de conscience porte davantage sur les traces qu'ils publient que sur celles prises par les services du Web utilisés, ou laissées par leurs machines.»

1- « La notion de trace est partiellement acquise puisque ce sont surtout les traces de publication qui ont été comprises mais pas ou très peu les traces des machines. »

Raisons envisagées :

- « l'orientation des documents sélectionnés »
- « un manque de connaissance des outils et de leur fonctionnement, de l'internet, des machines »

2- « Il y a désormais une prise de conscience de l'économie de la recommandation : les suggestions d'amis, les suggestions d'achats sont faites à partir de profils. Mais cette prise de conscience est partielle. »

Analyse :

- « Des connaissances sur l'économie des médias en général restent à acquérir pour connaître véritablement cette économie de l'Internet en plein essor : l'idée de philanthropie des firmes l'emportant souvent sur la motivation entrepreneuriale des créateurs de services (faux semblant de la gratuité des services). »

5.2 Hypothèses – Questionnements - Perspectives

- Nécessité éventuelle « d'enseigner davantage les aspects technologiques de ces services en ligne pour parvenir à une véritable culture technique nécessaire à l'acquisition d'une culture informationnelle. »
- Envisager de travailler davantage des situations d'apprentissage qui permettent l'acquisition d'une véritable culture technique.

- « Comment parvenir donc à la gestion de ce double numérique ainsi nommé *Ka*⁸² constitué d'une identité passive (la traçabilité aveugle évoquée par Louise Merzeau et vue en classe de 2nde selon la progression ici proposée) et d'une identité active (la traçabilité assumée ou habitée, analysée par Louise Merzeau) ? »

« Mon hypothèse pour tenter de transposer ces théories est d'apprendre aux élèves :

- à réfléchir à la notion de profil sur un Réseau social numérique professionnel : une forme d'expression de soi
- à déposer des traces en vue d'interactions souhaitées en faisant vivre un compte sur un Réseau social numérique professionnel (*pour des raisons évidentes de protection de la vie privée des élèves, le compte utilisé est un compte collectif fictif créé pour la situation pédagogique*)
- à prendre conscience des enjeux économiques et sociaux de cet objet numérique qu'est un Réseau social numérique professionnel »

5.3 Conclusion (*temporaire ?*)

« Plus que jamais, la compétence mise en avant dans cette situation d'apprentissage est celle de **publication**. Lire et écrire dans le contexte du numérique font appel à de nouvelles compétences. **Savoir publier** est sans aucun doute la plus importante parce qu'elle permet d'atteindre les 3R de la culture informationnelle. »⁸³

« Écrire une expression de soi sur un réseau social numérique professionnel c'est

- identifier un besoin de communication,
- faire usage d'un outil du web choisi en toute connaissance de cause (économie, choix d'architecture et de design du dispositif socio-technique de communication, place sur le marché, etc.),
- anticiper la traçabilité de sa présence en déposant des traces assumées »

Observation : *Angèle Stalder évoque par ailleurs que « apprendre aux élèves le concept de publication dans le contexte numérique » comporte en terme d'objectifs d'apprentissage « son corollaire de notions afférentes (auteur, source, chaîne éditoriale, économie de la publication, autoritativité, support-logiciel, propriété intellectuelle, etc.). »*

⁸² En référence au texte d'Olivier Le Deuff : Le Ka documentarisé

⁸³ En référence à l'approche d'Alexandre Serres : Les 3 R de Réaliser, Réfléchir, Résister,

ANNEXE 2.1

Vie privée, vie publique : tisser la toile de son identité numérique

20 Octobre 2012 - Hélène Mulot (Blog L'odyssée d'Ln : je tisse m@ toile)

Le [programme d'Education Civique en 5e](#) me permet, depuis 2 ans maintenant, d'intervenir sur la notion d'identité numérique en lien avec ma collègue.

Cette année la séance proposée a permis de faire la synthèse des notions abordées en classe (identité personnelle, identité légale, identité civique...).

Pour cette séance j'avais envie de partir de ce qu'ils connaissent. Lors de la première partie de la séance, nous sommes donc revenus sur le portrait d'une personnalité publique (travail donné par ma collègue d'Education Civique)

Il me paraissait intéressant et essentiel, de revenir sur ce travail, en particulier sur les sources utilisées. Pour le travail rendu à ma collègue, ils s'étaient surtout penchés sur le contenu (classer ce qui relève de l'identité privée et ce qui relève de l'identité publique). Mais ce travail méritait d'aller plus loin, en s'appuyant sur l'éducation aux médias.

Je leur ai donc demandé de catégoriser les sites qu'ils avaient utilisé pour leur travail :

- site ou blog officiel de la personnalité
- site ou blog de fan
- site collaboratif
- site de presse
- réseau social officiel de la personnalité (facebook, twitter, myspace...)
- réseau social (autres comptes facebook, twitter,myspace...)

Nous avons ensuite classé ces sources sur le critère du degré de maîtrise du contenu par la personnalité : Vert : le site peut être contrôlé et/ou modifié par la personnalité * Orange : la personnalité maîtrise partiellement ce qui est publié * Rouge : le site échappe au contrôle de la personnalité

Je leur ai demandé de refaire le même exercice pour leur propre identité (nom prénom ou pseudo) en utilisant le moteur de recherche google ou le site webmii. Certains ont été surpris de voir que même à leur niveau certaines données pouvaient leur échapper (leur nom apparaissait dans la première page de résultats de Google sur le site du collège qui donnait le classement du cross annuel, d'autres sur le site de leur club de sport ou de loisir)

S'il leur semble normal et naturel de trouver des infos sur la vie privée d'une personnalité (y compris des rumeurs, des photos « volées »), ils ont été interpellés par le fait de trouver des infos les concernant. La lecture d'extrait du [portait Google de Marc L.](#) (qui date un peu mais qui reste d'actualité) les également surpris. La notion de sphère publique, sphère privée est donc difficile à cerner pour eux.

Pour finir, nous avons bâti ensemble une carte heuristique sur le [modèle de la classification](#) proposée par [Fred Cavazza](#) et des pistes du guide « [Accompagner les pratiques médiatiques et numériques des jeunes](#) », ouvrage collectif du CRIJ Rhône-Alpes, de la m@aisontic Grigny et de Fréquence Ecoles d'octobre 2012.

Nous avons répertorié ainsi les types de traces que les élèves laissent de façon directe (dès lors qu'ils écrivent ou s'inscrivent sur un site) ou indirecte (si quelqu'un écrit sur eux)

En guise conclusion, il m'est apparu intéressant d'amorcer la suite de cette séance : quel regard pouvons-nous avoir sur cette présence numérique.

Les élèves ont, je crois, apprécié cet angle d'approche : pas de vision négative des outils qu'ils utilisent, pas de discours alarmiste mais au contraire comprendre le fonctionnement et la notion d'identité numérique.

Voici la définition formulée pour la notion d'*identité numérique*

« Ce sont les éléments de l'identité légale et de l'identité personnelle. Tous ces éléments sont accessibles sur internet. L'identité numérique se modifie en permanence en fonction de l'actualisation des profils et des contributions en ligne »

Tag(s) : [#Présence numérique](#), [#Cultures numériques](#), [#Education aux médias \(EAM\)](#)

Les identités de la personne :

« vie privée, vie publique : de l'identité légale à l'identité numérique »

- Comprendre le rôle de l'identité numérique (virtuelle mais réelle) et la maîtriser
- Permettre de réinvestir les notions abordées en cours d'Education Civique

1- Les personnalités publiques sur Internet

En reprenant ton travail sur une personnalité publique complète le tableau suivant :

LES SOURCES	
Quels sont les sites où on trouve des éléments sur sa vie privé ?	<input type="checkbox"/> site officiel <input type="checkbox"/> site collaboratif <input type="checkbox"/> site de presse <input type="checkbox"/> blog <input type="checkbox"/> site de fan... <input type="checkbox"/> réseau social (Facebook, twitter, myspace... officiel(s) de la personnalité) <input type="checkbox"/> réseau social (autres comptes Facebook, twitter, myspace...)
Quels sont les sites où on trouve des éléments sur sa vie publique ?	<input type="checkbox"/> site officiel <input type="checkbox"/> site collaboratif <input type="checkbox"/> site de presse <input type="checkbox"/> blog <input type="checkbox"/> site de fan... <input type="checkbox"/> réseau social (Facebook, twitter, myspace... officiel(s) de la personnalité) <input type="checkbox"/> réseau social (autres comptes Facebook, twitter, myspace...)

Colorie maintenant les sources selon les critères suivants :

- Vert : le site peut être contrôlé et/ou modifié par la personnalité
- Orange : la personnalité maîtrise partiellement ce qui est publié
- Rouge : le site échappe au contrôle de la personnalité

2- Moi sur Internet

Sur le moteur de recherche « google », cherche ton prénom et nom (ou ton pseudo si tu en utilises un). (Refait la même chose sur le site webmii)

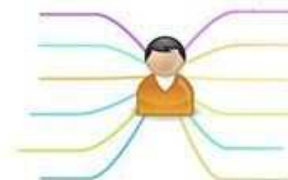
	Google	WebMii
Quels sont les sites où ton nom apparaît ? (nom du site et/ou adresse)		
Y a-t-il des photos de toi ? Combien ?		

Quelles informations précises relèves-tu ? (qu'apprend-on sur toi ?)



3- L'identité numérique

A partir de recherches effectuées sur toi et sur une personnalité, essaie de définir le type d'informations qu'on trouve sur les personnes
(Lecture de l'article du Tigre)



L'Identité numérique d'après un schéma de Fred Cavazza

IDENTITE NUMERIQUE
 Ce sont les éléments de l'identité légale et de l'identité personnelle. Tous ces éléments sont accessibles sur internet.
 L'identité numérique se modifie en permanence en fonction de l'actualisation des profils et des contributions en ligne

4- La maîtrise de son identité numérique

Quels sont les moyens pour une personnalité de contrôler ces informations ?



Et pour toi ?



Les identités de la personne :

« vie privée, vie publique : de l'identité légale à l'identité numérique »

- Comprendre le rôle de l'identité numérique (virtuelle mais réelle) et la maîtriser
- Permettre de réinvestir les notions abordées en cours d'Education Civique

1- Les personnalités publiques sur Internet

En reprenant ton travail sur une personnalité publique complète le tableau suivant :

LES SOURCES	
Quels sont les sites où on trouve des éléments sur sa vie privé ?	<input type="checkbox"/> site officiel <input type="checkbox"/> site collaboratif <input type="checkbox"/> site de presse <input type="checkbox"/> blog <input type="checkbox"/> site de fan... <input type="checkbox"/> réseau social (Facebook, twitter, myspace...officiel(s) de la personnalité) <input type="checkbox"/> réseau social (autres comptes Facebook, twitter, myspace...)
Quels sont les sites où on trouve des éléments sur sa vie publique ?	<input type="checkbox"/> site officiel <input type="checkbox"/> site collaboratif <input type="checkbox"/> site de presse <input type="checkbox"/> blog <input type="checkbox"/> site de fan... <input type="checkbox"/> réseau social (Facebook, twitter, myspace...officiel(s) de la personnalité) <input type="checkbox"/> réseau social (autres comptes Facebook, twitter, myspace...)

Colorie maintenant les sources selon les critères suivants :

- Vert : le site peut être contrôlé et/ou modifié par la personnalité
- Orange : la personnalité maîtrise partiellement ce qui est publié
- Rouge : le site échappe au contrôle de la personnalité

2- Moi sur Internet

Sur le moteur de recherche « google », cherche ton prénom et nom (ou ton pseudo si tu en utilises un). (Refait la même chose sur le site webmii)

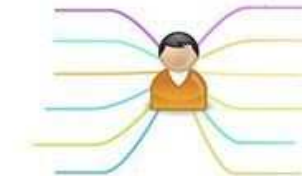
	Google	WebMii
Quels sont les sites où ton nom apparaît ? (nom du site et/ou adresse)		
Y a-t-il des photos de toi ? Combien ?		

Quelles informations précises relèves-tu ? (qu'apprend-on sur toi?)



3- L'identité numérique

A partir de recherches effectuées sur toi et sur une personnalité, essaie de définir le type d'informations qu'on trouve sur les personnes (lecture de l'article du Tigre)



L'identité numérique d'après un schéma de Fred Covazza

IDENTITE NUMERIQUE

Ce sont les éléments de l'identité légale et de l'identité personnelle. Tous ces éléments sont accessibles sur internet. L'identité numérique se modifie en permanence en fonction de l'actualisation des profils et des contributions en ligne

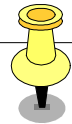
4- La maîtrise de son identité numérique

Quels sont les moyens pour une personnalité de contrôler ces informations ?



Et pour toi ?





I – Des êtres humains, une seule humanité

(Environ 30 % du temps consacré à l'éducation civique)

PROBLÉMATIQUES

La première partie du programme porte sur la reconnaissance par les élèves, au-delà d'une appartenance commune à l'humanité, d'une grande diversité culturelle humaine avec des composantes multiples.

Il s'agit, dans un premier thème, de montrer que les différences individuelles ou collectives ne doivent pas introduire des inégalités de droits et de traitements entre les individus, tout particulièrement atteindre les droits fondamentaux de la personne. Les discriminations et le racisme remettent en question le principe d'égalité. L'important est d'ouvrir la réflexion des élèves sur leurs conséquences pour les individus et les groupes confrontés à des comportements discriminatoires. Il convient aussi de les faire réfléchir sur les politiques et les actions menées pour lutter contre les discriminations et le racisme.

Un second thème traite des identités personnelles et vient compléter l'étude de l'identité juridique présentée en classe de 6^e. L'identité d'une personne est une construction complexe, inscrite dans le temps. Faire la part des composantes sociales, culturelles, politiques et des choix individuels dans la définition des identités personnelles est au centre de la réflexion à mener avec les élèves.

SUPPORTS D'ÉTUDE POSSIBLES

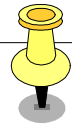
Différents mais égaux, égalité de droit et discriminations

Le programme incite à observer des situations dans lesquelles des personnes sont confrontées au non respect de leur égalité de droit. Toute distinction n'est cependant pas discriminatoire : des différences de statut, (par exemple, être célibataire ou marié, être salarié ou retraité...) induisent des catégories différentes de « droits-créances ». Les discriminations deviennent condamnables, et constituent un délit, lorsqu'elles introduisent des exclusions, des refus de services, des restrictions ou des préférences qui ont pour effet de compromettre ou de détruire l'exercice des droits des personnes.

Les supports et les entrées sont variés pour aborder ce thème : textes littéraires, articles de journaux, documents audiovisuels, textes juridiques... constituent autant d'opportunités. L'actualité permet de sélectionner une étude de cas confrontant une situation de discrimination à la législation en vigueur (une situation de handicap, une discrimination à l'embauche, un refus de logement offrent autant d'exemples).

Les identités multiples de la personne

Les élèves sont incités à travailler sur les traits culturels, les valeurs qui façonnent la particularité et chacun et sur la manière dont les groupes construisent une identité collective autour de repères et de codes communs.



Parmi les différentes pistes possibles, trois se prêtent particulièrement à cette réflexion :

- L'étude de parcours individuels montre les choix qui amènent à un changement de mode de vie et à la construction d'identités diversifiées. Ces itinéraires, choisis par l'enseignant peuvent aborder des personnalités ou des groupes connus dans l'histoire ou mis en évidence dans l'actualité. Des personnages littéraires célèbres peuvent être pris en exemple, comme le héros des *Misérables* de Victor Hugo, Jean Valjean, des écrivains et des artistes également, comme Léonard de Vinci, Picasso, Milan Kundera, Yasmina Resa... L'étude des migrations dans le monde est un thème extrêmement riche qui permet de comparer les parcours de jeunes adolescents pris au même âge.
- L'étude de la manière dont se construit l'identité d'un territoire (pays, régions, communes, quartiers, ...) et de la façon dont elle influe sur l'identité culturelle des personnes offre une piste intéressante compte tenu des ressources locales (monuments, traditions, politiques touristiques...). Des liens sont à créer avec l'histoire des arts : la découverte du patrimoine historique, artistique, architectural, ancien ou récent participe à cette réflexion.
- L'apparition récente du web 2.0 (web interactif) sur Internet induit de nouvelles pratiques où des « identités virtuelles » s'ajoutent aux déterminations de l'identité personnelle. Les « réseaux sociaux » comme les « blogs » donnent la possibilité aux individus de définir une identité en ligne qui traduit la façon dont ceux-ci veulent se représenter et être perçus par les autres. L'enseignant peut ainsi poser les problèmes inhérents à la création de ces nouveaux espaces de liberté, de leurs attraits mais aussi leurs risques. Il s'agit, en utilisant les TICE de manière raisonnée, d'aider les élèves à communiquer sur eux-mêmes et avec les autres en respectant les règles en usage sur le web, de se présenter en utilisant des registres de langues différents adaptés à des supports variés.

PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- C'est d'abord, celui du « fatalisme ». Les identités personnelles et collectives ne sont pas des données naturelles et intangibles. Elles résultent de constructions qui évoluent avec le temps.
- Un « piège » symétrique est le simplisme. Les identités personnelles et collectives ne sont pas exemptes de tensions et de contradictions que cela soit pour la vie personnelle ou la vie en société.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Stéphane Chauvier, *Qu'est-ce qu'une personne*, Paris, Vrin, 2003
- [Olivier Iteanu](#), *L'identité numérique en question*, éd. Eyrolles, 2008
- Sélim Abou. *L'identité culturelle*, suivi de *Cultures et droits de l'homme*, éd. Perrin, 2003
- Des figures littéraires intéressantes pour leurs parcours de vie : Pierre Loti, Arthur Rimbaud, Romain Gary, Aimé Césaire, Blaise Cendrars...
- « Blogs et wikis, des kits de publication pour tous », supplément au n° 52 des Dossiers de l'ingénierie éducative, en ligne sur le site du CNDP : www.scren.fr/DOSSIERSIE/archiv-pointdactu.htm
- « Corps et identité, mais qui sommes-nous ? », Grand entretien avec Michel Serres, sur la webradio de l'Institut de France : www.canalacademie.com

Rapport-gratuit.com



1. PRESENTATION GÉNÉRALE

Titre : *Vie privée, vie publique : tisser la toile de son identité numérique*

Source : *Mulot, Hélène. Vie privée, vie publique : tisser la toile de son identité numérique. [en ligne]. In : L'odyssée d'Ln : je tisse m@ toile – Le blog d'une prof doc qui a envie de partager ses découvertes, ses doutes et ses espoirs. [20 octobre 2012]. [Consulté le 28.04.2014]. Disponible sur : <http://odyseedln.overblog.com/vie-prive-vie-publique-tisser-la-toile-de-son-identite-numerique>*

L'étude de cette séance prend également appui sur la réflexion générale d'Hélène Mulot, perceptible à travers la présentation qu'elle effectue pour chacune des séances qu'elle met en ligne sur son blog. Elle y propose d'autres scénarios créés depuis septembre 2012 auxquelles on peut accéder via son procédé d'indexation par tags.

Niveau : *Classe de 5^{ème}*

Dispositif pédagogique : Séance interdisciplinaire

Durée : *1 séance d'une heure (durée de la séance trouvée hors fiche pédagogique) – ½ classe*

Discipline partenaire : Education civique

Partie de programme :

« Des êtres humains, une seule humanité »

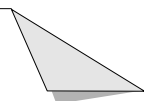
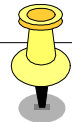
↳ Les identités multiples de la personne

↳ Piste 3 proposée dans le document « [Ressources pour faire la classe au collège](#) » MEN,DGESCO-IGEN, Août 2010 :

L'apparition récente du web 2.0 (web interactif) sur Internet induit de nouvelles pratiques où des « identités virtuelles » s'ajoutent aux déterminations de l'identité personnelle. Les « réseaux sociaux » comme les « blogs » donnent la possibilité aux individus de définir une identité en ligne qui traduit la façon dont ceux-ci veulent se représenter et être perçus par les autres. L'enseignant peut ainsi poser les problèmes inhérents à la création de ces nouveaux espaces de liberté, de leurs attraits mais aussi leurs risques. Il s'agit, en utilisant les TICE de manière raisonnée, d'aider les élèves à communiquer sur eux-mêmes et avec les autres en respectant les règles en usage sur le web, de se présenter en utilisant des registres de langues différents adaptés à des supports variés.

Tags : [#Présence numérique](#), [#Cultures numériques](#), [#Education aux médias \(EAM\)](#)

2. POINT DE DÉPART (Pourquoi aborder cette "thématique")



Le document produit à l'occasion de cette séance laisse de nombreuses zones d'ombre quant au cheminement intellectuel qui a conduit Hélène Mulot aux orientations qui sont les siennes s'agissant de son approche de l'identité numérique d'une manière générale.

Cependant, l'utilisation des tags nous permet d'accéder à une [présentation de la manière dont elle aborde depuis plusieurs années cette notion d'identité au sein de l'établissement.](#)

2.1 Existence d'un cadre institutionnel

La sensibilisation des élèves aux notions d'identité numérique, et de dangers et dérives du net est inscrite au projet d'établissement.

Elle concerne tous les élèves du collège. Elle comporte deux volets :

- Une intervention assurée par un gendarme spécialiste en cybercriminalité qui prend en charge les éléments de sensibilisation relatifs aux publications des élèves sur les réseaux sociaux (*Facebook*), aborde les questions concernant les différentes formes de cybercriminalité et assume auprès des élèves de 3^{ème} un atelier relatif au paramétrage de leurs comptes *Facebook*.
- Hélène Mulot prend donc charge une approche identité numérique qui peut s'exprimer dans un autre registre.

2.2 Existence d'une progression

Ce dispositif qui s'adresse à l'ensemble des classes du collège organisées en 1/2 groupes, a permis à Hélène Mulot de construire une progression qui prend appui de la 5^{ème} à la 4^{ème} sur une approche interdisciplinaire Instruction civique /Information documentation. Pour les classes de 6^{ème} elle introduit l'approche au sein de la formation en information-documentation ce qui lui permet de doubler la durée consacrée au sujet (2 heures au lieu d'une).

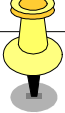
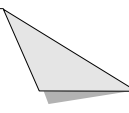
2.3 Objectifs pédagogiques

- Donner aux élèves les clés pour développer une attitude de vigilance et de réflexion sur leurs publications et interactions en ligne.
- Les aider à prendre conscience que sur Internet on ne maîtrise pas tout, mais par contre on peut anticiper et maîtriser sa présence.
- Les accompagner dans la compréhension du système de « recommandation » qui fait également partie de leur quotidien.

2.3 Les notions prises en compte

- Les identités de la personne (identité personnelle / identité légale / identité civique)
- Identité privée / identité publique
- Profilage sur le web - Niveau de maîtrise du contenu
- La redocumentarisation de l'individu
- Le système de recommandation
- L'élève-auteur
- Les usages du net et ses effets (traçabilité)

2.4 Documents utilisés en référence (pour la présente séance)

- 
- 
- Le schéma de modélisation proposé par **Philippe Buschini** (L'écosystème de l'identité numérique) inspiré d'une modélisation de Frédéric Cavazza.⁸⁴
 - La brochure « [Accompagner les pratiques médiatiques et numériques des jeunes : le guide des acteurs éducatifs](#) », conçu collectivement par le [CRIJ Rhône-Alpes](#), [M@isontic de Grigny](#) et [Fréquence écoles](#). Edité en octobre 2012. L'identité numérique y est abordée en p. 21-22

2.5 La formulation d'une définition (pour la présente séance)

- « *Ce sont les éléments de l'identité légale et de l'identité personnelle. Tous ces éléments sont accessibles sur internet. L'identité numérique se modifie en permanence en fonction de l'actualisation des profils et des contributions en ligne* »

2.6 L'adhésion à une ou plusieurs approches particulières

Absence d'indications particulières à ce sujet

3. REFLEXION PRÉALABLE A LA CONSTRUCTION DE LA SEANCE

Absence d'indications particulières à ce sujet

4. DESCRIPTION

4.1 Objectifs pédagogiques

Disciplinaire :

- « *Faire la synthèse des notions abordées en classe (identité personnelle, identité légale, identité civique...).* »

Info-documentaire :

- *Mentionnés précédemment (2.3)*

4.2 Objectifs d'apprentissage

⇒ Savoirs :

- « Comprendre le rôle de l'identité numérique (virtuelle mais réelle) »

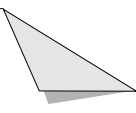
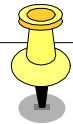
⇒ Savoir faire :

- « *Maîtriser* » *son identité numérique*
- *Savoir catégoriser les sites* (site collaboratif, site de presse, blog officiel, blog de fan ...)
- *Etre en mesure de classer les sites selon le niveau de maîtrise du contenu qu'une personne peut avoir sur les informations qui le concernent.*

⇒ Savoir être :

- Pouvoir « réinvestir les notions abordées en cours d'éducation civique »

⁸⁴ Présenté en partie 2 de notre mémoire, p. 35



4.3 Supports utilisés avec les élèves

- Un [questionnaire](#) (complété par tous les élèves du collège semble-t-il avant la mise en place du dispositif au sein du collège) – Semble davantage à destination de l'intervenant extérieur (gendarme)
- Le schéma de modélisation proposé par **Philippe Buschini** (L'écosystème de l'identité numérique) inspiré d'une modélisation de Frédéric Cavazza.⁸⁵
- Un extrait du « [portrait Google de Marc L.](#) »
- Un [parcours pédagogique](#) construit sur le site du collège à l'aide de l'outil « *Jog the web* »
- Une support de travail élèves qui accompagne le parcours pédagogique

4.3 Axes de déroulement de la séance (fil conducteur du scénario pédagogique)

Absence d'indications particulières à ce sujet

5. **BILAN**

5.2 Niveau d'atteinte des objectifs :

Absence d'indications particulières à ce sujet.

Observations : *Malgré une utilisation régulière du terme "d'identité numérique", Hélène Mulot n'emploie pour taguer ses séances que le terme de "présence numérique".*

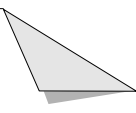
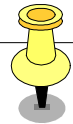
L'approche d'Hélène Mulot reste toujours très associée à l'utilisation des réseaux sociaux. Elle met l'accent sur les aspects suivants :

- *Création de profil*
- *Modalités de partage*
- *Fonctions et fonctionnalités d'un réseau social*
- *Le réseau social, outil de communication et de publication*
- *Les réseaux sociaux, sites collaboratifs*
- *Les algorithmes de recommandation*
- *La collecte de données (explicite ou implicite)*
- *La recherche prédictive*

Elle n'effectue semble-t-il aucun rapprochement avec les notions info-documentaires en lien avec la recherche d'information

Elle mène par ailleurs une réflexion sur la question de [l'identité numérique du CDI et la présence numérique du CDI](#)

⁸⁵ Présenté en partie 2 de notre mémoire, p. 35



ANNEXE 3.1

Usage d'Internet et protection de la vie privée

1. PRESENTATION GÉNÉRALE

Niveau : Collège **Classe** : 5ème **Effectif total concerné** : 128 élèves (5 classes)

Enjeu de la séance : Citoyenneté numérique

Dispositif pédagogique : Séance de sensibilisation mise en place à l'initiative du chef d'établissement qui a sollicité «l'expertise» de l'enseignante documentaliste.

Contexte institutionnel : Les compétences sociales et civiques (Socle commun)

Disciplines partenaires : Néant

Partie de programme : Néant

Objectifs pédagogiques :

- Utilisation raisonnée d'Internet dans la pratique quotidienne
- Distinction vie publique, vie privée pour soi et pour les autres
- Citoyenneté numérique – Maîtrise de son image publique

Scénario retenu : Organisation d'une séance réflexive permettant aux élèves d'appréhender certains enjeux d'Internet et de comprendre les effets induits de leurs pratiques individuelles.

2. DESCRIPTION

2.1- Savoirs info-documentaires de référence

Notions : Traces numériques / Identité numérique

Objectifs d'apprentissage :

⇒ **Savoirs** :

- Comprendre la notion de trace numérique
- Appréhender les enjeux économiques sous-jacents
- Comprendre la notion d'identité numérique
- Mesurer les spécificités et enjeux de la publication en ligne / en réseau



⇒ **Savoir-faire :**

- **Comprendre la notion de « danger sur Internet » en relation avec les spécificités techniques de l'informatique en réseau**
- **Etre informé qu'il existe des possibilités techniques permettant de limiter certains effets induits par les traces**
- **Savoir comment s'informer ou à qui s'adresser pour développer ces savoir-faire techniques**

⇒ **Savoir-être :**

- **Alimenter une réflexion individuelle et collective autour des possibilités offertes par Internet et de leur contrepartie en matière de responsabilité**
- **Appréhender la notion vie publique / vie privée à l'aune d'Internet et des réseaux sociaux**

Evaluation des apprentissages réalisés :

Cette séance est conçue pour être un temps de parole, de dialogue et de sensibilisation. Elle ne comporte pas d'évaluation des apprentissages.

En revanche, un bilan de fin de séance est prévu avec les élèves.

2.2- Enseignement

- **Organisation générale de la séance**

Organisation classe / groupe : Classe entière

Lieu : CDI

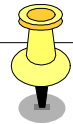
Durée de la séance : 2 heures entrecoupées d'une récréation

Structure générale de la séance :

La séance est construite en 5 étapes principales destinées à favoriser une appropriation progressive et pertinente des savoirs théoriques visés.

- *Une étape introductive destinée à placer d'emblée les élèves dans une position réflexive et à leur présenter les objectifs de la séance.*
- *Trois étapes conjuguant chacune des phases d'émergence des représentations, de mise en commun, de réflexion collective et de structuration / institutionnalisation des connaissances.*
- *Une étape prolongements et bilan.*

Méthodes pédagogiques : Interrogative / Expositive



STRUCTURE DÉTAILLÉE DE LA SÉANCE

(Testée auprès de 3 classes)

1- Mise en situation et présentation des objectifs - 15 mn

1.1 Mise en situation (10 mn)

Support 1 : Vidéo « Facebook : le guide des bonnes manières »
<http://www.youtube.com/watch?v=g-Wm5qtFHkk>

Rapide présentation auprès des élèves avant le lancement de la vidéo

→ **Premières impressions des élèves**

Support 2 : Vidéo « Dave le mentaliste » :
<http://www.youtube.com/watch?v=GdIW16J3czc>

Rapide présentation auprès des élèves avant le lancement de la vidéo + traduction simultanée

→ **Premières impressions des élèves**

1.2 Présentation de la séance aux élèves (5 mn)

→ **Pourquoi cette séance**

Appréhender certains enjeux d'Internet, comprendre les effets induits de ses pratiques individuelles.

→ **Comment elle va se dérouler**

Ce qu'on ne veut pas qu'elle soit :

- un cours magistral,
- un discours moralisateur (ce qui est bien ou mal, dangereux ou pas ...),
- une liste de conseils techniques

Ce qu'on souhaite qu'elle soit :

- Un temps de questionnement et d'échange sur les pratiques et les représentations
- Un temps de réflexion et de partage
- Des apports documentaires et informationnels
- Un temps de structuration des informations et des représentations

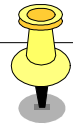
2- Les traces sur Internet - 30 mn

2.1 Questionnement sur les usages quotidiens d'Internet (5 mn)

→ **Quand vous allez sur Internet, qu'est-ce que vous faites ?**

Réponses « attendues » (Typologie des activités - Représentation de ce qu'est Internet) :

- Recherche d'informations pour l'école, autre, - **Information**
- Jeux en ligne - Téléchargement (*musique, vidéo, séries...*) - **Divertissement**
- Messagerie - Tchats - **Skype** - Blogs - Réseaux sociaux - **Communication**
- Achats - **Shopping en ligne**



2.2 Questionnement sur la notion de trace (5 mn)

→ Une trace pour vous qu'est-ce-que c'est ?

Voir ce qui émerge ; rebondir en s'appuyant si nécessaire sur les définitions du dictionnaire Larousse en ligne :

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/trace/78844?q=trace#77901> [en vidéoprojection]

Phase de structuration :

- ↳ la trace s'inscrit **plus ou moins durablement**
- ↳ la trace s'efface plus ou moins vite **selon le support**
- ↳ la trace peut être **infime**
- ↳ La trace est **volontaire** ou **involontaire**
- ↳ La trace peut être **subie**

2.3 La trace numérique (10 mn)

→ La trace numérique, rapporté à ce qu'on vient d'évoquer, cela vous évoque quoi ?

Phase de questionnement :

- A travers cet (ces) exemple(s), quelles traces (type de traces) ont été récupérées et utilisées ? de quelle manière ?
- Que disent, que racontent ces traces ? - Que génèrent-elles ?
- A quoi, à qui peuvent-elles servir ?

2.4 La « gratuité » sur Internet (10 mn)

Phase de questionnement « ciblé marketing »

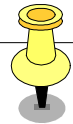
Support si nécessaire : page écran « recherche nains de jardin » (en annexe)

Réponses « attendues » :

- Retours d'expériences personnelles

Phase de structuration :

- Toutes nos activités sur Internet laissent des traces qui révèlent :
 - ↳ l'activité que l'on a sur Internet (*historiques de navigation*)
 - ↳ les logiciels utilisés (*jeux, ...*)
 - ↳ ce que l'on montre à d'autres (*échange de photos, de vidéos ...*)
 - ↳ ce que l'on communique (*le contenu de nos messages, des vidéos personnelles*)
 - ↳ avec qui et quand on communique



↳ **de quel endroit on communique (géo-localisation)**

- **Elles peuvent être traduites en offres marchandes personnalisées**

↳ Le rôle des **cookies** (*Ils permettent de connaître les pages web consultées sur un site donné et donnent ainsi la possibilité de construire un « profil » de l'utilisateur. Une part importante de la publicité ciblée résulte de l'information récupérée par les cookies. Cependant, les cookies peuvent aussi avoir d'autres fonctions plus « positives » pour l'utilisateur.*)

- **Ces traces peuvent être indexées** (classées, catégorisées), **et vendues à des régies publicitaires**

↳ Indiquer qu'il s'agit d'opérations entièrement automatisées.

↳ Evoquer l'aspect législation (à qui appartiennent les informations).

TEMPS DE PAUSE (récréation)

3- Réseau social - 25mn

3.1 Questionnement sur le terme « réseau social » (10 mn)

Démarche réflexive autour des mots pris isolément « réseau » et « social » (*la notion de réseau social ce n'est pas seulement Facebook ou twitter*)

Réponses « attendues » :

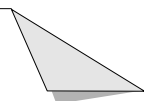
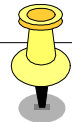
- Dimension collective (groupe d'individus – lien social)
- Partage d'information
- Publication d'informations

Phase de questionnement ciblé (sens actuel du terme) : **Exemples connus / réseaux sociaux utilisés / représentations**

- Un réseau social c'est quoi ?
- Qu'est-ce qui constitue un réseau social ?
- Que fait-on au sein d'un réseau social ?

Réponses « attendues » :

- Typologie des activités
 - « Tchat » / communiquer - **Communication**
 - Regarder des vidéos / Jeux - **Divertissement**
- Retours d'expériences individuelles



3.2 Distinction vie publique / vie privée (10 mn)

Phase de questionnement

Temps d'expression libre sur la question – voir ce qui émerge – Laisser le dialogue s'établir entre eux. N'intervenir que pour relancer, faire préciser les positions, gérer les prises de parole si nécessaire.

- Ce que je raconte, ce que je publie (photos, images ...)
- Ce que je ne raconte pas, ce que je ne publie pas – Pourquoi ?
- Ce que j'en ai déjà entendu dire – ce que j'en ai retenu – ce que j'en ai compris ou non
- Retours d'expériences individuelles

Synthèse

3.3 Protection des données sur Facebook (5mn)

Questionnement collectif initial sur les usages :

- Utilisation des nom et prénom réels
- Utilisation un pseudo
- Communication de ses coordonnées personnelles

Support : Page Facebook « choisir ses paramètres de confidentialité »

Présentation rapide / Consignes de sécurité de base en fonction des réactions

4. Identité numérique - 25 mn

Phase de questionnement - Représentations

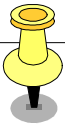
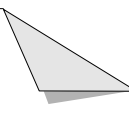
- **L'identité** pour vous **c'est quoi** ? Cela renvoie à quoi ?

Réponses « attendues » :

- Carte d'identité = Nom, prénom, date de naissance, adresse, photo
- Personnalité

Synthèse

- **Identité personnelle / juridique** : Celle qui permet de ne pas être confondu avec quelqu'un d'autre - Renvoie à l'Etat civil (Nom, prénom, date et lieu de naissance, filiation) Eléments immuables

- 
- 
- **Identité culturelle et sociale** : Adhésion aux normes et valeurs d'une culture au sens large - Éléments permettent de rattacher la personne à un ou plusieurs groupes sociaux (profession, passion, ...) - Cette identité n'est pas immuable. Elle se construit et évolue dans le temps. Elle contribue à la représentation que l'on a de soi et que nous allons, dans des proportions variables, donner à voir.

S'appuyer si nécessaire sur les définitions données par le Dictionnaire de l'Académie ou « Le Dictionnaire.com » (en annexe)

Transposition : Maintenant que l'on a vu ce que pouvaient être les traces numériques, comment envisagez-vous l'identité numérique ?

Support :

→ **Un extrait de l'article [en ligne] Marc L*** - Le Tigre : curieux magazine curieux (en annexe)**

→ **Vidéo : Bande annonce de « Fred et le chat démoniaque »**
<http://www.youtube.com/watch?v=Chhe0wK0vY8>

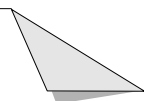
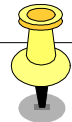
et évoquer la vidéo « Dave le mentaliste » passée en début de séance

Temps d'expression libre sur la question – voir ce qui émerge - N'intervenir que pour relancer, faire préciser les positions, gérer les prises de parole si nécessaire.

Phase de structuration :

L'identité numérique c'est quoi ?

- L'identité numérique est composée de **multiples éléments** que l'on a communiqués soi-même de manière volontaire ou fortuite :
 - Les éléments d'authentification nécessaires à la création d'un compte de messagerie, d'un jeu en ligne... (nom - prénom - pseudo - mot de passe)
 - Données personnelles (adresse – date de naissance - lieu de naissance profession - ...) – Son « profil »
 - Des signes de reconnaissance : Avatar - image - photo
 - Des traces numériques laissées par nous-mêmes sur Internet, plus ou moins directement et plus ou moins volontairement.
 - Des traces numériques nous concernant mais laissées par d'autres (ce que d'autres diffusent) sans que nous le sachions nécessairement.
- L'identité numérique **n'existe qu'à partir du moment où un tiers la reconstitue** en associant un certain nombre d'éléments récupérés sur Internet (*tout ce qui apparaît de toi si on fait une recherche*).
- L'identité numérique, compte tenu de ces caractéristiques, peut sembler **difficile à maîtriser mais on dispose cependant de leviers.**



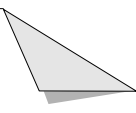
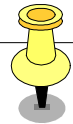
5. Prolongements et bilan - 10 mn

Présentation des ressources complémentaires pour prolonger la séance

- ➔ Sélection de livres et articles mis en valeur au CDI + Affichette de la CNIL :
« **10 conseils de la CNIL pour rester net sur le Web** » :
http://www.jeunes.cnil.fr/fileadmin/documents/Jeunes/Poster_BAT_def.pdf
- ➔ Jeux en ligne accessibles sur le portail e-sidoc du collège + promotion par affichettes au CDI
 - 2025 ex machina : <http://www.2025exmachina.net/jeu>
 - « Ta vie privée c'est secret » : <http://incoweb.playbac.fr/?livret=12>
Les incollables (CNIL)
 - Les adonautes : <http://www.adonautes.fr/>

Bilan collectif

- **Présentation de la forme du bilan (Tour de table – Avis individuels)**
- **Présentation des raisons de la demande (Evaluer le degré d'adéquation de la séance, envisager des adaptations pour les séances futures)**
 - ➔ Degré de satisfaction des élèves par rapport à leurs attentes
 - ➔ Ce qu'ils auraient aimé trouver dans cette séance - ce qui leur a semblé inutile ou qu'ils savaient déjà
 - ➔ Attribution par chaque élève d'une note entre 1 et 10 (degré de satisfaction par rapport à la forme et au contenu de la séance)



Extrait du portrait de *Marc L****

Bon anniversaire, Marc. Le 5 décembre 2008, tu fêteras tes vingt-neuf ans. Tu permets qu'on se tutoie, Marc ? Tu ne me connais pas, c'est vrai. Mais moi, je te connais très bien. C'est sur toi qu'est tombée la (mal)chance d'être le premier portrait Google du *Tigre*. Une rubrique toute simple : on prend un anonyme et on raconte sa vie grâce à toutes les traces qu'il a laissées, volontairement ou non sur Internet. Évidemment : l'idée qu'on ne fait pas vraiment attention aux informations privées disponibles sur Internet, et que, une fois synthétisées, elles prennent soudain un relief inquiétant.

J'ai eu un peu peur, au début, d'avoir un problème de source. Pas par manque : par trop-plein.

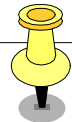
Je t'ai rencontré, cher Marc, sur Flickr, cette immense banque d'images qui permet de partager ses photos avec ses amis

Alors, Marc. Belle gueule, les cheveux mi-longs, le visage fin et de grands yeux curieux. Je parle de la photo prise au Starbuck's Café de Montréal, lors de ton voyage au Canada, avec Helena et Jose, le 5 août 2008. La soirée avait l'air sympa, comme d'ailleurs tout le week-end que vous avez passé à Vancouver.

[Sur une] photo, on peut même voir que tu avais un portable Packard-Bell et que tu utilisais des pages de brouillon comme tapis de souris. Je n'ai pas dit que c'était passionnant, j'ai dit qu'on pouvait le voir.

On n'a pas parlé de musique. À la fin des années 1990, tu as participé au groupe Punk, à l'époque où tu habitais Mérignac (à quelques kilomètres de Bordeaux). Il reste quelques traces de son existence, sur ton Flickr bien sûr mais aussi dans les archives Google de la presse locale. Tu sais quoi ? C'est là que j'ai trouvé ton numéro de portable : 06 83 36 ** **. Je voulais vérifier si tu avais gardé le même numéro depuis 2002. Je t'ai appelé, tu as dit : « Allô ? », j'ai dit : « Marc ? », tu as dit : « C'est qui ? », j'ai raccroché. Voilà : j'ai ton portable.

J'ai triché, une fois : pour avoir accès à ton profil Facebook (ce qui m'a bien aidé pour la suite), j'ai créé un faux profil et je t'ai proposé de devenir mon « ami »



Séance réalisée durant le stage – Retour sur expérience

1. PRESENTATION GÉNÉRALE

Titre : *Usage d'Internet et protection de la vie privée*

Niveau : *Classe de 5^{ème}*

Dispositif pédagogique :

- 1- Commande institutionnelle, le chef d'établissement souhaitant qu'une sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux et notamment « Facebook » soit assurée en direction des classes de 5^{ème} et qui pour ce faire a sollicité l'expertise de l'enseignante documentaliste.
- 2- Souhait exprimé par la l'enseignante documentaliste, tutrice, que soient abordées les notions de traces et d'identité numériques.

Durée : *Séance de 2 heures – classe entière entrecoupée par la récréation de l'après-midi*

Discipline partenaire : Néant

2. LES CONTRAINTES

D'emblée ont été recensées un certain nombre de contraintes

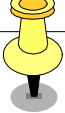
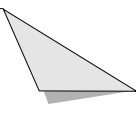
- Le format de la séance : Bloc de 2 heures peu propice à la mise en place d'un intervalle réflexif pour les élèves
- Classe entière : peu propice à des échanges pleinement constructifs (animation de la séance peu propice (« bloc » de 2 heures)
- Lieu prescrit : le CDI (pas de possibilité d'accès à une salle multimédia en termes de planning d'occupation) – Donc pas de possibilité de mise en situation sur Internet
- Forme prévisionnelle de la séance : cours dialogué
- Possibilité d'évaluation : Néant

Elles ont été vécues dans l'ensemble comme des freins pédagogiques importants

- ↳ Cette séance ne se raccrochait à aucun autre secteur disciplinaire avec lesquels une construction aurait été possible (technologie – instruction civique) – Aucune information n'a pu être obtenue pour savoir par ailleurs si les enseignants respectifs prévoient une approche de cette question avec les élèves de 5^{ème} à un moment ou un autre de l'année
- ↳ L'aspect d'emblée perçu comme étant à la fois hétéroclite et restrictif posait problème et à rendu l'approche inconfortable.

3. DÉMARCHE PRÉPARATOIRE

- ⇒ Etape de remue-méninges pour faire émerger les représentations personnelles
- ⇒ Etape d'analyse de la pratique personnelle sur Internet (ce que je sais déjà : géolocalisation, action des cookies...)

- 
- 
- ⇒ Recherche documentaire sur la question de la traçabilité et de l'identité numérique sur les réseaux sociaux
 - ↳ Base du CDI : revues Sciences et vie junior-Arkéo junior pour évaluer la façon dont la question est abordée en direction des jeunes
 - ↳ Recherche de séances pédagogiques réalisées dans ce domaine pour étudier les angles d'approche
 - ↳ Sites Internet (Eduscol, Savoirs Cdi, CNIL, Internet sans crainte ...)
 - ↳ Revues professionnelles (Inter Cdi, L'École numérique ...)
 - ↳ Articles (Louise Merzeau ...)

4. ETAPE DE PRÉ-CONSTRUCTION

- ⇒ Le choix des **notions en relation avec la « culture numérique »**
 - ↳ Traces numériques
 - ↳ Gratuité fictive
 - ↳ Réseau social (*ce n'est pas synonyme de Facebook*)
 - ↳ Vie privée / vie publique
 - ↳ Identité numérique
 - ↳ E-réputation
 - ↳ Protection des données sur Facebook
- ⇒ Le choix des **notions en relation avec la « culture info-documentaire »**
 - ↳ Indexation
 - ↳ Mot-clé

5. SÉLECTION DE RESSOURCES

A été peu ou prou rencontré à cette occasion tout le panel des ressources que l'on rencontre de façon récurrente dans ce domaine. Cela inclut notamment les schémas de modélisation présentés dans le mémoire.

D'autres ressources ont également aidé à la réflexion (Interview d'un ancien salarié de Google, articles de presse ...)

Ils ont tous d'une façon ou d'une autre contribué à alimenter la réflexion que soit en clarifiant ou en complexifiant l'approche, qu'ils suscitent l'approbation ou le rejet quant à la manière de « vendre » leurs argumentaires.

Cette étape a revêtu une grande importance dans la mesure où elle a marqué le début de la cristallisation d'un certain nombre d'interrogations et la perception de manière assez intuitive d'un mélange des genres, des objectifs, des contenus ...

Elle a conduit à faire des choix. Faute du temps nécessaire à la mise en place d'une réflexion suffisamment élaborée, la sélection des supports pédagogiques et la prévisualisation de l'architecture de la séance se sont là encore faits de façon essentiellement intuitive et empirique et les représentations personnelles ont occupé une grande place notamment en matière de « refus d'alimenter un certain type d'approche sécuritaire et technique » de façon frontale comme on peut l'observer sur certains médias.



6. CONSTRUCTION DE LA SÉQUENCE ET SÉLECTION DE SUPPORTS

L'objectif a été de croiser des supports variés permettant aux élèves de s'exprimer sur leurs représentations, de prendre conscience de certains aspects de l'univers numérique, de prendre un tant soi peu de recul par rapport à leurs pratiques sur internet et de pouvoir établir une relation entre des savoirs info-documentaires et une réalité numérique.

Deux choses paraissaient essentielles :

- Faire émerger des représentations culturelles classiques (Trace – Identité) et amener les élèves à effectuer une transposition dans l'univers numérique.
- La même démarche a été tentée avec la notion de réseau social en sens inverse pour essayer de faire prendre conscience aux élèves que si les réseaux sociaux numériques ont des particularités inhérentes aux caractéristiques technologiques qui les accompagnent, ils vivent cependant à chaque instant au sein de réseaux sociaux non numériques.
- Etablir une relation entre la publication sur les réseaux et la démarche de recherche d'information.

7. REFLEXION A POSTERIORI

A posteriori, la plupart des « *frustrations initiales* » relatives aux limites structurelles de la construction de la séance se sont trouvées renforcées. Si la séance construite comportait des points que je qualifierais de pertinents en terme de contenus d'apprentissage et de potentialités de mise en activité des élèves, en revanche le « format » de la séance et notamment l'impossibilité d'envisager une poursuite de la démarche avec les élèves a été particulièrement perturbant et a sans aucun doute contribué à ce que ces séances ne soient perçues comme « relativement utiles et/ou intéressantes » que par un nombre un peu restreint d'élèves.

Hypothèse complémentaire :

Conviction qu'il est totalement contreproductif de vouloir associer dans une même séance une approche de notions telles l'indexation, le profilage, la gratuité illusoire et des amorces de savoir-faire techniques de type paramétrage des comptes Facebook, y compris si cette approche se limite à mentionner les « bonnes adresses », sites de référence, articles de revue ou à mentionner quelques conseils élémentaires. Les registres ne peuvent pas cohabiter dans une telle proximité.